

Seca J.-M. : Théories et méthodes de la recherche 1 : UE 702-EC2, Recherche et intervention 1 (12h CM sur 24h) (Master 1 de sociologie) : année universitaire 2020 / 2021
 (Enseignement délivré au département de sociologie de Nancy, UFR SHS-Nancy, Université de Lorraine). Ce texte est nécessairement imparfait et doit être pris comme un *working paper* et un ensemble des notes de cours et non comme un ouvrage définitif.

Table des matières

Introduction : présentation du cours magistral : titre général : <i>Analyse de contenu, des discours et pratiques sociales</i>	3
Chapitre 1 : Modèles de la communication et de l'activité linguistique	4
1.1. Communication et approche linéaire/quantitative de la langue	8
1.2. Les critiques de l'approche formaliste et quantitative de la linguistique	12
1.3. Les linguistiques de l'énonciation	14
1.4. Un modèle psychosociologique de la communication ?	15
1.5. L'approche pragmatique de la langue : parole, actes de langage, notion d'implicite conversationnel	18
1.6. Description de l'enchaînement interlocutoire : précision sur les caractéristiques des interlocuteurs : Exemple d'un dialogue comme jeu à quatre rôles (Ghiglione, <i>op. cit.</i>)	20
1.7. L'ethnographie de la communication et l'anthropologie des pratiques langagières	21
Conclusion du chapitre 1	23
Chapitre 2 : Les méthodes d'analyse de contenu	25
2.1. Le problème de l'interférence enquêteur (préjugement)/enquêteé (ses dires), de l'inférence et de la fidélité descriptive dans l'analyse des entretiens	25
2.1.1. Essayer de faire du strict <i>but de description synthétique</i> d'un corpus, l'alpha et l'oméga d'une analyse de contenu	28
2.1.2. L'analyse de contenu <i>présuppose la recherche d'un sens caché, implicite, latent, inédit</i> d'un message	28
2.1.3. Vu ce qui est dit en point 2.1.2., une analyse de contenu implique <i>l'activation d'une lecture non profane</i> , sortant de la perception immédiate dite « naturelle » d'un objet ou d'un phénomène que pourrait avoir tout acteur social ou indigène	29
2.1.4. Si on n'a pas d'autre option, il suffit avant tout de restituer synthétiquement les dires analysés	30
2.2. Qu'est-ce qu'un contenu, par exemple, dans une enquête par entretien ?	31
2.2.1. L'analyse de contenu au début et en fin de parcours d'enquête ?	31
2.2.2. Commentaire pernicieux sur la logique de la découverte et de l'exploration	31
2.2.3. Qu'est-ce qu'un contenu ?	32
2.2.4. En conséquence, on peut définir plusieurs buts à l'analyse de contenu	33
2.3. Types d'analyse de contenu : thématique, de l'énonciation, de l'expression, des relations, lexicographiques	36
2.3.1. L'analyse thématique (voir texte sur ARCHE : Ghiglione Rodolphe <i>et al.</i> , 1980, <i>Manuel d'analyse de contenu</i> , Paris, Armand Colin, chapitre 3 : pp. 51-81)	36

2.3.2.	L'analyse de l'énonciation	38
2.3.3.	L'analyse de l'expression (AE) : Bardin <i>op. cit.</i> , chapitres V de la partie 4	40
2.3.4.	L'analyse des relations (voir Bardin, <i>op. cit.</i> , chapitre VI de la partie 4)	40
2.3.5.	L'approche lexicographique ou textométrique (ou logométrique) : présentation succincte	44
	44
	Conclusion du chapitre 2	47
 Chapitre 3 : Critiques des procédures et analyses du discours et des récits		49
3.1. Lien entre l'analyse de contenu et la théorie ancrée : l'approche progressive dans l'analyse thématique et la progressivité dialectique de la <i>grounded theory</i>		49
3.1.1.	Implication et distanciation : les deux faces d'une même médaille ou deux temps de travail à maintenir ?	49
3.1.2.	Épistémologie et pragmatique de l'interprétation, selon Dan Sperber	52
3.2. L'approche narrative : récits, mythes, discours et sémiologie (de Roland Barthes à Algirdas Julien Greimas) : éléments d'information		59
3.2.1.	Récit de vie et socio-anthropologie de la narrativité	59
3.2.2.	La posture structurale : une nécessité face à la prolifération des contenus et des monographies	62
3.2.3.	Le triptyque de l'analyse sémiotique et narrative : les fonctions, l'action et les types de discours	65
3.2.3.1.	Les fonctions ou unités de contenu en analyse du discours	65
3.2.3.2.	Les actions et le modèle actanciel	67
3.2.3.3.	La communication narrative	70
 4. En conclusion générale de ce cours		73

Introduction : présentation du cours magistral : titre général : *Analyse de contenu, des discours et pratiques sociales*

Nom de l'enseignement : Théories et méthodes de la recherche 1, UE 702 - EC2, Recherche et intervention 1 (24h CM)

Résumé de l'enseignement de Jean-Marie Seca (12h CM) : *Analyse de contenu, des discours et pratiques sociales*

L'étude du langage (parole, langue, discours, autonomie relative du champ linguistique) dans ses rapports complexes avec les pratiques sociales permettra de cadrer épistémologiquement le contenu de cet enseignement (Bornand et Leguy, 2013). On cherchera ensuite à comprendre quelles stratégies on peut proposer face un texte (transcrit) à analyser dans une enquête ou à la suite d'une observation. Les techniques et méthodes d'analyse de contenu (thématiques, lexicographiques, pragmatiques, énonciatives, sémiotiques, théorie ancrée, ethnographie du langage, pragmatique, etc.) seront présentées afin d'en décrire les avantages et les limites (Bardin, 1977 ; Ghiglione *et al.*, 1980). Le lien avec la théorisation ancrée sera commenté. On proposera enfin un complément critique dans le chapitre 3, qui concerne la compréhension des liens entre analyse de contenu et théorie ancrée, et un prolongement de la réflexion concernant la place de l'analyse du discours, des récits et de l'approche sémiologique en sciences sociales.

Références bibliographiques

Bardin Laurence, *L'Analyse de contenu*, Paris, PUF, 1977.

Barthes Roland, « Introduction à l'analyse structurale des récits », *Communications*, 8, *Recherches sémiologiques : l'analyse structurale du récit*, 1966, p. 1; doi : <https://doi.org/10.3406/comm.1966.1113>; https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1966_num_8_1_1113.

Becker Howard, *Les Ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte (1^{re} édition en langue anglaise : 1988), 2002.

Bornand Sandra et Leguy Cécile, *Anthropologie des pratiques langagières*, Paris, Armand Colin, 2013.

Bourdieu Pierre « L'économie des échanges linguistiques », *Langue française*, n°34, 1977, pp. 17-34.

Chabrol Claude (éd.). *Sémiologie narrative et textuelle*, Paris, Larousse, 1973.

Ghiglione Rodolphe *et al.*, *Manuel d'analyse de contenu*, Paris, Armand Colin, 1980.

Sarfati Georges-Élia, *Linguistique. Initiation aux grandes théories*, Paris, Armand Colin, 2003

Chapitre 1 : Modèles de la communication et de l'activité linguistique

Le langage est couramment inclus dans le champ très élargi dit « *des activités de communication et d'interaction fonctionnelle et sociale* ». À certains égards, selon les contextes écosystémiques et climatiques (les difficultés engendrant des formes plus fortes de collaboration et de regroupement humain), il résulte des nécessités biosociales et plus largement économiques, politiques, d'interaction et de coopération/compétition/concurrence dans des ensembles sociaux. Toute langue est probablement déterminée par les contraintes et l'évolution des modes de production sociaux, culturels, techniques et économiques. Il y a environ cinq à sept millions d'années, datation envisagée pour le DAC¹ ou « *dernier ancêtre commun* » (à partir du fossile Toumai ou *Sahel-anthropus tchadensis*, découvert au Tchad en 2001), entre les hominiens² et les grands singes, le long processus d'homínisation débute aboutissant aux premiers pas de l'*Homo Sapiens*, avec augmentation du volume crânien, et transformation de sa structure, réduction de la denture et du prognathisme, descente du larynx favorisant le langage articulé, transformation du tube digestif, néoténie (pilosité réduite, fragilité dermique, adaptabilité aux habitats), il y a 300 000 ans.

Certaines expertises récentes de linguistique historique³ permettent d'envisager que les premières formes de vocalisation contrastées auraient pu avoir lieu, il y a vingt millions d'années, lorsque notre DAC vivait avec les grands singes. L'accès à la station debout, à la bipédie (il y a 3,2 millions d'années : cf. découverte du fossile Lucy ; voire il y a 3,3 millions d'années⁴) et à l'invention-transmission des

¹ Picq Pascal, « À l'ouest d'*Homo sapiens* », *Pour la Sciences*, 30 novembre 1999 : <https://www.pourlascience.fr/sd/paleontologie-humaine/a-louest-dihomo-sapiens-i-3863.php#:~:text=Nos%20deux%20esp%C3%A8ces%20auraient%20diverg%C3%A9,Ouest%20de%20l'Eurasie>. Un DAC est organisme parent hypothétique le plus proche dans le temps des dites espèces.

² L'homme préhistorique est issu des hominidés (clade monophylétique) renvoyant à une catégorie, qualifiée de « famille », désignant un ensemble de primates de genre *homo* (*homo pan*, *homo homo*, *hominina*...), et incluant des grands singes dont le chimpanzé, l'orang-outan, le gorille, etc. On a catégorisé différents types de DAC. Il y a le DAC du moment de l'émergence de l'*Homo sapiens*, il y a plus de 400 000 à 300 000 ans : une divergence entre l'*Homo neanderthalensis* et l'*Homo sapiens* s'est déroulée à partir de la variante *Homo heidelbergensis*. On repère aussi le DAC de tous les êtres vivants (il y a environ 6 milliards d'années), etc.

³ GIPSA-Lab (Université de Grenoble-Alpes/Grenoble INP) et Laboratoire de psychologie cognitive (CNRS/ Aix-Marseille Université), Université d'Alabama (États-Unis), Laboratoire d'anatomie de l'Université de Montpellier, Laboratoire de phonétique de l'Université du Québec, CRBLM de Montréal (Canada) Laboratoire d'Histoire naturelle de l'Homme préhistorique (CNRS/Muséum national d'histoire naturelle / UPVD) : un article datant de 2017 : Boë Jean-Louis et al., « Evidence of a Vocalic Proto-System in the Baboon (*Papio papio*) Suggests Pre-Hominin Speech Precursors », *PLoS ONE*, 12(1) janvier, 2017. Selon Poë, chercheur à l'Université Grenoble-Alpes qui, depuis vingt ans, se penche sur la question, « on ne peut pas dire que les babouins parlent. Ils émettent des vocalisations qui ressemblent beaucoup à des voyelles. Mais il faudrait encore qu'ils combinent ces cinq voyelles, or ils n'en combinent que deux. Par exemple, pour prononcer [wahou]. Il faudrait qu'ils émettent des consonnes aussi. On en est encore loin. C'est un début, un protosystème... » (tiré de : Cerinsek Patricia, « Origines du langage : le pavé dans la mare de chercheurs grenoblois », Place Gre'Net, 17 janvier 2017 : <https://www.placegrenet.fr/2017/01/17/origines-du-langage-le-pave-dans-la-mare-de-chercheurs-grenoblois/118811>)

⁴ Harmand Sonia *et al*, « 3.3-million-year-old stone tools from Lomekwi 3, West Turkana, Kenya », *Nature*, n° 521, 2015, pp. 310-315.

techniques de fabrication d'outils est une phase fondatrice de ce changement (apparition de l'*Homo habilis*, en Afrique de l'est, il y a environ 2 à 3 millions d'années), en favorisant le positionnement bas du larynx dans l'évolution des espèces. La transformation de la structure osseuse des membres inférieurs, de la colonne vertébrale, du plan nuchal, du crâne et un usage plus fréquent des mains, pour la communication gestuelle, accompagnent la phonation dans des finalités instrumentales fonctionnelles favorisant les échanges lors des phases de chasse collective⁵, par exemple. L'ensemble de ces changements a conduit progressivement au perfectionnement de l'expression vocalisée parallèlement à la structuration du néocortex (changement de la disposition du crâne, aire de Broca spécialisée dans le langage). Ainsi, la vocalisation s'est peu à peu sophistiquée⁶. Complémentairement, la langue, comme système articulé de signes conventionnellement définis, les lexiques et la grammaire forment des supports de développement des représentations sociales⁷, des formes symboliques et techniques d'interaction et de coopération/compétition interhumaine. Enfin, n'oublions pas que Ferdinand de Saussure a construit, de façon similaire à Émile Durkheim et à sa sociologie, une définition de la langue comme système, objectivé, structurellement décrite.

Avant d'approfondir l'aspect strictement linguistique, revenons au terme « *communiquer* ». Les mots « *communiquer* » et « *communication* » apparaissent, dans la langue française, durant la seconde moitié du XIV^e siècle, dans le sens de « participer » (proche du latin « *communicare* » signifiant « *mettre en commun, être en relation* »). Y est associée parallèlement la signification assez proche de « *communial* » et « *fusionnel* » (« *union des corps* » par exemple). « *Communier* » et « *communion* » (X^e/XII^e siècle). De

⁵ Claude Hagège propose le schéma d'analyse hypothétique suivant concernant le lien « geste-phonation » à l'époque des grandes migrations de l'*Homo habilis* puis de l'*Homo sapiens* et de l'*Homo neanderthalensis* : « *On peut s'expliquer que, parmi les récepteurs à distance, ce soit finalement l'ouïe qui l'ait emporté sur la vue, et que le caractère vocal-auditif (émetteur-récepteur) du langage humain ait pris le pas sur son caractère visuel. En effet, ce dernier caractère n'est pas exploitable en permanence, puisque les gestes ne sont guère, voire pas du tout, perceptibles quand il fait nuit. En sorte que le signifiant gestuel (même si son rôle, probablement antérieur à celui du signifiant sonore, a pu longtemps s'associer à lui et demeure, avec des variations d'une culture à l'autre, tout aussi présent aujourd'hui) était écarté de l'avant-scène par les contraintes mêmes du monde physique. En outre, à condition que la distance ne soit pas trop grande, un écran total (séparation, relief, accident naturel, etc.), s'il fait obstacle à la vue, n'empêche pas l'audition* » (Hagège Claude, *L'Homme de parole. Contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, 1985, emplacement Kindle ou ek. 296).

⁶ Ces questions et débats sur l'hominisation et la naissance de la phonation sont d'une forte complexité. Par exemple, l'hypothèse de la *néoténie* humaine serait peut-être une des conditions de l'activité langagière. Le postulat d'une spécificité génétique des hominidés en est une autre car même si le babouin émet des voyelles, l'articulation avec des consonnes lui est impossible. Pour plus d'information et l'exploration des différentes hypothèses possibles sur l'origine de l'activité phonatoire et du langage, lire : Moscovici Serge, *La Société contre nature*, Paris, UGE, 1972 (revue et corrigé en 1994) ; Rastier François, *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF, 2010 (chapitre IX). Durin Jean, « Hominisation. Base articulaire », *Revue des études slaves*, vol. 55, n° 1, 1983. *Communications de la délégation française au IX^e Congrès international des slavistes* (Kiev, 7-14 septembre 1983) pp. 7-25 ; Jucquois Guy, « Langage et communication chez les hominidés », *Diogène*, n° 214/2, 2006, pp. 71-94 : DOI 10.3917/dio.214.0071 ; Morin Edgar et Piattelli-Palmarini Massimo, *L'Unité de l'Homme* (trois tomes), Paris, Le Seuil 1974. Dessalles Jean-Louis, Picq Pascal et Victorri Bernard, *Les Origines du langage*, Paris, Le Pommier / Cité des Sciences et de l'Industrie, 2010. Voir aussi les recherches récentes citées dans les notes 2 et 3.

⁷ Harré Rom, « Grammaire et lexiques, vecteurs des représentations sociales », in Denise Jodelet (éd), *Les Représentations sociales*, Paris, PUF, 1989, pp. 131-151.

« *partager à deux ou à plusieurs* », on passe ensuite à « *faire partage d'une nouvelle* » (XVI^e siècle). Puis, la sémantique évolue (« *transmettre une maladie* », « *magnétiser* », « *les tubes communicants* ») pour cristalliser la dénotation plus contemporaine de « *transmission* », suivant ainsi l'évolution des techniques et des découvertes scientifiques dans les transports et l'information. Il est d'usage, dans les introductions à la l'étude des conduites langagières⁸, d'inclure la langue et la parole dans un chapitre plus global sur la communication. Cette dernière peut comprendre aussi bien la communication animale, comme les codes d'interactions entre abeilles, d'autres échanges collectifs entre animaux, comme entre les dauphins ou les loups, ou décrire ceux de type biochimique, entre organes ou fonctions biologiques, dans le système corporel : la circulation de l'information et la réduction de l'entropie s'appliquent aussi à l'activité bioénergétique ou aux écosystèmes. La communication peut donc se référer aux lois de la thermodynamique⁹ ou électromagnétiques de transmission de l'information dans l'espace avec ou sans fil, ou en anthropologie pour décrire les règles d'échange matrimonial et de la parenté. Claude Lévi-Strauss s'est fortement inspiré des lois de la cybernétique et de la communication dans son approche de l'anthropologie. Cette inclusion des objets physiques, idéels et sociaux, quels qu'ils soient, dans un tout communicationnel pose néanmoins un problème. En effet, si l'on suit une telle orientation, le langage y perd son statut spécifique pour devenir un *appendice des systèmes*, gouvernées par les lois plus générales de la cybernétique, de la physique et de l'économie politique. Tout ce qui concerne l'imaginaire, les récits, les biographies, les représentations ou l'identification des humains à des situations fictives ou surnaturelles deviendrait des conséquences, des scories ou des effets d'un système social ou économique. Cette extension et cette généralité du mot « communication » demeure donc problématique.

« *Communication. Terme irritant : c'est un invraisemblable fourre-tout, où l'on trouve des trains et des autobus, des télégraphes et des chaînes de télévision, des petits groupes de rencontre, des vases, des écluses, et, bien entendu, une colonie de raton-laveurs, puisque les animaux communiquent comme chacun sait, depuis Lorenz, Tinbergen et Von Frisch*¹⁰. »

Cette aporie doit nous inciter, dans ce cours, à mieux préciser les notions comme celles de *langage*, de *langue* et de *parole*. La notion de langage est souvent perçue comme synonyme de langue. Il s'agit d'une faculté humaine plus vaste que la langue. Elle englobe de nombreux autres systèmes de signes visant une communication instrumentale, symbolique ou expressive, comme les codes et programmations en informatique ou les partitions en musique, notamment. Le langage mathématique ou la cognition en font

⁸ Bornand Sandra et Leguy Cécile, *Anthropologie des pratiques langagières*, Paris, Armand Colin, 2013, pp. 42-70.

Lohisse Jen, *Les Systèmes de communication. Approches socio-anthropologique*, Paris, A. Colin, 1998.

⁹ Escarpit Robert, *Théorie générale de l'information et de la communication*, Paris, Hachette, 1976.

¹⁰ Winkin Yves, *La Nouvelle communication*, Paris, Le Seuil, 1981, p. 13.

partie. La *langue* désigne un *système conventionnellement et collectivement institué*, formel d'origine sociale. Il inclut les activités langagières pragmatiques de la parole qui l'enrichissent. Selon Ferdinand de Saussure, elle est un objet spécifiquement défini dans les faits de langage. Elle ne dépend pas de l'individu car ce dernier ne peut la créer à lui tout seul bien qu'il prenne part à son élaboration avec d'autres dans l'exercice de la parole. Elle est donc externe à chaque individu et n'existe que par un contrat social entre les membres d'une communauté. La langue est essentielle et collective. La parole est individuelle et accidentelle. Cependant, Saussure insistait pour dire qu'il existe une linguistique de la langue (étudiant l'aspect oral, psychique et social, indépendant de l'individu) et une linguistique de la parole¹¹ (renvoyant à la phonation individuelle et à la psycho-physique).

La langue est un système fondé sur l'économie cognitive (peu de signes pour une infinité de situations à énoncer) et sur l'ambiguïté. Elle renvoie à une double articulation des énoncés linguistiques¹² : la *première* décrit le fait que tout énoncé est fondé sur l'existence de *monèmes*, définis comme des entités minimales porteuses de sens. Les monèmes¹³ sont à deux faces, renvoyant à un *signifiant* (forme vocale) et à un signifié (sens), comme les deux côtés d'une même pièce de monnaie. L'intérêt de cette première articulation de la langue est qu'à partir de quelques milliers de monèmes (« pierre », « soleil », « courir », « froid », « demain », « plus tard », etc.), on peut produire une infinité d'énoncés linguistiques, de phrases, de textes impliquant des objectifs variés. Ces mêmes énoncés linguistiques présupposent aussi une *seconde articulation* : celle des unités de son (ou phonèmes) qui n'ont en eux-mêmes aucun sens mais qui contribuent à l'émergence du sens (présent dans un monème) dans la première articulation. Ces phonèmes permettent, en se combinant, de différencier et de nuancer les monèmes entre eux en étant basé¹⁴. Les phonèmes sont eux aussi basés sur une économie cognitive car à partir d'une trentaine de phonèmes (en moyenne ; trente-six en français), toute langue humaine peut conduire ses locuteurs à produire une très grande diversité d'énoncés, de phrases et de propos.

« Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes ; cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, en nombre

¹¹ Sarfati Georges-Élia, *Linguistique. Initiation aux grandes théories*, Paris, Armand Colin, 2003, ek. 1685.

¹² Martinet André, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1968. Martinet André, *La Linguistique synchronique*, Paris, PUF, 1965.

¹³ Martinet (*op. cit.*) définit différents types de monèmes : les *monèmes autonomes* (adverbes par exemple pouvant être placés n'importe où dans une phrase : comme « maintenant »), ceux *dépendants* (liés à leur place dans une phrase, comme les verbes ou les pronoms), les *monèmes fonctionnels* (permettant la liaison entre monèmes : conjonctions de coordination ou de subordination), les *monèmes lexicaux* ou *lexèmes* étant des entités ouvertes et illimitées (unité minimale de sens réduit à son radical : noms, adjectifs, verbes, adverbes) et les *morphèmes* ou *monèmes grammaticaux* (n'impliquent pas un référentiel précis mais complètent les lexèmes : exemple les déclinaisons dans les marques de conjugaison).

¹⁴ Et nuancés par des intonations notamment.

déterminé dans chaque langue, dont la nature et les rapports mutuels diffèrent eux aussi d'une langue à une autre » (Martinet, 1968, pp. 20-21).

Les rapports entre l'unité des monèmes et celle des phonèmes (en nombre réduit) varie selon les langues et les idiomes locaux.

Une langue est aussi un système qui évolue grâce aux interactions et aux innovations des sujets parlants qui utilise ce dispositif et ses signes vocaux, sémantiques, gestuels (articulés au verbal). Elle permet à une communauté de s'identifier à une entité supra-ordonnée (le territoire, la tribu, la nation, la république, la région, etc.). Elle est aussi changée progressivement par l'apport d'éléments nouveaux venant d'autres zones linguistiques¹⁵, de pratiques spécifiques (par exemple professionnelles) ou d'innovations diverses tant scientifiques que liées aux minorités (argots ou exigences d'égalitarisme lié à l'écriture inclusive, par exemple).

1.1. Communication et approche linéaire/quantitative de la langue

Décrivons maintenant l'approche mécaniste et structurale de la communication qui a servi de modèle aux premières modélisations de la langue, de Ferdinand de Saussure qui a publié son *Cours de linguistique générale*, en 1915 à Roman Jakobson. Nous reparlerons ensuite de la question de la place de la parole dans l'analyse de contenu et de l'échange conversationnel.

Deux dates marquent l'histoire des théories et pratiques de la communication, selon Philippe Breton¹⁶ ou Winkin (*op. cit.*) :

➤1948 : Norbert Wiener publie *Cybernetics or Control and Communication in the Animal and Machine* (Cambridge, MIT.)

➤1949 : un élève de Wiener, Claude Shannon, éditant, avec Warren Weaver, *The Mathematical Theory of Communication* (Urbana, The University of Illinois Press).

Wiener a notamment formalisé l'utilité du *principe de rétroaction* (ou *feed-back*) dans un but de perfectionnement du téléguidage de fusées. La cybernétique est, selon lui, la *science du pilotage* (du grec « kubernetes » = « pilote » ou « gouvernail »). Il reprend l'approche systémique, développée par Saussure, en l'appliquant à la communication, tant chez l'humain, l'animal ou la machine. Un système peut être entendu mathématiquement comme un « *complexe d'éléments en interaction non aléatoire* ». Ludwig von Bertalanffy¹⁷, un biologiste, avait aussi conceptualisé, dès 1937, cette approche en

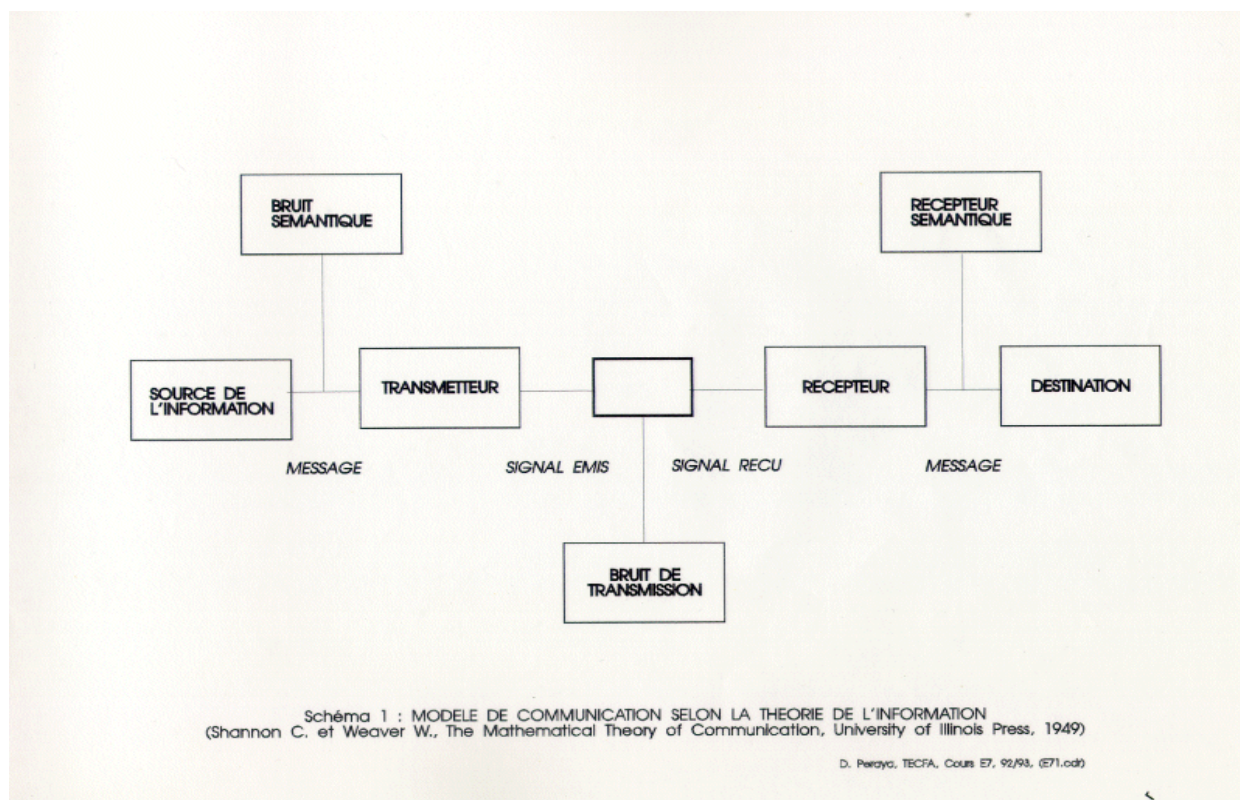
¹⁵ Hagège Claude, *L'Homme de parole... op. cit.*

¹⁶ Breton Philippe, *L'Utopie de la communication*, Paris, La Découverte, 1992.

¹⁷ Ludwig von Bertalanffy, *Théorie générale des systèmes*, Paris, Dunod, 1973 (1^{re} éd. en langue anglaise : 1968).

approfondissant les composantes de la systémique, de la robotique et de la cybernétique et en en proposant une application à la biologie, à la physique et aux sciences de la société. Shannon et Weaver ont, quant à eux et notamment, axiomatisé la notion de *linéarité de la communication* dans le fameux schéma qui a tant servi depuis cette époque¹⁸. Quelles sont les caractéristiques de ce modèle linéaire ? On peut en relever quatre : *fonctionnalité, quantification / mathématisation, formalisation et exportation/application vers les sciences sociales.*

Schéma canonique et linéaire de la communication



Comme Wiener, avec son projet de téléguidage de fusées, Shannon travaillait pour la société Bell Telephone dans une optique strictement technique et d'efficacité de la transmission d'information. Il a construit un modèle mathématique favorisant le calcul de la *meilleure transmission possible* de l'information, conformément à une sémantique (la « *transmission* ») du mot « *communication* », qui s'est généralisée depuis la fin du XVII^e siècle. Le message, tel qu'il est pensé alors, est celui effectivement diffusé à travers un câble téléphonique, contenu proposé donc par une source humaine d'information, au moyen d'un transmetteur technique acheminé *via* un *canal* vers un *récepteur technique*, à l'attention d'une

¹⁸ cf. Escarpit Robert, 1976, *Théorie générale de l'information et de la communication*, Paris, Hachette, pp. 7-42)

Shannon Claude Elwood et Weaver Warren, *The mathematical Theory of Communication*, Urbana, The University of Illinois Press, 1949.

Wiener Norbert, *Cybernetics, or control and Communication in the Animal and Machine*, Cambridge, MIT, 1948.

cible ou *destinataire* humain, lui aussi. L'appareil récepteur sera utilisé par un destinataire du même message ou contenu. Le but de tout cette formalisation est de théoriser comment on peut assurer la *fidélité quantitative* du message originel et de sa diffusion technique. Le codage mathématique de l'information et la notion de « *bruit* » (grésillement de la ligne, déperdition quantitative d'information) constituent des éléments de résolution de ce problème de fidélité quantitative. L'information est pensée comme une valeur statistique et quantitative abstraite (une suite binaire de 0 et de 1). Comme dans tout système d'information, elle est considérée comme indépendante du *contenu* et du *sens*, visés par la source et reçus par la cible (ou destinataire). Communiquer signifie alors, et d'une certaine manière, « *réduire le niveau de bruit, de déperdition et le degré d'incertitude d'une information (donc son équiprobabilité) et proposer une fidélité quantitative du contenu à un destinataire* ».

On assiste donc durant la phase de réflexion structuraliste à la mise en œuvre du modèle cybernétique/quantitatif de la communication¹⁹. Quels sont les buts des techniques de communication, selon les approches de Shannon *et al.* ?

- a. *Réduction de l'entropie*. L'entropie correspond au degré le plus élevé de désordre, donc à une équiprobabilité d'existence d'une information, dans un système (l'entropie d'un corps vivant est, par exemple, la décomposition liée à la mort). Communiquer implique donc de réduire l'entropie (par le contraire de l'entropie, donc par la *neg-entropie*). L'équiprobabilité de l'information est alors minimisée. Il y a moins de désordre informationnel (soit en enlevant, soit en rajoutant de l'information) ;
- b. Conséquemment, le fait de communiquer présuppose l'existence d'un *ordre* dans les éléments constituant le message en tenant compte des règles de la transmission : possibilité d'un *code ou lexique commun*, prévisibilité, pertinence ;
- c. Il faut alors prévoir une *résistance au bruit* du signifiant ou *contenu transmis* de l'information (facilité de codage, vitesse de transmission ; qualité des technologies) ;
- d. Communiquer correctement implique la construction d'un *message optimal*, équilibrant le *principe d'originalité* et celui de *redondance*. Le principe d'originalité implique des chances faibles d'apparition d'occurrences d'une information (originalité et donc nouveauté, apportant un feedback positif ou négatif). La redondance implique au contraire la répétition de la même information, sa fréquence, favorisant ainsi sa transmission et son acheminement, son inscription dans une séquence plausible, prévisible pour faciliter sa compréhension et son décodage ; Une communication optimale devrait combiner « *originalité* » et « *redondance* ».

¹⁹ Escarpit Robert, *Théorie générale de l'information et de la communication*, Paris, Hachette, 1976.

- e. Une bonne communication implique, par ailleurs un contrôle des *connotations* et des *dénotations* par la source et la cible humaines. On observe psychosociologiquement l'existence d'une polysémie pour certains mots ou énoncés, d'une pluralité de valeurs dans les groupes sociaux, d'une variabilité des esthétiques et donc de la nécessité d'explicitation des points de vue afin de désambiguïser certains contextes de communication, etc. ;
- f. L'acte de communication présuppose enfin une utilisation de la *fonction de rétroaction* par la source et la cible humaines. L'usage du *feedback* est lié aussi au *métalangage* qui implique une faculté cognitive unique : communiquer sur ce que l'on est en train de communiquer et commenter des commentaires.

En psychologie, psychosociologie, linguistique, anthropologie, psychiatrie, informatique, sciences physiques, sociologie, mathématiques, on assiste à une diffusion importante de ce schéma et de cette approche quantitative de la communication.

Exemple : L'approche de Roman Jakobson en linguistique qui s'en inspire clairement. Mais il ne s'agit pas de la seule. On peut faire une claire analogie entre le modèle de Shannon et Weaver et celui de Roman Jakobson²⁰, ci-dessous :

CONTEXTE (Fonction référentielle)

DESTINATEUR-----MESSAGE-----

DESTINATAIRE

Fonction émotive/expressive
conative

fonction poétique

fonction

CONTACT (fonction phatique)

CODE (fonction métalinguistique)

Cependant, Jakobson introduit l'idée que les individus contribuent à l'échange linguistique et donc au système par la parole et qu'il vaut mieux formaliser les notions de signification et de référence, associées au code commun qu'est la langue parlée. Du coup, la production de la signification²¹ n'est plus concevable comme du bruit sémantique. Elle fait partie intégrante de l'activité communicationnelle. Dans tous ces

²⁰ Jakobson Roman, *Essais de linguistique générale* (2 tomes), Paris, Minuit, 1963-1973.

²¹ On distingue conventionnellement en linguistique et en pragmatique, la signification qui est attachée au vocabulaire, aux lexiques, aux dictionnaires et aux définitions littérales des mots, d'une part, et le sens qui dépend beaucoup plus des formes implicites et contextuelles de l'interaction langagière, de l'autre. Les mots et les lexiques, porteurs de significations permettent de produire du sens entre acteurs sociaux se parlant et conversant.

modèles mécanistes et structuralistes, la place du « *faiseur de parole* », de celui qui dit « *je* » dans un discours, s'adressant à un « *tu* » et parlant d'un objet, « *il* », est peu théorisée.

1.2. Les critiques de l'approche formaliste et quantitative de la linguistique

Une phrase de Noam Chomski, un théoricien de la linguistique générative²² résume bien ce cantonnement du sujet à une fonction générale : « *Si nous voulons comprendre le langage humain et les capacités psychologiques sur lesquelles il repose, nous devons d'abord nous demander ce qu'il est, non pas comment et dans quel but il est utilisé*²³ ». Pour aller plus loin que l'affirmation, selon nous, trop sommaire de Chomski sur l'approche générative de la langue, il faut, au contraire, observer ce qu'on appelle l'*énonciation*, c'est-à-dire ce que fait un sujet parlant dans le cadre d'un système linguistique et donc comment il produit de la langue tout en l'utilisant. De ce point de vue, les tenants de la linguistique dite « *pragmatique* » (Austin John Langshaw, Jacques Francis, Ducrot Oswald, Ghiglione Rodolphe, Chabrol Claude, Trognon Alain, Searle John, Charaudeau Patrick, etc.) invitent à l'inclusion des conditions concrètes de déroulement d'un échange discursif et conversationnel pour mieux le décrire. Ces conditions et facteurs concrets, dites « *performatifs* », conditionnent le déroulement de l'espace d'énonciation et de co-énonciation. Les oppositions entre langue et discours, syntaxe et sémantique, fonctions référentielles et fonctions intersubjective (liées à l'interaction entre humains) sont moins fortes qu'on le pense. Parler implique donc la le partage turbulent et fatal d'un espace d'*énonciation* et d'*interlocution*. En un mot, comme en cent, *parler c'est recréer la langue* alors qu'elle existe déjà en dehors de soi.

²² Pour Noam Chomsky, chaque locuteur possède des capacités langagières (ou compétences) présentes génétiquement et universellement : le *Language acquisition device*. Le but de la linguistique générative est de décrire et d'étudier l'organisation et le fonctionnement du système fondé sur le LAD et les performances sociales en situation, dans les actes de paroles et en interaction avec des ensembles sociaux et d'autres individus.

²³ Chomsky Noam, *Le Langage et la pensée*, p. 105, cité par Ghiglione Rodolphe, « La communication morcelée », in Rodolphe Ghiglione (éd.), *L'Homme communicant*, Paris, Armand Colin, 1986, p. 16.

Expliquons les différences théoriques entre ces deux termes (locuteur et énonciateur²⁴) qui ont souvent tendance à être confondus, voire synonymes. Dans l'activité conversationnelle et linguistique, on peut se permettre, pour des raisons de déconstruction des logiques conversationnelles, de différencier théoriquement le locuteur et l'énonciateur, même si, à première vue et si l'on cède à une paresse intellectuelle, on peut les confondre. Le premier est une personne qui parle, donc qui génère des paroles, des interjections, communique et élabore des phrases phonétiquement ; il exprime un message oral adressé à un autre locuteur-auditeur, désigné comme « interlocuteur ». Un énonciateur est complémentaiement considéré comme une instance « en plus » (une sorte de variable invoquée, renvoyant à la mise en référence symbolique du discours du locuteur et conditionnant le locuteur réel en situation). L'énonciateur est donc une instance symbolique, conditionnant intimement le locuteur, à quoi on attribue la production d'un contenu (qu'il soit écrit, oral, graphique). Le locuteur est, d'une certaine manière, celui qui articule des mots, parle, échange vocalement. Le locuteur interagit concrètement et charnellement dans un dialogue avec plusieurs autres locuteurs, dans une sorte de polylogue. Cependant, ce qu'il dit et ce qu'énoncent les autres, dépendent du contexte de production de la parole et surtout de sa prise en charge des points de vue et de l'influence d'autres interlocuteurs et plus largement de la référence commune (ce dont on parle). Parler c'est donc toujours être en situation d'interlocution et de co-énonciation, voire de confrontation ou de malentendu. La distinction entre locuteur et énonciateur peut ne pas être faite si on veut se faciliter la tâche pour comprendre ce qui se dit dans un discours. Mais distinguer les deux notions permet de comprendre l'origine des conflits et des ambiguïtés.

« Le locuteur est l'instance première qui produit matériellement les énoncés. C'est pourquoi la notion de locuteur peut être rapprochée de celle de voix. Elle est proférée (ou écrite) par un locuteur (ou scripteur), dotée d'une matérialité, subordonnée à l'expérience sensorielle. L'énonciateur est l'instance qui se positionne par rapport aux objets du discours auxquels il réfère, et, ce faisant, qui les prend en charge. La notion d'énonciateur correspond à une position (énonciative) qu'adopte le locuteur, dans son discours, pour envisager les faits, les notions, sous tel ou tel PDV²⁵ pour son compte ou pour le compte des autres. De la sorte, l'énonciateur est défini comme l'instance aux PDV. La disjonction locuteur / énonciateur rend compte des possibilités que le locuteur se donne, en tant qu'énonciateur, pour tourner autour des objets du discours, pour envisager les faits, les mots et les discours, les notions, les situations, les événements, les phénomènes de tel ou tel PDV, dans le présent, le passé ou le futur, par rapport à soi ou par rapport aux PDV d'autrui²⁶. »

L'énonciation est théoriquement et inévitablement associable à l'existence d'un locuteur, donc d'un individu disant quelque chose à quelqu'un d'autre (désigné comme l'allocataire ou destinataire), à un moment précis, dans un endroit donné, dans une situation particulière. La notion d'énonciation renvoie donc à la volonté théorique de formaliser les effets du contexte d'influence sociale, des représentations, des conduites extralinguistiques, comme la posture corporelle, de proxémie, et un ensemble d'objets et de phénomènes qui nous environnent. Formulé d'une autre façon, un énoncé linguistique est généré par un agent linguistiquement actif, le locuteur, assumant de dire « je ». Il est locuteur car il produit son discours et ses énoncés durant un moment spécifique (le présent, le maintenant) et dans lieu donné (un espace local, l'ici). L'énonciateur est en quelque sorte un niveau plus abstrait de compréhension de ce que le locuteur affirme et décrit et qu'il assume plus ou moins conscient des déterminations de son dire. Ces nuances permettent de penser plusieurs niveaux de réalité de l'activité concrète de communication linguistique et conversationnelle.

²⁴ Simonin Jenny, « De la nécessité de distinguer énonciateur et locuteur dans une théorie énonciative », In: *Documentation et recherche en linguistique allemande contemporain* - Vincennes, n°30, 1984. La Ronde ses sujets, pp. 55-62; doi : <https://doi.org/10.3406/drlav.1984.1001> / https://www.persee.fr/doc/drlav_0754-9296_1984_num_30_1_1001.

Filippi-Deswelle Catherine, « Du locuteur au sujet énonciateur-locuteur » *Arts et Savoirs* [En ligne], 2 | 2012, mis en ligne le 15 juillet 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <https://doi.org/10.4000/aes.464>.

²⁵ « Point de vue ».

²⁶ Rabatel Alain, « Retour sur les relations entre locuteurs et énonciateurs Des voix et des points de Vue ». M. Colas-Blaise, M. Kara, L. Perrin. *Des voix et des points de vue*, Sep 2008, Luxembourg, Luxembourg. Ceted, Université de Metz, in *Recherches linguistiques*, n° 32, 2010, pp.357-373 : <halshs-00504918>

On peut trouver un exemple d'application de la distinction « *locuteur / énonciateur* » dans une étude sur la presse satirique d'Alain Rabatel²⁷.

1.3. Les linguistiques de l'énonciation

Dit encore autrement, trois niveaux sont habituellement distingués quand on observe l'élaboration de la parole :

a/ celui des instances énonciatives, formalisées dans les modèles mécanistes, génératifs et cybernétiques, décrivant la plausibilité, les compétences, les conditions possibles, voire techniques et informationnelles, d'un discours ;

b/ celui empirique, renvoyant au niveau psychosociologique et anthropologique d'échange linguistique, de conversation et de construction des langues (souvent analysé dans les approches de théorisation ancrées) ;

c/ celui de confrontation et de rapport pragmatique de communication des *personnes engagées dans l'interlocution parolière* qui acceptent de se risquer dans un dialogue et des échanges, par glissement, conflits, ajustements, désambiguïsations, (dé)prise en charge de ce l'autre dit ou pense avoir dit, de points de vue, copiés, reformulés, trahis, biaisés, sur le mode critique, ironique, déploratif, humoristique, etc. On comprendra ici que la *parole coûte cher*.

On peut classer ces trois niveaux d'analyse dans l'approche pragmatique de la parole et de la communication. Pour Francis Jacques, « *L'attitude pragmatique concerne la production du sens dans les systèmes de signes. Elle ne regarde la rationalité que pour autant que celle-ci dépend du discours en contexte*²⁸ ». La conversation est alors la « *forme de base* » qui organise l'activité langagière parce qu'on ne peut pas la distinguer d'une situation.

De ce point de vue, la réalité et les identités de chaque interactants de la parole énoncée, proprement dites se constituent dans l'intercompréhension et au moyen de référents cognitifs (routines de savoirs, normes, codes, communément construits, représentations, ethnométhodes, enchaînements pragmatiques de conversations et de rituels). Parler implique aussi, et de façon connexe – on l'a déjà abordé précédemment –, une autre dimension, non verbale, de type à la fois psychosociologique et symbolique, déclinée dans les gesticulations, phonations, intonations, vocalisations, rapports de proximité dans l'espace, intérêts cachés, émotions, etc.

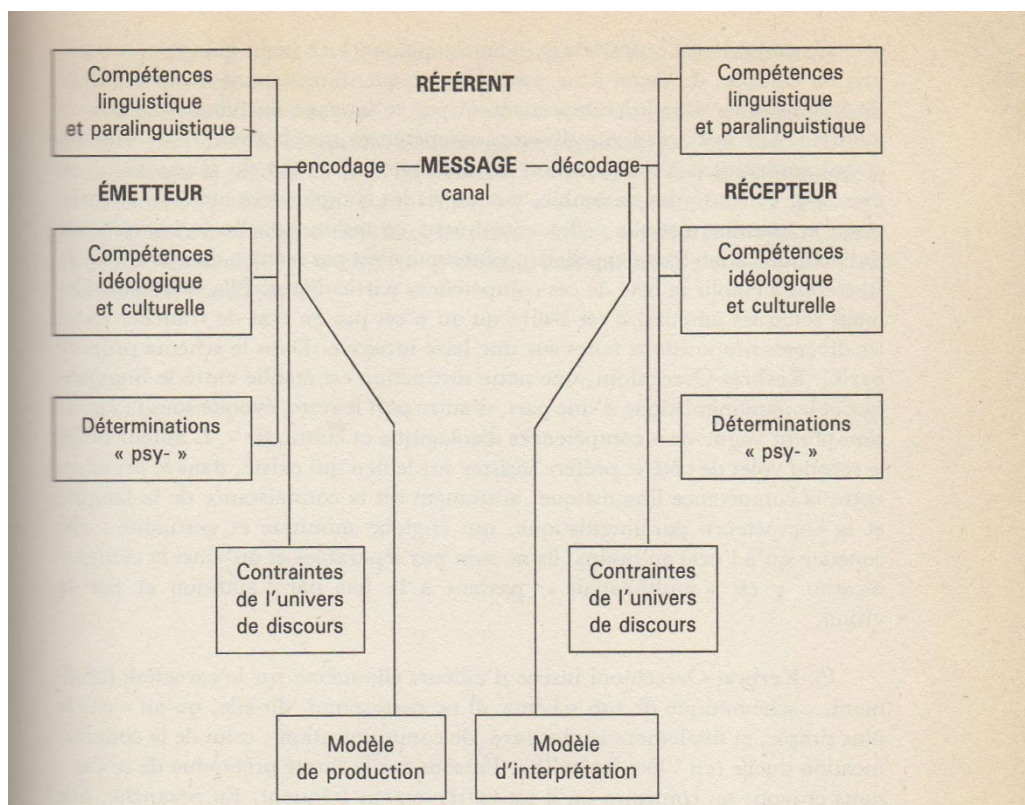
Selon Catherine Kerbrat-Orecchioni :

²⁷ Rabatel Alain, « La déliaison des énonciateurs et des locuteurs dans la presse satirique », *Langage et société*, n° 110/4, pp. 7-23 : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2004-4-page-7.htm#>.

²⁸ Jacques Francis, *L'Espace logique de l'interlocution*, Paris, PUF, cité par Ghiglione, *op. cit.*, p. 29.

« Pour que tout échange soit possible, il faut qu'y interviennent, en permanence, et à tous les niveaux, certains phénomènes de coordination, de synchronisation, d'harmonisation des comportements respectifs des interactants, lesquels phénomènes concernent, par exemple et entre autres²⁹, l'organisation des comportements paraverbaux (proxémiques, posturaux, mimo-gestuels³⁰) ».

Un schéma de la même linguiste résume les remarques précédentes, en les intégrant dans le modèle structuraliste jakobsonien³¹.



1.4. Un modèle psychosociologique de la communication ?

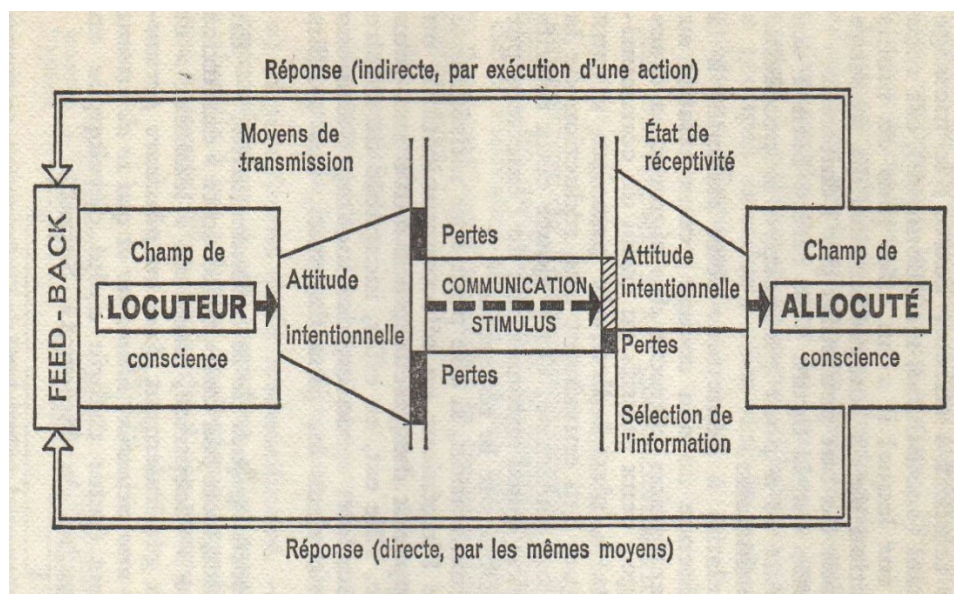
L'approche plus proprement psychosociologique de Didier Anzieu et Jean-Yves Martin³² complète les modèles théoriques précédents sans les invalider. Une place spécifique y est donnée à l'inconscient psychanalytiquement défini et aux attitudes socialement conditionnées.

²⁹ Souligné par nous en italique.

³⁰ Kerbrat-Orecchioni Catherine, « Les négociations conversationnelles », *Verbum*, vol. VII, n° 2-3, 1984, p. 223, cité par Ghiglione, op. cit., p. 31.

³¹ Kerbrat-Orecchioni Catherine, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980.

³² Anzieu Didier et Martin Jean-Yves, *La Dynamique des groupes restreints*, Paris, PUF, 1981.



Tiré de : Anzieu et Martin, *op. cit.*, p. 192.

Différents éléments supplémentaires, non explicités dans ce schéma, mériteraient une rapide description :

- a. Les **filtres socioculturels** ou **représentations sociales** qui structurent le « *champ de conscience* » du schéma d'Anzieu et Martin : ils sont des cadres ou métasystèmes (ou instances générant les postures énonciatives) de normes, de croyances, de cognitions partagées socialement qui régulent les prises de positions personnelles dans les interactions langagières et l'interlocution³³.
- b. La « **multicanalité** » : distinction décrite plus haut par Kerbrat-Orecchioni, entre les dimensions verbale / non verbale, tant dans les formes, codes et les canaux de communication utilisés : la dimension non verbale renvoie aux aspects de vocalisation, phonation, tonalité, postures, gestuelle- impliquant le niveau kinésique (étude des conduites gestuelles, faciales et non verbales) et à la proxémique (étude des relations et interactions spatiales et de leur sens psychosocial et socio-anthropologique). Ces aspects, bien qu'intrinsèquement analogiques, sont très fréquemment indexés sur la forme linguistique ou quasi-linguistique³⁴ ;
- c. L'**impossibilité de pas ne pas communiquer** : axiome évoqué dans la conception orchestrale de la communication de Gregory Bateson, de l'École de Palo-Alto états-unienne et notamment par

³³ Seca Jean-Marie, *Les Représentations sociales*, Paris, Armand Colin.

³⁴ Selon une thèse développée par Cosnier Jacques, 1988, *Clefs pour la psychologie*, Paris, Seghers, 1988. Voir aussi : Bouvron Anne-Marie, Argentin Gabriel et Jakobi Jacques-Marie, « Subordination et insubordination », in. Rodolphe Ghiglione, *L'Homme communicant*, *op. cit.*, 1986, pp. 113-169.

Paul Watzlawick et ses collaborateurs³⁵. Ce principe d'analyse installe la communication dans une perspective interactionniste et psychosociologique : « *activité ou inactivité, parole ou silence, tout a valeur de message. De tels comportements influencent les autres, et les autres en retour ne peuvent pas ne pas réagir à ces communications, et, de ce fait, eux-mêmes communiquer*³⁶ ».

- d. **Facteurs influençant le codage et la transmission par le canal ou « média »** : voir *supra* sur la complémentarité entre le niveau verbal-linguistique et ceux kinésiques et phonatoires ; on y ajoutera les effets de halo, d'argumentation³⁷, d'ordre des mots, de connotations symboliques, des types de canaux utilisés (à distance, par écran interposés, audiophoniques ou vidéophonique, etc., qui sont classés par analogie et par hiérarchisation avec le modèle « *face-à-face* » d'interaction...) ;
- e. **Les attitudes et les manifestations d'intentions conscientes ou non conscientes** des interlocuteurs : elles peuvent consister dans des mécanismes d'*intérieurisation (identification ou introjection)*, comme assimiler la pensée et la personnalité d'autrui comme sienne - ou de *projection*, comme prêter à autrui des intentions ou des attitudes justifiant nos sentiments ou nos propres émotions. On se défend aussi d'autrui afin de protéger notre vision du monde : *scotomisation, mémorisation sélective, interprétation défensive, dénégation ou négation de l'influence de la source, réactance, contre-argumentations*, etc.
- f. **L'état de réceptivité ou d'expressivité** des interlocuteurs, influencés par la circulation et l'adoption de: préjugés, stéréotypes, d'idéologies et clichés des mass médias mais aussi par des postures méditatives, réflexives, critiques, une centration sur l'idéologie internaliste (« *je suis toujours responsable de mes actes* », « *je dois les assumer et je les assume* ») ou externaliste (« *c'est la faute à autrui* » ou « *au système économique* » ou « *à la « société* »), l'autocontrôle émotionnel et cognitif ; l'aptitude empathique, la prise en considération constante du point de vue d'autrui ; l'évitement ou la peur des groupes, etc. ;
- g. **Le mode de traitement de l'information** : interférences des systèmes cognitifs des interlocuteurs ; l'emprise des « *champs de conscience* », des filtres socioculturels et des représentations sociales, qui sont des ensembles sociocognitifs générés collectivement et ayant

³⁵ Watzlawick Paul et al. 1972, *Une logique de la communication*, Paris, Seuil, 1972 (1^{re} édition en langue anglaise : 1967), p. 45-47

³⁶ Watzlawick Paul et al., *op. cit.*, p. 46.

³⁷ Cf. Ghiglione Rodolphe, Bromberg Marcel et Dorna Alexandre, « Parole et persuasion : les espaces sociaux », in Rodolphe Ghiglione (éd.), *L'Homme communiquant, op. cit.*, pp. 77-109.

une emprise sociétale sur les attitudes individuelles ; des niveaux centraux ou périphériques d'appréhension des interactions et des messages³⁸ ;

- h. **Le type de personnalité des interactants** (liée aux deux facteurs précédents) : cette dimension, certes très générale et parfois d'ordre psychiatrique, renvoie aussi aux dimensions sociologique associées aux trajectoires, aux traumatismes, aux ruptures, aux biographies et aux récits de vie³⁹ : histoire personnelle, état mental, affectif, niveau intellectuel, culturel, appartenance sexuelle, professionnelle, géographique, religieuse, politique, etc. ; il se peut que les personnalités psychiatriquement de tendance paranoïaque ou subissant des états limites (dit « borderline ») puissent avoir une emprise sociétale en termes d'opinion, notamment dans les réseaux sociaux (conspirationnismes, diffamations, accusations, persécutions, postures dénonciatrices excessives).
- i. **Le contexte les statuts, les rôles et la situation vécue par les interactants** : emprise des hiérarchies, des fonctions, des statuts sociaux, finalités des communications, caractéristiques spatiales, temporelles du cadre communicationnel, contexte global de foule, de groupe, d'intimité ; situation spécifique plus ou moins ritualisée de travail, de fête, de deuil, de dispute, de joie, etc. ;
- j. **Les buts ou finalités de l'interaction linguistique (énoncés au point i)** : séduction, distraction, domination, éducation, manipulation, information, vente, etc. ;
- k. **Les finalités existentielles, émotionnelles et cognitives** : recherche de sens, de rêve, de transes, d'équilibre cognitif, d'estime de soi ; prédominance de valeurs apolliniennes ou dionysiaques, de celles de compétition/coopération/solidarité, croyances religieuses ou parascientifiques ; place accordée aux entités paranaturelles ou surnaturelles et de type transcendant ; place accordée à la philosophie et à la rationalité de type kantien ou au relativisme culturelle et à une sorte de relâchement des facteurs d'universalisme au nom d'une déconstruction critique des valeurs ; resserrement identitaire et nationaliste, retour aux traditions et aux rituels locaux.

1.5. L'approche pragmatique de la langue : parole, actes de langage, notion d'implicite conversationnel

Terminons notre présentation des modèles de la communication linguistique en abordant un schéma exemplifiant l'étude pragmatique de la parole : l'enchaînement interlocutoire. Diverses conditions

³⁸ Voir article de Bromberg Marcel sur les niveaux périphérique / central de traitement de l'information : Bromberg Marcel, « La communication : le pourquoi », in Rodolphe Ghiglione et al., *Traité de psychologie cognitive (tome 3)*, Paris. Dunod, pp. 227-274.

³⁹ Peneff Jean, *La Mémoire biographique. De l'École de Chicago à l'histoire orale*, Paris, Armand Colin, 1990.

Demazière Didier et Dubar Claude, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan, 1997.

pratiques, sociales, logique et cognitives gouvernent l'enchaînement des échanges verbaux, selon Ghiglione⁴⁰ *et al.* (*op. cit.*) :

➤ *Le principe de l'incomplétude du sujet parlant* qui renvoie notamment à des théories biologiques ou psychologiques ; l'une d'elles est la définition d'une néoténie humaine fondatrice, selon diverses approches⁴¹, des constructions culturelles ;

➤ *Un processus de conflictualité inhérent à la dialectique de la parole : enjeux d'identité, de réflexivité, de complémentations, de genèse d'ambiguïtés, d'incompréhensions, de malentendus, de mauvaise foi, de processus inconscients de séduction, domination, etc. ;*

➤ *Le principe de pertinence* (l'autre est nécessairement pensé comme un interlocuteur à qui je peux parler en ayant le sentiment que ça va être entendu et qu'il est en droit d'entendre) : ce principe est défendu par Jean-Blaise Grize (voir en note de bas de page des références) ;

➤ *Le principe de réciprocité* et de la triangulation (il y a une spécificité et une signification fonctionnelle des déictiques⁴²). « *Je* » n'est concevable qu'en référence à une autre forme déictique et pronominale : le « *tu* » destinataire et à un « *il* » objet et référent de la discussion : ce dont on parle ;

➤ *Le principe du contrat*, défendu par Ghiglione : on parle en vertu d'un accord implicite sur les règles gouvernant le tour de parole et ses finalités : des normes et des principes rituels, de type goffmanien, organisent les échanges : le savoir-vivre, le degré d'attention supposée à autrui, la prévalence d'une crédibilité minimale d'autrui et de soi-même et la délicatesse volontairement portée à l'interlocuteur ;

➤ *Le principe d'influence* est fondé sur les acquis de la psychologie sociale tant expérimentale que clinique : communiquer est un moyen de définir et de structurer une situation qui peut s'imposer ou être acceptée par l'autre ;

⁴⁰ Voir aussi les écrits d'autres spécialistes de la pragmatique : Grize Jean-Blaise, *Logique naturelle et communications*, Paris, PUF, 1996 ; Grize Jean-Blaise, *Logique et langage*, Paris, Ophrys, 1997 ; Adam Jean-Michel, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan, 1999. Une présentation synthétique de ces deux auteurs, précisant les détails de l'enchaînement pragmatique des conversations, est mise en annexes de ce cours (sur Arche, dans l'ENT de l'Université de Lorraine).

⁴¹ Voir cours de licence 2^e année, centré sur les rituels et la transe.

⁴² « On parle de déixis [adjectif : déictique] ou d'indexicalité pour désigner des pronoms de première et seconde personne, certains adverbes de temps, comme *maintenant, aujourd'hui, hier, demain*, etc., et certains adverbes de lieu, comme *ici*. Ce que tous ces termes, appelés déictique, ont en commun, c'est qu'on peut leur attribuer une signification sur la base des indications linguistiques qui leur sont attachées, si l'on connaît la situation d'énonciation : "je" désigne la personne qui parle ; "tu" la personne à qui l'on parle ; maintenant, le moment où l'on parle, etc. Lorsqu'on ignore la situation d'énonciation, il devient impossible d'attribuer de signification aux déictiques, comme le montre le *koan* suivant, emprunté à François Weyergans : "Je suis ici aujourd'hui. Où serai-je demain pour dire que c'était hier ?" » (Tiré de : Moeschler Jacques et Reboul Anne, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Le Seuil, pp. 527-528).

1.6. Description de l'enchaînement interlocutoire : précision sur les caractéristiques des interlocuteurs : Exemple d'un dialogue comme jeu à quatre rôles (Ghiglione, *op. cit.*)

Personnage A	Personnage B
1 ^{er} tour de parole :	1 ^{er} tour de parole :
« je ^a » communicant « je ^a » énonciateur	« tu ^b » destinataire idéal « tu ^b » interprétant
2 ^{ème} tour de parole :	2 ^{ème} tour de parole :
« tu ^a » destinataire idéal « tu ^a » interprétant	« je ^b » communicant « je ^b » énonciateur
Etc.	Etc.

Il existerait, pour tout être parlant, une compétence ou un référent cognitif dit « de l'interlocuteur idéal » qui peut être défini comme une fiction utile lors de l'analyse d'une communication linguistique réussie (le destinataire idéal dans le schéma ci-dessus est en fait l'énonciateur dont on parlait précédemment dans le paragraphe sur l'énonciation). En effet, la fonction de cet interlocuteur idéal que chacun des interactants d'une conversation imagine, est d'attribuer, à chaque tour de parole, pour chaque partenaire de l'interaction, une *étiquette de sens* qui est en fait construite de façon conjointe et interactionnelle durant le *processus interlocutoire*. Cependant, même s'il y a co-construction de ces *étiquettes de sens* favorisant l'échange avec un alter ego (toujours un peu sublimé ou au contraire dénigré), de nombreux locuteurs se conduisent en supposant fortement qu'alter (ou l'autrui) possède un système de représentation spécifique (donc une intention spécifique : par exemple favorable ou défavorable au locuteur) :

« L'observation du processus interlocutoire d'assignation d'une signification à un énoncé par un locuteur montre que cette signification n'est pas simplement donnée à reconnaître, mais qu'elle est construite matériellement au cours de l'échange interlocutoire, selon un processus de compensation séquentielle [déjà bien formalisé par F. Jacques, en 1985, et] auquel participent le locuteur d'un tour de parole et le locuteur du tour de parole suivant (donc l'auditeur du tour précédent). "Compensation" est d'ailleurs un terme partiellement impropre car cette notion présuppose une participation réduite du second locuteur, la fonction de ce dernier consistant uniquement à pallier les imperfections du message émis par le premier locuteur. Or, il y a une part d'inédit dans la signification que le second locuteur attribue au message émis par le premier [...]. De sorte que la signification conversationnelle d'un message, au moment n d'une interlocution est moins la signification "littérale" de ce message à laquelle s'ajouteraient les significations additionnelles qui lui viennent des étapes ultérieures de la conversation, que l'application à ce point n, par récurrence, d'un ensemble de significations qui convergent, et pas nécessairement à partir du point n [...]. Une interlocution réelle n'est pratiquement jamais le déploiement d'un projet de sens qu'un

locuteur aurait planifié [...], qu'il s'agisse de la valeur d'acte de l'énoncé émis par ce locuteur ou de sa valeur argumentative, donc de sa position sur une échelle argumentative⁴³ ».

Cette compétence cognitive partagée et coconstruite prend en compte, avant tout, le contexte et l'implicite de la conversation pour agir dans l'esprit de tout interlocuteur, en plus de la prise en considération des mots eux-mêmes, qui continuent, malgré les effets de contexte, de porter lexicalement une signification littérale. Cette nuance légitime la différence entre *sens* (visé, construit, partagé plus ou moins conflictuellement) et *signification* (produits, contenus, conventions). Ces distinctions ne sont pas sans conséquences sur les procédés d'analyse de contenu mis en œuvre pour des entretiens qu'ils soient collectifs (notamment focus groupes) ou individuels. Cependant, la sophistication de l'analyse pragmatique de la parole et de l'échange linguistique, bien que très intéressante, la rend parfois difficile à appliquer lors d'un projet d'enquête. On ne pouvait pas, dans un tel cours théorique sur le langage et l'analyse de contenu, taire son existence en faisant comme si étudier des productions langagières n'avaient aucune importance majeure et était facile et sans complication. De plus en plus de travaux en sociologie⁴⁴ se réfèrent désormais à ces approches langagières.

1.7. L'ethnographie de la communication et l'anthropologie des pratiques langagières

L'analyse du langage peut aussi tenir compte des acquis de l'anthropologie en intégrant les aspects interactionnels et culturels d'une société donnée. Le modèle de l'anthropologie du SPEAKING ou dit « de la communication » ou « de la parole » a été très fortement diffusé à la suite des travaux de Dell Hymes. Elle est fondée sur le principe du relativisme culturel et donc sur la volonté de rapporter le phénomène langagier à son inscription locale et située.

« Son but est d'étudier le fonctionnement de la parole dans la vie sociale. "Parole" ne renvoie pas ici à la production individuelle (selon la définition de Saussure), mais plutôt à l'activité de langage [...]. Son ambition est de pouvoir comparer des pratiques langagières dans des contextes socioculturels différents. La parution, en 1962, d'un article intitulé "The Ethnography of Speaking" marque la naissance de ce nouveau domaine d'investigation [...]. Hymes propose de considérer la parole comme un processus de communication à étudier dans son contexte social, à la manière des ethnographes. Il ne part pas de la langue parlée mais de la communauté linguistique, qu'il définit comme un groupe de personnes possédant, en commun, des ressources verbales et des règles de communication [...]. L'objectif de l'ethnographie de la parole et de la communication est l'analyse fonctionnelle des activités de langage spécifiques à une culture. Quel rôle joue la parole dans la société ? Quelles sont les pratiques et les stratégies discursives observables dans un contexte donné ? Quels outils peut-on proposer pour cela [...] ? C'est en étudiant, de façon détaillée, la structure d'un phénomène de communication que l'on peut dégager les fonctions du langage dans cette

⁴³ Trognon Alain, « Les linguistiques de la communication », in Rodolphe Ghiglione (éd.), *L'Homme communiquant...*, op. cit., p. 74.

⁴⁴ À l'exception de Bornand et Leguy, op. cit. : chapitre 6 : « Pour une anthropologie pragmatique et énonciative », pp. 147-169.

situation. Ces fonctions ne sont pas universelles, mais elles varient selon les situations [...]. Pour utiliser ce modèle, Hymes propose une méthode qui consiste d'abord à délimiter une communauté linguistique ; puis à découvrir les pratiques langagières qui ont cours dans ce groupe : conversations, cérémonies, palabres, débats, contes, etc. à l'intérieur d'une situation de communication (speech situation) – par exemple un repas, une conférence –, on peut s'intéresser plus spécialement à une interaction entre deux personnes, considérée alors comme un événement (speech event). À partir de là, Hymes propose de dégager l'unité minimale qui, pour lui, n'est ni la phrase, ni le mot, ni le phonème, mais l'acte de parole (speech act) : par exemple une plaisanterie, au cœur d'une conversation⁴⁵ ».

Cf. Tableau de l'anthropologie du SPEAKING (= *Setting, Participant, Ends, Acts, Keys, Instrumentalities, Norms, Genre*) en ethnographie de la communication⁴⁶

Modèle du SPEAKING	contenu du SPEAKING	correspond à
Situation (setting =S)	cadres psychologique (temps/lieu) et sociologiques	CONTEXTE
Participants (=P)	locuteurs, auditeurs, destinataires ou non, participants ou non à l'action	DESTINATEUR/ DESTINATAIRE
Finalités (Ends =E)	buts, résultats de l'activité de communication	
Actes : (Acts Sequences= A)	contenu (thèmes) et formes du message (style)	
Tonalités (Keys =K)	canal et formes du discours accent, ton du discours	CONTACT
Instruments : (Instrumentalities =I)	canaux de communication et codes leur correspondant (formes de la parole)	MESSAGE / CODE
Normes (=N)	croyances, normes d'interaction et d'interprétation	
Genre (=G)	type d'activité du langage (proverbes, devinette, conte, mythe, poème, discours, lettre commerciale)	

⁴⁵ Bornand et Leguy, *op. cit.*, pp. 78-79.

⁴⁶ Hymes Dell (éd.), *Language in Culture and Society*, New York, Harper and Row, 1964.

Hymes Dell, « The Anthropology of Speaking », in Thomas Gladwin et William Sturtevant (éd.), *Anthropology and Human Behavior*, Washington, Anthropological Society of Washington, pp. 13-53.

Hymes Dell, « Models of the Interaction of Language and Social Setting », *Journal of Social Issues*, vol. 23, n° 2, 1967, p. 8-28.

Bien qu'utile méthodologiquement parlant, le modèle de Hymes ne prend cependant pas suffisamment en compte la perspective temporelle d'une conversation et celle de l'enchaînement pragmatique de la parole (voir *supra*).

Conclusion du chapitre 1

Il était important de rappeler synthétiquement les principaux modèles théoriques (sans prétendre à l'exhaustivité) du *background* social, communicationnel et linguistique, servant de fil conducteur aux approches exposées dans les deux chapitres qui suivent. En même temps, on a proposé de décrire les facteurs principaux conditionnant ou expliquant ou décrivant le déroulement de la parole et des phénomènes d'interaction linguistique. Les chercheurs les plus intéressés par les problèmes linguistiques en sciences sociales (hors de la linguistique elle-même) ont été les anthropologues, pour des raisons évidentes de type interculturel et de communication langagière avec des sociétés « autres », et les psychosociologues (en lien soit avec des problèmes cliniques, soit scolaires) bien qu'on remarque l'existence d'intérêts de recherche limités ici et là, tentant de prendre en compte l'ethos et le déterminisme de classe sur les productions linguistiques dans une logique parfois un peu trop mécaniste⁴⁷, bien que les recherches de William Labov⁴⁸ ou de Basil Bernstein⁴⁹ demeurent des références importantes en la matière.

Il est certain qu'il faudrait un cours plus approfondi pour décrire les positions intéressantes de ces auteurs qui proposent de tenir compte des apports de l'ethnographie située, de l'observation participante pour mieux appréhender les faits linguistiques qui se déroulent au sein des groupes et des strates dites « populaires » (argots, dialectes⁵⁰, niveaux de langage maîtrisés, etc.). La discussion aurait été intéressante à ce sujet mais le but de ce cours est de présenter les méthodes d'analyse des corpus textuels et plus largement de tous les contenus qualitatifs qui peuvent être formalisés sous la forme de tableaux à double entrée ou synoptiques. Dernière remarque : depuis une vingtaine d'années, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, en France, a légitimé la création et l'institutionnalisation d'une sous-section des sciences humaines appelée « Sciences de l'information et de la communication » qui se réclame d'une épistémologie autonome et spécifique alors qu'elle tire l'essentiel de ses acquis

⁴⁷ Bourdieu Pierre, « L'économie des échanges linguistiques », *Langue française*, n°34, 1977, pp. 17-34 : https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1977_num_34_1_4815.

⁴⁸ Labov William, *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1970.

⁴⁹ Bernstein Basil, *Langage et classes sociales. Codes sociolinguistiques et contrôle social*, Paris, éditions de Minuit (1^{re} édition en langue anglaise : 1971), 1975.

⁵⁰ Voir un exemple de recherche sur le dialecte : Seca, Jean-Marie. « La diffusion du rap : conventionnalisme et originalité dialectale en Italie, en général, et à Naples, en particulier », *Sens-Dessous*, vol. 25, no. 1, 2020, pp. 111-122. <https://doi.org/10.3917/sdes.025.0111>; <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02960725v1>.

scientifiques de la sociologie, de la linguistique et de la psychologie sociale. La sociologie et la psychologie sociale ont donc une place primordiale et première dans l'analyse des données linguistiques et communicationnelles bien avant que n'existe cette section qui est une originalité administrative dans le champ de la recherche française en sciences sociales.

Chapitre 2 : Les méthodes d'analyse de contenu

Comme le souligne Laurence Bardin, en citant des auteurs classiques du domaine, l'analyse de contenu (ou AC) est :

« Une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications, ayant pour but de les interpréter » selon une mise en référence avec un texte écrit par Bernard Berelson⁵¹.

Analyser le contenu d'un document, d'un écrit ou d'une communication, c'est donc produire (recherche et constitution d'un ensemble de productions orales, audiovisuelles, iconographiques, multimédias ou textuelles), transcrire et/ou homogénéiser (s'il s'agit de données secondaires ou de seconde main), résumer (par des techniques spécifiques), analyser leurs éléments d'informations centraux et repérer les significations (littérales) et les sens multiples (ambigus, conflictuels, divergents, controversés) qui y sont énoncés.

Cette définition de l'analyse de contenu est adoptée par de nombreux experts (voir liste bibliographique et notes de bas de page⁵²) Il s'agit alors de catégoriser des concepts provenant de l'analyse dialectique, allant de la problématique à la lecture des dires et inversement. Elle porte donc sur des contenus (oraux, écrits, communicationnels) et viser à découper, classer les dits contenus autant que possible à partir de catégories induites (approches de théorie ancrée ou d'analyses pragmatiques de l'énonciation) ou, au contraire, préalablement construites (hypothèses préalables issues d'une théorie sur les comportements des observés). La synthèse de l'AC peut se faire en cherchant à rendre compte d'un corpus constitué dans le cadre d'une problématique, dans un rapport plus ou moins exhaustif ou formalisé, au moyens d'indices, de calculs, de schémas et de tableaux.

2.1. Le problème de l'interférence enquêteur (préjugement)/enquêté (ses dires), de l'inférence et de la fidélité descriptive dans l'analyse des entretiens

L'analyse de contenu comprend une panoplie assez large d'outils de description et de résumé des discours et d'autres types de contenu (images fixes ou animées, musiques⁵³, archives de toutes sortes,

⁵¹ Cité par Bardin Laurence, *L'Analyse de contenu*, Paris, PUF, pp. 39-40 : Berelson Bernard. *Content Analysis in Communication Research*, Glencoe, Ill, The Free Press, 1952, citée par : Bardin Laurence, *L'Analyse de contenu*, Paris, PUF, 1977.

⁵² Exemple de définition analogue : « l'analyse de contenu permet de retracer, de quantifier, voire d'évaluer, les idées ou les sujets présents dans un ensemble de documents : le corpus » (Leray Christian, *L'Analyse de contenu. De la théorie à la pratique. La méthode Morin-Charter*, Québec, Presses de l'Université du Québec). Voir aussi les textes sur différentes méthodes d'AC réunis dans : Rémy Jean et Ruquoy Danielle (éd). *Méthodes d'analyse de contenu et sociologie*, Bruxelles, Presses de l'Université Saint-Louis, 1990.

⁵³ Margulis Elizabeth Hellmuth *et al.*, « What the music said: narrative listening across cultures », *Palgrave Communication*, n° 5, 2019, pp. 146. <https://doi.org/10.1057/s41599-019-0363-1>.

données multimédias, etc.). Outre leurs objectifs de *restitution* (la plus respectueuse et authentique possible) et de *synthèse* (si on possède mille pages de transcription d'entretiens, on ne peut pas les citer ou les analyser extensivement dans un compte rendu et il faut donc en faire la synthèse informée et intelligente), toutes ces techniques visent l'*inférence*⁵⁴.

« Le but de l'analyse de contenu est l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production (ou éventuellement de réception), à l'aide d'indicateurs (quantitatifs ou non). L'analyste est comme un archéologue. Il travaille sur des traces : les « documents » qu'il peut retrouver ou susciter. Mais ces traces sont la manifestation d'états, de données, de phénomènes. Il y a quelque chose à découvrir à travers et grâce à elles. Comme l'ethnographie a besoin de l'ethnologie pour interpréter ses descriptions minutieuses, l'analyste tire parti du traitement des messages qu'il manipule pour inférer (déduire de manière logique) des connaissances sur l'émetteur du message ou son environnement par exemple. Il travaille sur des indices soigneusement mis à jour par des procédés plus ou moins complexes, comme un détective. Si la description (l'énumération, résumée après traitement, des caractéristiques du texte) est la première étape, nécessaire, et si l'interprétation (la signification accordée à ces caractéristiques) est la phase ultime, l'inférence est la procédure intermédiaire qui permet le passage, explicite et contrôlé, de l'une à l'autre⁵⁵ ».

L'inférence est une méthode rationnelle et distanciée, basée à la fois sur la logique formelle, impliquant le suivi des règles de l'explicitation des catégories qu'on est censées utiliser, et sur la prise en compte des processus interactionnels d'énonciation. Il s'agit de déduire, en observant scrupuleusement les formes et les modes d'élaboration des textes ou les types d'interactions langagières, *quel(s) sens* les divers partenaires d'un échange communicationnel, y compris scientifique, juridique, administratif, ou philosophico-littéraire, attribuent à un **objet commun** (un **réfèrent** dans la conversation, l'entretien ou un débat, même controversé) dont ils parlent.

Le but est d'abord **descriptif** (rendre compte au lieu de pré-interpréter ce que disent les interviewés). Mais l'aboutissement de l'analyse de contenu est aussi lié à la problématique d'enquête elle-même qui implique la question suivante : *que recherche un analyste durant le recueil de données et dans quel cadre de production de connaissance* (par rapport à quelle grille d'analyse et quels enjeux théoriques ou de conflit intellectuel ou scientifique) ?

Pour parvenir à l'objectif d'inférence (qui vise à **la synthèse explicative d'énoncés hétérogènes à classer**), il faut aussi régler le problème de l'*interférence* entre le chercheur enquêteur et les observés. L'analyste projette ses schémas cognitifs (idéologiques) et affectifs⁵⁶, au nom de sa problématisation à lui (ou à elle),

Nattiez Jean-Jacques, « Peut-on parler de narrativité en musique ? », *Canadian University Music Review / Revue de musique des universités canadiennes*, 10 (2), 1990, pp. 68–91. <https://doi.org/10.7202/1014886ar>.

⁵⁴ Processus d'analyse d'énoncés ou de prémisses mis en œuvre pour aboutir à une assertion catégorielle synthétique qui les exprime et les conclut.

⁵⁵ Bardin, op. cit., p. 43.

⁵⁶ Le risque principal de l'analyse de contenu, surtout chez un débutant, mais aussi chez tout chercheur insuffisamment formé ou trop sûr de soi, est de sombrer dans la projection d'idées ou de névroses personnelles (souvent d'une cause à défendre

sur les dires des enquêtés ou sur des contenus (archivistiques ou écrits). Les observés ou indigènes (interviewés notamment) énoncent précisément des avis et des opinions, parfois savamment, dont les significations peuvent être tendanciellement éludés, biaisés, transformés, instrumentalisés (par le but idéologique de l'analyste dans sa problématique de recherche). On ne parle pas ici de l'instrumentalisation des mots et des discours par les acteurs sociaux et entre eux (procédés rhétoriques usuels dans les sociétés), mais de celle du chercheur « objectif » qui prétend réaliser l'analyse de contenu au nom de sa problématique, en omettant de s'auto-analyser. On vise, par le terme « interférence », l'intentionnalité analytique biaisée, au nom d'une idéologie ou d'une croyance, y compris scientifique et soi-disant impartiale, ou d'une problématique personnelle (parfois biographique ou émotionnelle) ou partisane de chercheurs ou apprentis chercheurs.

Comment peut-on réaliser une analyse de contenu à peu près correcte, c'est-à-dire une procédure dont on est parvenu à extraire, ou tout du moins, à **contrôler** les préjugements et les intentions inconscientes ou idéologiques des chercheurs ? Comment peut-on alors réussir, en tenant compte de ce parasitage affleurant, à restituer le propos exact et l'intention précise, voire la complexité des dires et des contenus, effectivement énoncés par les enquêtés⁵⁷ ?

Ce but de scientificité de l'analyse de contenu peut être atteint en veillant à respecter plusieurs conditions préalables et de pratique :

ou de traumatismes personnels) ou dans le subjectivisme. Dans tous les cas, on prétend parler pour les enquêtés, voire pour des catégories sociales et économiques entières, alors qu'on a soit mal compris les propos indigènes, soit rapidement généralisé, c'est-à-dire étendu abusivement les arguments d'un cas particulier à un ensemble social.

⁵⁷ Au-delà du fait assez médiocre d'être choisis par défaut et faute de pouvoir faire autrement, car on ne maîtriserait pas les outils quantitatifs, on sait aussi par ailleurs que les méthodes qualitatives (qui semble « faciles » au premier abord) sont assez mal pratiquées et qu'elles sont choisies par des sociologues engagés qui veulent absolument soutenir des mouvements sociaux ou une posture intellectuelle. Les guides d'entretiens sont, dans certains contextes de recherche, moyennement non directifs et induisent tant par les types de questions posées que par la posture corporelle et faciale approbatrice des intervieweurs/intervieweuses des réponses allant souvent dans la direction idéologique des attentes de ces chercheurs engagés. De nombreux entretiens adoptent la structure d'une prophétie autoréalisatrice (*self-fulfilling prophecy* ou effet Pygmalion) et finissent par récolter des résultats qui sont déjà présents dans la problématique et la position philosophique des chercheurs qui se vantent fièrement d'être impliqués. À quoi sert une recherche par entretiens si elle ne permet pas de surprendre le chercheur et de le dérouter ? Si l'on trouve à la fin du processus d'enquête, les présupposés du début, on se demande pourquoi on effectue une telle démarche. L'approche inductive où le terrain est censé « parler » à la place du sociologue est aussi un leurre épistémologique car on sait très bien que des catégorisations implicites, qui surgissent par enchantement du terrain, s'insistent durant la pratique d'enquête de façon inconsciente durant les interactions et après (lors de la transcription et de l'analyse des données). Évidemment, les sociologues « *inductivistes* » peuvent alors aussi se persuader qu'ils font leur devoir en « donnant la parole au terrain » (un peu comme l'homme ou la femme politique qui prétend appuyer ses propres idées sur ce que « dit le peuple »), même si par l'induction, il instille ses choix de pensée et son idéologie subtilement.

2.1.1. Essayer de faire du strict *but de description synthétique d'un corpus, l'alpha et l'oméga d'une analyse de contenu*

Parallèlement et en complément (on préférera dire « successivement »), on peut y ajouter une *interprétation* des résultats obtenus. Cette interprétation est reliée à une problématique d'étude, elle-même organisée à partir de grilles d'analyse (inscrites notamment dans le guide d'entretien). Certaines de ces grilles d'analyse sont le plus souvent d'origine théorique (liées à des lectures de travaux antérieurs). Elles peuvent aussi schématiser des appartenances partisans et idéologiques des chercheurs⁵⁸ et/ou être issues de leurs expériences personnelles. On comprendra que l'interprétation est le *processus clé de finition de l'analyse de contenu* bien que la *description synthétique en soit la condition de réussite scientifique*. La critique faite par les deuxièmes évaluateurs de mémoires est fréquemment : « on ne perçoit pas assez votre option théorique dans l'analyse des données ». Cependant, ce reproche est assez difficile à faire si l'étudiant(e) a fait une bonne description synthétique du contenu. Dans un premier temps, il faut uniquement vérifier si la description a été bien synthétisée et si elle a pu restituer les dires des enquêtés et, dans un second temps, si la problématique (incluant l'approche théorique du thème traité) est bien en lien avec les résultats obtenus. Une analyse de contenu devrait donc être réalisée dans un cadre méthodologique, théorique et épistémologique régulé par le principe d'objectivité défini par le but de *rendre compte des corpus textuels* ou même non linguistiques (par exemple des affiches publicitaires, des tracts politiques, des sons ou des contenus filmiques).

2.1.2. L'analyse de contenu *présuppose la recherche d'un sens caché, implicite, latent, inédit d'un message*

On peut donc nuancer ce qu'on affirme précédemment du fait de son objectif d'interprétation, énoncé en 2.1.1. Conformément à des traditions hétérogènes de la philosophie, de l'herméneutique, des sciences de la communication, de la linguistique, de la sémiologie, de la sociologie, de la psychanalyse ou de l'anthropologie, on présuppose que les indigènes sont porteurs de sens et d'objectifs dont ils n'ont pas toujours clairement conscience. Ils ne seraient donc pas spécifiquement attentifs aux sens polyvalents de leurs discours, comme par exemple, leurs préférences esthétiques (liées au système de la mode notamment) ou audiovisuelles. C'est d'ailleurs pourquoi on a différencié théoriquement « énonciateur » et « locuteur » dans le chapitre 1. Et même s'ils sont conscients, autocritiques et rationnels, en ayant bien pesé leurs propos durant un écrit ou un entretien d'enquête, ils ne perçoivent pas toujours la *communauté*

⁵⁸ Dans le cadre des formes de propagande, dans les sociétés complexes y compris démocratiques, des représentants politiques de l'opposition, des parlementaires ou des gouvernements font souvent leur propre analyse de contenu instrumentalisée de ce que « les gens » ou le « peuple » pensent. On se retrouve alors face à un terrifiant jeu de ventriloques faisant parler les marionnettes que deviennent les « gens » et en prenant appui partiellement sur tel ou tel citoyen ou groupe de citoyens. Le vrai problème surgit quand ces interprétations idéologico-politiques rejoignent celles de certains des scientifiques qui se prétendent sincèrement engagés, mais qui instrumentalisent quand même les propos des enquêtés. Aucun scientifique n'est à l'abri de cette complaisance face au pouvoir ou sous l'influence de minorités actives.

de point de vue ou d'opinions (appelée « représentation sociale ») qui se forme de manière matricielle collectivement, au fur et à mesure dans l'espace social et durant leurs interactions avec autrui⁵⁹. Le but de l'analyse de contenu (et on pourra dire du sociologue en tant que professionnel) est alors de décrire cette représentation sociale⁶⁰ dont chaque interviewé est un cocréateur (un participant actif et un receveur d'influences sociales).

2.1.3. Vu ce qui est dit en point 2.1.2., une analyse de contenu implique l'*activation d'une lecture non profane*, sortant de la perception immédiate dite « naturelle » d'un objet ou d'un phénomène que pourrait avoir tout acteur social ou indigène

Ce problème de la lecture non naïve d'un propos (archivistique, documentaire ou oral transcrit d'un corpus d'entretiens), que son auteur-indigène (l'interviewé, le journaliste, l'acteur social, le témoin ou l'auteur anonyme) pense lui aussi comme étant bien pensé et non naïf, est un grand paradoxe de l'analyse de contenu. En effet, l'analyste du contenu prétend atteindre un degré supplémentaire de saisissement-compréhension du non-dit, de l'implicite, du sous-entendu (du non encore entendu habituellement) et donc du sens caché, parfois des pluralités de sens, des contenus transcrits ou collectés. Il prétend s'élever « au-dessus » du propos tenu et de l'expertise de l'acteur indigène, en se voulant expert de l'indigène tout en respectant sa parole et son authenticité.

Comme le souligne justement Laurence Bardin : « *L'intérêt majeur de cet outil polymorphe et polyfonctionnel qu'est l'analyse de contenu, réside – outre ses fonction heuristiques et vérificatives – dans la contrainte qu'elle impose d'allonger le temps de latence* entre les intuitions ou hypothèses de départ et les interprétations définitives. Jouant le rôle de "techniques de rupture" face à l'intuition facile et hasardeuse, les procédures d'analyse de contenu obligent à *marquer un temps* entre le stimulus-message et la réaction interprétative⁶¹ ».

Tout est dans ce « oh temps suspend ton vol ». Cette rétion, ce retour à soi, cette capacité à se corriger, de se reprendre et de dépendre, de travailler sur ses émotions, ses passions et ses colères font que l'analyse de contenu implique aussi une sorte d'ascèse fondée sur l'auto-analyse, l'humilité et une grande tolérance face à la divergence de pensée. Cette nécessité du *détour* et de la *suspension des habitudes de pensée et du temps* (retardement) déroutent, au sens propre du mot. Elle fait sortir le discours des sentiers battus par les indigènes. L'ex-indigène qu'est devenu le

⁵⁹ Les interviewés peuvent donc parfois être influencés par des groupes, quelques fois en être à moitié conscients, et ils cherchent, à d'autres moments, à manipuler autrui y compris un enquêteur, pour les raisons les plus diverses.

⁶⁰ Une RS, soulignons-le, concerne toujours un « objet » de représentation (il n'y a pas de représentation sans objet de représentation : veillez à bien le préciser dans vos titres de mémoire : il faut toujours dire *qui* (l'acteur social, le groupe enquêté) produit une RS et sur quel objet elle porte).

⁶¹ Bardin Laurence, *L'Analyse de contenu...*, op. cit., pp. 13-14.

chercheur, porteur d'un « regard éloigné⁶² » sort aussi de son orbite habituelle. Elle oblige ce dernier à errer et à hésiter ainsi qu'à bien diversifier les angles d'analyses afin de restituer correctement à la fois le contenu énoncé et son sens (ou ses sens diversifiés, pluriels et parfois ambigus).

2.1.4. Si on n'a pas d'autre option, il suffit avant tout de restituer synthétiquement les dires analysés

Si la perspective d'inférence ou de mise au jour de sens cachés est difficile à rejoindre, on peut envisager le but élémentaire de *simple restitution des dires et des contenus*, objectif premier déjà défini précédemment. Cette procédure élémentaire est bien compliquée à accomplir car elle exige une rigueur et une précision ainsi qu'une forte volonté de respect des énoncés. Cette description ne peut se contenter de « redire » ce qui a déjà été proféré. Il faut aussi les catégoriser pour les résumer. Cette redondance sans aptitude à résumer est assez caractéristique de certains apprentis sociologue quand ils rédigent la partie « résultats » de leur mémoire. Il y a aussi, dans cette exigence, deux autres nécessités qui peuvent se compléter. Premièrement, il faut *synthétiser* un corpus textuel dont la dimension est *n* fois plus volumineuse que le rapport, la thèse ou le mémoire. Deuxièmement, en même temps qu'il s'agit de décrire un corpus, par la synthèse, il faut établir une *classification*⁶³, formulée par des propositions linguistiques densément significatives. Il faut établir par conséquent des catégories (thèmes avec leurs sous-thèmes ou spécifications thématiques) qui permettent de *classer* un ensemble d'énoncés ou de contenus. Ces énoncés (phrases, mots, paragraphes) convergent, malgré la diversité des locuteurs interviewés, en étant rangés dans chaque catégorie (ou sous-catégorie) créée par l'analyste. Plusieurs méthodes existent à ce sujet. Elles visent toutes la fidélité descriptive et la restitution des principaux aspects d'un corpus : de *l'analyse lexicale* à celle de *l'expression* en passant par la restitution entière de récit (histoire de vie⁶⁴, témoignages, journaux de recherche) dans le cadre de procédures d'enquêtes ethnométhodologiques ou ethnographiques.

⁶² Lévi-Strauss Claude, *Le Regard éloigné*, Paris, Plon, 2001.

⁶³ On attire l'attention du lecteur sur la différence sémantique entre les termes « classification » et « classement ». « Classification » (ou synonymiquement « système de classement ») signifie « liste de catégories (ou de classes) destinées à l'activité de classement ». Le « classement » est la « procédure d'application d'une classification, ou liste de catégories, à un corpus donné ». Le sens commun a tendance à confondre les deux opérations qui sont en fait assez différentes même si elles sont liées car, pour établir une classification, il faut avoir du matériel (des plantes ou des animaux à observer, des discours à lire, etc. qui constituent le corpus) à classer.

⁶⁴ Pineau Gaston et Le Grand Jean-Louis, *Les Histoires de vie*, Paris, PUF, 1993.

2.2. Qu'est-ce qu'un contenu, par exemple, dans une enquête par entretien ?

2.2.1. L'analyse de contenu au début et en fin de parcours d'enquête ?

L'analyse de contenu est conceptualisée paradoxalement à la fois au *début*, dès la problématisation et la confection d'un guide d'entretien, tout en étant une *finalité* lors du processus de recherche d'inférence et de retardement de l'interprétation, impliquant une prudence scientifique, une méthode dialectique allant du *concret perçu* au *concret pensé*, voire la pratique d'une réduction phénoménologique ou *epochè*⁶⁵. Pourquoi l'analyse de contenu est-elle pensée dès le début ? Lors de la formulation d'un guide d'entretien, on construit aussi explicitement ou implicitement (sans s'en rendre compte) une grille d'analyse⁶⁶, tentant d'anticiper les types de relances possibles dont on ne peut que faire une liste approximative et inévitablement incomplète, en les programmant intuitivement ou théoriquement. Ces relances possibles ne sont pas des questions à poser obligatoirement. Elles permettent uniquement d'anticiper les points qu'il est souhaitable de relancer dans le discours de l'interviewé. Elles concernent le thème traité qui correspond à la *consigne* ou question principale d'un entretien non directif. Elles renvoient aussi à une grille de relances possibles pour chaque *consigne* ou question principale d'un entretien semi-directif. Le guide d'entretien (incluant une liste de relances possibles pour chaque question-consigne) constitue donc, par la priorisation des sous-thèmes de relances à privilégier durant l'enquête, une sorte de *début de l'analyse de contenu (avant qu'elle ait lieu)*. Parfois, la problématique théorique peut conditionner la confection du guide d'entretien et donc conditionner l'analyse qu'on va en faire. Parfois, c'est l'expérience acquise par le chercheur concernant un milieu social donné qui lui permet de réaliser un guide d'entretien. *En résumé*, vu qu'un guide d'entretien est rédigé entièrement ou partiellement dans la continuité d'une problématique, il est constitutivement associé à une proto-analyse de contenu (donc à un début de classification possible du corpus).

2.2.2. Commentaire pernicieux sur la logique de la découverte et de l'exploration

Si on considère cet aspect de l'approche par entretiens, on a de fortes chances de retrouver, après leur transcription et de l'application d'une procédure d'analyse de contenu, une partie des modèles de catégorisation du réel et de la grille d'analyse ayant conduit à organiser la problématique d'enquête. Même si on a émis des critiques sur cette redondance entre guide d'entretien et données recueillies, cela n'est pas très grave en soi car il se peut que l'entretien, par le type de question posée aux interviewés (bien formulées, adaptées au milieu, respectant les modes de pensée des indigènes et leur demandant de les creuser), soit pour eux un moment fort et marquant où ils disent des choses importantes. Donc il

⁶⁵ L'*epochè*, d'après Edmond Husserl, est une forme de suspension des préjugés et de réactions naturelles. Ces habitudes de pensées sont « mises entre parenthèses » dans le but de mieux connaître un phénomène.

⁶⁶ Voir cours annexe sur les méthodes et la confection d'un guide d'entretien.

faut toujours espérer qu'ils apportent l'essentiel de leur vision du monde en vous parlant. Le fait de retrouver, en fin de parcours (une fois les entretiens transcrits et analysés), des éléments du guide d'entretien et de la problématique peut donc s'avérer positif et confirmatoire. Et parfois, par-dessus le marché, ce processus de confirmation peut aussi être accompagné de contenus « découverts » et « nouveaux », « inédits ».

Il faut néanmoins affirmer que toute procédure d'approche par entretiens est centrée sur une démarche *heuristique, de découverte et d'exploration*. Si l'on trouve, en fin de course, ce que l'on savait ou ce que l'on pensait savoir sur les pratiques et les représentations observées, on est projeté inéluctablement non pas vers la méthode inductive et la découverte, mais vers une fausse méthode hypothético-déductive mal maîtrisée. On rappelle que la méthode hypothético-déductive a pour but justement de vérifier empiriquement et par l'analyse statistique un modèle de savoirs formalisé plus ou moins controversé. Or, par l'approche qualitative, on n'applique pas du tout ce mode de raisonnement. C'est ce qui conduit à dire que retrouver dans les résultats d'analyse de contenu ce qu'on avait pensé au début d'une enquête qualitative donne l'impression d'une mauvaise application de la méthode hypothético-déductive.

Continuons notre présentation malgré cette remarque pernicieuse qui devait être faite.

2.2.3. Qu'est-ce qu'un contenu ?

Comme l'énonçaient Rodolphe Ghiglione et ses collaborateurs, en 1980⁶⁷, l'analyse de contenu doit être *incluse dans un ensemble pragmatique* qui comprend à la fois l'analyse du contexte de formulation des catégories d'analyse et la situation d'énonciation des propos des enquêtés : ce que Bardin nomme les « conditions de production » de l'énonciation. En conséquence, tout est susceptible de devenir un contenu d'analyse, y compris les préjugés des *enquêteurs* (s'ils sont différents du chercheur, ordonnateur de l'enquête), des enquêtés par entretiens ou du chercheur lui-même lisant les transcriptions (s'il a des personnels enquêteurs à sa disposition). L'analyse de contenu doit, d'une part, *agencer* les effets parasites des prénotions ou des avis rapides, et, de l'autre, délimiter clairement les objectifs théoriques, ceux de la problématique et ceux les plus essentiels de la *découverte sur le terrain*, auprès des enquêtés.

Après toutes ces nuances nécessaires à pointer, il faut clairement affirmer que le but d'une analyse de contenu demeure néanmoins celui de *construire des données d'enquêtes susceptibles d'être intégrées dans un rapport, un mémoire, une thèse, un article ou un livre*.

Très concrètement, quand on fait une analyse de contenu d'entretiens sur la représentation de la pauvreté, on va construire plusieurs types de contenu : les *dires des interviewés*, les *témoignages écrits*

⁶⁷ Ghiglione Rodolphe et al., 1980, *Manuel d'analyse de contenu*, Paris, Armand Colin, p. 5.

ou de reportages et ethnographies sur la vie des pauvres ou des marginaux, des articles théoriques tentant d'expliquer la pauvreté, son histoire, sa définition, des études sur les stéréotypes des pauvres, des discours de politique publique sur la lutte contre l'exclusion, des conversations entre amis ou des forums et talk-shows, des reportages journalistiques, des observations dans la rue ou dans des centres d'accueil pour sans-domicile, des pratiques réelles et administratives d'institutions s'occupant des « pauvres », etc. Tous ces types de contenus surdéterminent les comportements observés dans l'enquête, et en tous cas, ils influencent les discours récoltés dans les entretiens.

Dans ce sens, qu'on nous autorise à utiliser une métaphore ! L'analyse de contenu pourrait être vue comme une sorte de « radeau », confectionné peu à peu, pour naviguer sur un océan d'informations souvent surnuméraires à traiter dans une recherche. Ce radeau théorico-empirique se constituerait progressivement, d'une manière pluri-référentielle, initialement avec des « morceaux d'observations », des bribes de lectures, des notations d'auto-analyse et d'observation plus ou moins participante, puis chemin faisant en rencontrant d'autres paysages théoriques et empiriques, il sera consolidé par des prélèvements sur des discours, des interviews, des données secondaires, des articles ou des livres, etc. Tous ces éléments concourent à l'élaboration du *socle théorique* et catégoriel de votre radeau « analyse de contenu », en permettant ensuite, et finalement, de *mieux catégoriser* (élaborer une liste de catégories) et de classer les discours transcrits (40 ou 50 entretiens d'une enquête sur le terrain lors de procédures classiques de rapport d'étude ou de thèse) et de rédiger votre compte rendu.

2.2.4. En conséquence, on peut définir plusieurs buts à l'analyse de contenu

→ *Proposer un modèle de description et de compréhension* de ce qui est dit par un nombre important de sujets sur un thème de recherche (la production du *rock*, l'usage de la marijuana, les rituels liés à la mort, la pauvreté en France et en Europe, la crise financière de 2007-2008, la fiscalité et l'obligation fiscale, etc.).

→ *Appuyer textuellement notamment et par des éléments de contenu, en général, la plausibilité, voire la validité, de ce modèle* (ou « radeau » de l'analyse de contenu), constitué progressivement de catégories servant à la description et au classement d'un corpus. Ce modèle de synthèse et de compréhension du corpus est structuré à l'aide d'indicateurs qualitatifs (relations entre noyaux de sens, par exemple) ou quantitatifs (fréquences lexicales, co-occurrences thématiques, indice de cohésion lexicale avec repérage des réseaux de significations ou de chaînes sémantiques, nombre d'adjectifs orientés attitudinalement par rapport à l'objet d'étude, etc.).

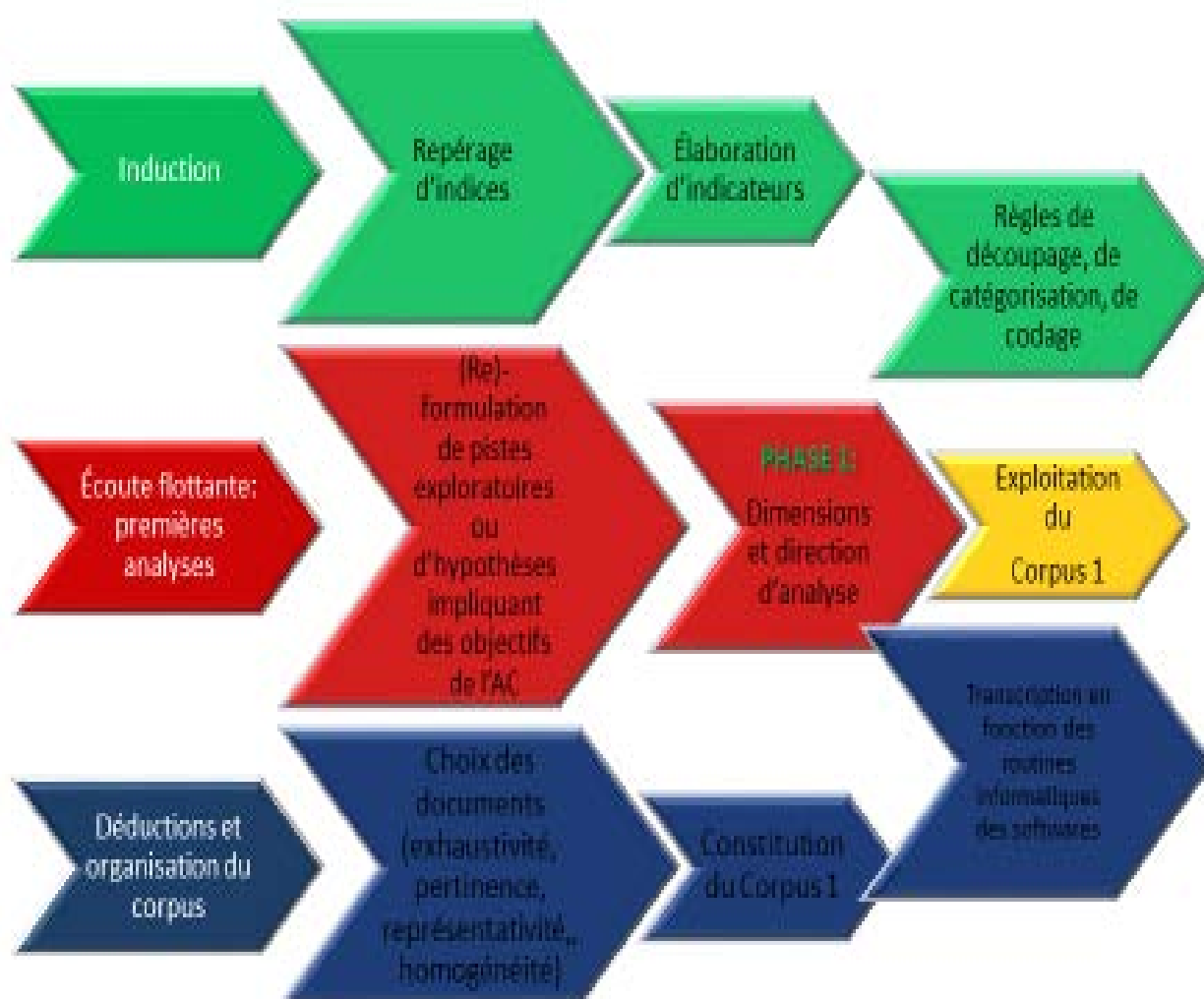
→ *Favoriser l'émergence*, et peut-être (s'il y a une cohérence et densité dans la confection de l'échantillon), *la validation d'un modèle explicatif ou plus modestement interprétatif*, et encore plus

modestement *descriptif* (synthèse structurée) des contenus récoltés. La validation de ce modèle peut aussi être faite en deux temps : 1/ analyse de contenu (principalement textuelle⁶⁸) ; 2/ puis, approche dans le cadre d'une vérification et d'une généralisation quantitative (questionnaire ou expérimentation).

Passons maintenant à une schématisation de ce processus puis au paragraphe consacré aux techniques.

Construire des données catégorisées: l'analyse de contenu:

Problématisation: approche inductive et déductive, dialectique, du concret perçu au concret pensé

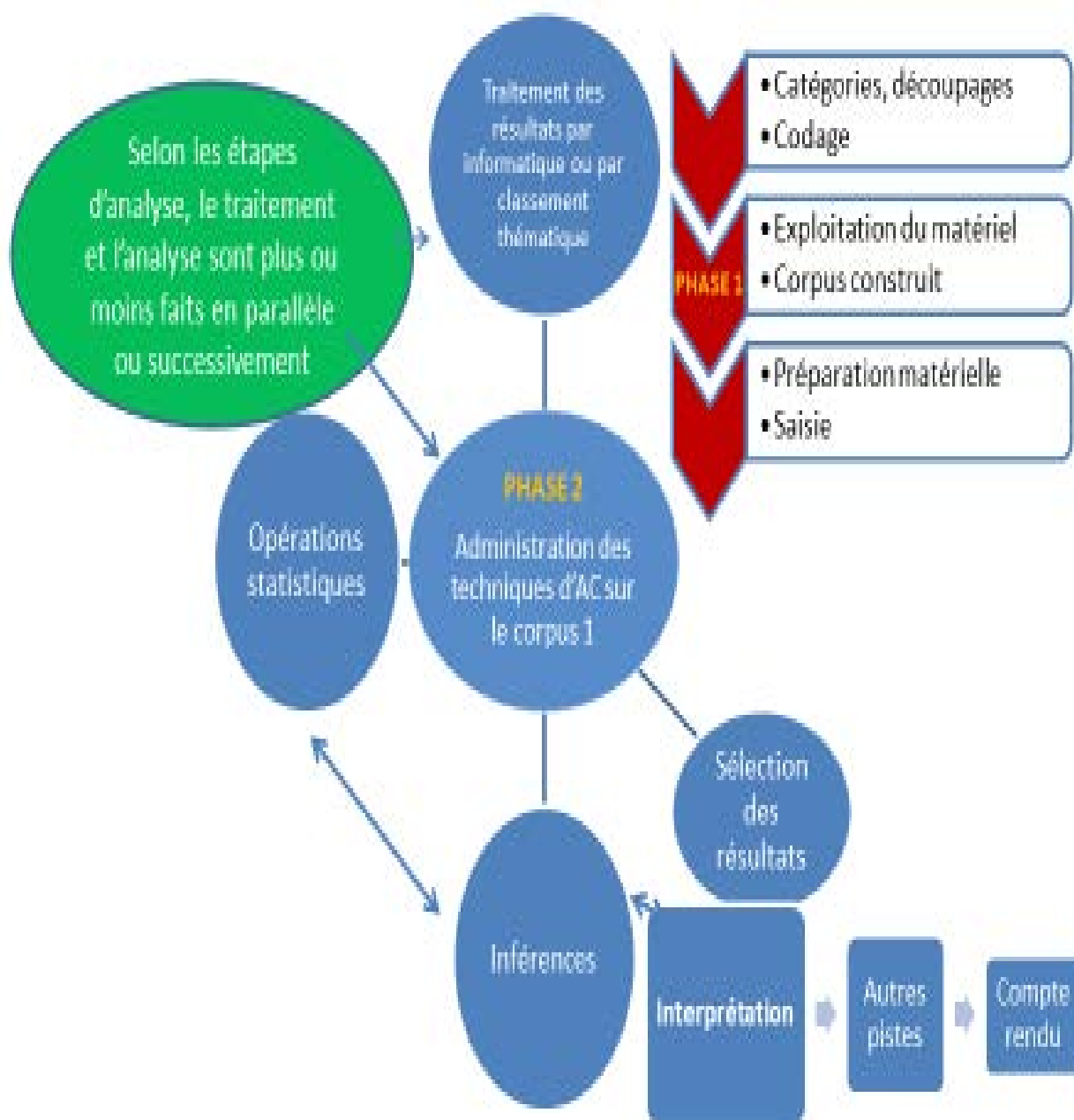


Université de Lorraine, Seca J.-M.

8

⁶⁸ En n'oubliant jamais que tout n'est pas textuellement ou verbalement exprimé dans les interactions sociales. Pensons aux colères rentrées, aux crises dépressives, aux arts et à la musique, sans oublier la possession, la transe, les formes imagées et toutes les iconographies.

Construire des données catégorisées: l'analyse de contenu



2.3. Types d'analyse de contenu : thématique, de l'énonciation, de l'expression, des relations, lexicographiques

2.3.1. L'analyse thématique (voir texte sur ARCHE : Ghiglione Rodolphe *et al.*, 1980, *Manuel d'analyse de contenu*, Paris, Armand Colin, chapitre 3 : pp. 51-81)

Le découpage en thèmes (catégories) et en spécifications thématiques, dans cette approche, dépend essentiellement de la problématique initialement structurée.

En effet, si l'on s'accorde avec Bardin, « le thème est l'unité de signification qui se dégage naturellement d'un texte analysé selon certains critères relatifs à la théorie qui guide la lecture. Le texte peut être découpé en idées constituantes, en énoncés et propositions, porteurs de significations isolables. Le thème est "une unité de signification complexe, de longueur variable ; sa réalité n'est pas d'ordre linguistique mais d'ordre psychologique : une affirmation mais aussi une allusion, peuvent constituer un thème ; inversement, un thème peut être développé en plusieurs affirmations (ou propositions). Enfin, un fragment quelconque peut renvoyer (et renvoie généralement) à plusieurs thèmes..." écrit M. C. d'Unrug⁶⁹ ».

Ainsi, réaliser une analyse thématique signifie collecter les *entités de sens* (qualifiés de thèmes : spécifications), présents dans le corpus qui peut consister en des réponses à des questions ouvertes d'un questionnaire, des transcriptions d'entretiens non directifs ou semi-directifs, de conversations naturelles enregistrées, de échanges de focus groups, des contenus de médias et d'internet, etc. Le thème (donc la spécification thématique) est alors une *unité d'enregistrement*⁷⁰ : il permet de segmenter le texte. Ce découpage est bien entendu dépendant de la problématique et il doit permettre de décrire entièrement le corpus (ou presque entièrement). Les thèmes sont donc dépendants de ce que recherche l'analyste dans son approche théorique et ses objectifs initiaux de terrain.

Une première approche est de définir *a priori* des catégories et des sous-catégories (appelées spécifications) thématiques pour classer les corpus en fonction d'un modèle théorique, décrit dans la littérature scientifique et de parvenir ainsi à des comptages ou énumérations diverses (voir note de bas de page n° 20). Une méthode alternative est de *procéder par induction* en faisant des allers et retours dialectiques entre ce que les interviewés racontent et les objectifs de la problématique peu à peu reformulés, en fonction des résultats de l'enquête qualitative, en parvenant progressivement à une catégorisation et à un codage du corpus. La construction inductive des catégories thématiques évolue au

⁶⁹ Citée par Bardin *op. cit.*, p. 136 : Unrug Marie-Christine, *Analyse de contenu et acte de parole : de l'énoncé à l'énonciation*, Paris, Editions universitaires, 1974.

⁷⁰ Une *unité d'enregistrement* est l'élément de signification (phrase, mot, thème, segment, lemne) que l'on compte. Elle permet de parvenir à la catégorisation et au comptage des contenus classés (par exemple la fréquence des mots ou des thèmes). Le comptage (ou énumération) peut se traduire en fréquence, en indices d'intensité attitudinale (pour ou contre une opinion ou une action) ou en termes de présence/absence, d'ordre d'apparition dans un texte ou de co-occurrences entre deux unités d'enregistrement. L'*unité de contexte* est un ensemble de taille supérieure à l'unité d'enregistrement correspondant dans un livre par exemple à un paragraphe ou à un chapitre, et pour l'enquête sociologique à l'entretien individuel.

fur et à mesure du travail de lecture / relecture, de composition du dispositif de classification (création d'une liste de catégories⁷¹) et des opérations de classement du corpus. L'analyse thématique doit, autant que possible, porter sur un nombre important d'individus ou d'*unités d'enregistrements* (correspondant aux thèmes comptabilisés, pour chaque entretien, qui est alors considérée comme l'*unité de contexte*) afin de pouvoir conduire à une *comparaison de fréquences* et à un *repérage des thèmes centraux et périphériques*. Cependant, pour un niveau master 1, on peut admettre qu'une dizaine d'entretiens puissent servir d'approche exploratoire permettant de constituer ce qu'on nomme le « premier masque catégoriel de saisie » et donc l'outil de classement du corpus. Ce dispositif élaboré avec une dizaine d'entretiens peut être ensuite sophistiqué et raffiné, en master 2 ou en thèse, pour parvenir à une validité statistique, comme dans l'écrit de Ghiglione Rodolphe *et al.*, susmentionné. On peut, dans l'idéal et si le corpus (nombre de deux ou trois dizaines d'entretiens requis minimum) et les outils le permettent (Nvivo ou Tropes ou Iramuteq permettent de générer une approche corrélationnelle), viser la réalisation d'une *analyse des co-occurrences* des thèmes (liaison statistique entre eux : écarts par rapport à la moyenne théorique) à la suite de l'établissement des tableaux de fréquence. La co-occurrence est un repérage des liens de coprésence de thèmes dans une unité de contexte de discursif.

L'analyse thématique est une méthode fondamentale en sciences sociales. Elle permet de faire un compte rendu fidèle et relativement exhaustif. Cependant, il faut compléter cette approche par d'autres procédés de classification du corpus.

Comme le souligne Bardin, dans certains cas assez caricaturaux de l'analyse thématique : « *Le compte rendu final sera une abstraction impuissante à transmettre l'essentiel des significations produites par les personnes, laissant échapper le latent, l'original, le structurel, le contextuel. Il est possible de pallier certaines de ces insuffisances, en repérant quantitativement des co-occurrences, par exemple, ou de coder des thèmes sur une base latente... Néanmoins, la technique thématique fréquentielle, type Berelson, quoique indispensable, s'avère, utilisée seule sur ce type de matériel, trop limitée. La manipulation thématique revenant alors à jeter l'ensemble des éléments signifiants dans une sorte de "sac à thèmes", détruisant définitivement l'architecture cognitive et affective des personnes singulières. Alors faut-il rejeter l'analyse horizontale - que l'on peut aussi nommer transversale, par opposition à l'analyse verticale, subjective - en matière d'entretiens ? Non, car elle est irremplaçable sur le plan de la synthèse, de la fidélité entre analystes ; elle permet la relativisation, la distanciation ; elle met à jour les constances, les*

⁷¹ Conformément aux préceptes berelsoniens, ces catégories doivent respecter les critères suivants (autant que possible car on sait que c'est rarement appliqué complètement) : *homogénéité* : ne pas classer des éléments qui sont trop disparates dans une catégorie clairement formulée ; *exhaustivité* : grâce à la liste de catégories, on devrait, autant que possible, coder la quasi-totalité du corpus ; *exclusivité* : faire en sorte qu'un contenu X ne soit pas classé deux fois ou plusieurs fois dans des catégories différentes (ce critère est très difficile à respecter car une même phrase peut supporter plusieurs sens) ; *objectivité* : la procédure de classement à l'aide de la liste de catégories doit être faite à peu près de la même manière par des codeurs différents ; *pertinence* : la liste de catégories est construite pour rejoindre le but de la recherche et de la problématique.

*ressemblances, les régularités. Simplement, il faut la compléter, et de préférence préalablement, par une autre technique de déchiffrement — et de défrichage — entretien par entretien*⁷² ».

Plusieurs possibilités sont alors offertes. On verra que l'analyse propositionnelle du discours (voir infra) est une solution sophistiquée et élégante. On peut aussi, selon Bardin, envisager une approche *structurale de l'énonciation* en adoptant une posture empathique afin de mieux comprendre et analyser la subjectivité de l'interviewé(e). On peut aussi étudier les relations entre énoncés ou bien l'expression tonale et affective.

2.3.2. L'analyse de l'énonciation

Elle est présentée par Bardin, dans son livre⁷³ sur l'analyse de contenu. L'entretien est alors étudié comme une totalité structurée, presque comme une étude de cas. Il n'y a aucune hypothèse préalable. L'analyse de l'énonciation vise à observer les processus ainsi que les structures et éléments formels de la communication. On y analyse le discours comme acte de parole car le sens y est construit progressivement. Des raisonnements sont tenus, des transformations et des enchaînement logiques, des ruptures ou failles ont lieu et, selon ce mode d'analyse, le discours reflète des tensions internes subjectives et des conflits sociocognitifs entre individus, groupes, classes, statuts. Il s'agit alors de repérer ces séquences dans un entretien notamment dans les suites de phases où se mettent en place des confidences ou des apartés ou des exemplifications, voire des digressions. Des contradictions se font jour, des incohérences sont générées. On a déjà vu que tout discours n'est justement plausible et possible que parce qu'il est inachevé et en perpétuelle reformulation. L'AE a pour but de formaliser et décrire cette suite de reformulations. Dans ce sens, l'énonciation est considérée comme un espace formel où s'affrontent le « désir », « l'investissement personnel », et les « mots », les « énoncés », les « conditions de production de la parole ».

⁷² Bardin, *op. cit.*, pp. 95-96.

⁷³ Plus spécifiquement dans une partie précise de cet ouvrage : Bardin Laurence, *L'Analyse de contenu*, Paris, PUF, 1991, pp. 99-109.

Construire des données catégorisées: l'analyse de contenu



Université de Lorraine, Seca J.-M.

12

Divers niveaux sont analysés dans le but de retracer la dynamique d'un entretien :

- *syntactiques et paralinguistiques* (formes grammaticales, tonalité, expressivité) ;
- *logiques et séquentiels* (quel est l'agencement du discours ?) : séquences liées aux changements d'arguments ou de passage de la narration à la description, aux ruptures ; enchaînements propositionnels ;
- *stylistique* : les propos tenus sont-ils énoncés sur un mode sobre, lyrique, récurrent, modes de sustentation de l'information, etc. ?
- *éléments formels et atypiques* (ambiguïtés, lapsus, dénégations, insistances, omissions, silence, failles logiques se manifestant par des argumentations inabouties ou tronquées ; secondarisations ; surabondances de conjonctions logiques ; énoncés de lieux communs ou de jeux de mots impliquant une décharge par l'ironie ou l'humour d'une agressivité latente).

➔ Voir l'exemple de Bardin de l'entretien non directif sur la représentation du corps.

But de l'AE d'un entretien : quelle est sa dynamique interne (logique : lien d'articulation entre propositions ou phrases ; agencement du discours, symptomatique) ? Quels sont les figures rhétoriques ? Il s'agit alors d'appréhender des niveaux divers et imbriqués (émergence de l'inconscient/construction du discours). À travers les jeux de mots, les figures rhétoriques, les mots d'esprit, on cherche à saisir l'implicite, le non-dit, l'inconscient du sujet qui parle.

2.3.3. L'analyse de l'expression (AE) : Bardin *op. cit.*, chapitres V de la partie 4

L'AE porte beaucoup plus sur la forme et le signifiant que sur le signifié. Elle est aux antipodes de l'analyse thématique sur ce point. On fait alors l'hypothèse qu'on peut atteindre le contenu par inférence après observation de la forme qu'il prend. L'AE est généralement appliquée aux discours politiques ou idéologiquement marquées (exemple : les discours de luttes passionnelles dans les mouvements sociaux). On distingue des indicateurs de type lexical ou stylistique, les enchaînements séquentiels, la structure de narrative. Bardin donne divers exemples de calculs d'indice, comme ceux de variété du discours (nombre de mots différents rapportés au total des mots utilisés dans un discours). On mesure ainsi la richesse du lexique utilisé. On peut aussi mesurer la pauvreté lexicale, en divisant le total des mots utilisés par le nombre de mots différents. Divers autres calculs lexicaux sont explorés qu'on ne retracera pas ici. Le travail empirique cité par Bardin comme exemple est l'analyse de l'idéologie raciste par l'AE, chez Colette Guillaumin⁷⁴ qui a observé, dans la presse française, de 1945 à 1960, la présence ou l'absence d'indicateurs comme la construction de la phrase, l'ordre des mots, leurs choix, leurs connotations ou les réticences ou dénégations, affirmations de non-jugement, précisions inutiles, qualificatifs, généralisations.

Un autre exemple est donné concernant une étude⁷⁵ sur l'expression politique, en mai 1968, d'une quinzaine de groupuscules ayant rédigé des tracts durant cette période. Les auteurs de ce livre effectuent une analyse textométrique, parmi les premiers, en France, donc sans hypothèse *a priori* sur le sens et le contenu récolté. Est notamment comptabilisée la fréquence des mots ou des énoncés. Ils élaborent 330 formes fonctionnelles graphiques et des formes lexicales. Sont collectées la longueur des tracts, des mots, des phrases ; et d'autres indices comme des coefficients de répétition lexicale ou de répétition générale (relation entre le nombre d'occurrences et le total des formes). Cette approche est néanmoins exposée au risque de mésinterprétation ou d'interprétation abusive du fait de l'abstraction de certains indices.

2.3.4. L'analyse des relations (voir Bardin, *op. cit.*, chapitre VI de la partie 4)

Cette méthode est inspirée des théories associatives (évoqueries verbales provoquées par rapport à un mot-stimulus) en psychanalyse mais aussi des approches structurales en linguistique et en anthropologie. Elle se traduit, concernant l'analyse des thèmes par exemple, par l'analyse de leurs relations, c'est-à-dire de leurs co-occurrences. Nous en avons déjà parlé plus haut. La co-occurrence est recherchée tout autant

⁷⁴ Guillaumin Colette, 1972, *L'Idéologie raciste : genèse et langage actuel*, Paris, Gallimard.

⁷⁵ Cités par Bardin : Demonet Michel et al., *Des tracts en mai 68, mesure de vocabulaire et de contenu*, Paris, fnsp, A. Colin, 1975.

quand il y a une relation de proximité entre deux items que lorsque leur coprésence n'existe pas ou est absente.

« Si l'élément A apparaît souvent (co-occurrence supérieure au hasard) avec l'élément B, on peut faire l'hypothèse qu'A et B sont liés, associés chez l'émetteur. Inversement, si l'élément B n'apparaît pratiquement jamais avec l'élément C (co-occurrence inférieure au hasard), on peut faire l'hypothèse qu'ils sont exclusifs, dissociés dans la pensée du locuteur. Par exemple, on remarque, après analyse des co-occurrences, une association significative entre le thème de la maladie et de l'argent chez une femme malade mentale dont on a étudié soigneusement la correspondance. Quel est le sens de cet indice et d'autres liaisons obtenues par le même biais ? Par exemple, on met à jour une relation négative, chez un individu, entre la mention de pratiques homosexuelles et masturbatoires et la référence à sa mère. Si ces deux thèmes n'apparaissent jamais ensemble, qu'est-ce que cela signifie ? Ou bien on remarque dans un cas de psychothérapie que le thème mère et le thème sexe sont souvent associés, mais avec un troisième élément, des manifestations d'anxiété⁷⁶ ».

Divers exemples sont donnés (voir pp. 270-275) autour de deux études : l'une de Charles Osgood⁷⁷ et l'autre de Michel Demonet et ses collaborateurs sur les tracts de mai 1968 (*op. cit.*) qui ont utilisé l'approche par les matrices de co-occurrences.

Une seconde description de l'analyse des relations est dans la méthode structurale. Là aussi l'indice de fréquence est considéré comme insuffisant pour repérer des éléments lexicaux significatifs pour l'objectif de recherche. On a déjà vu en cours de licence 3 à quel point la place d'un élément dans un système et la structure des relations entre éléments a plus d'importance que l'apparent poids du contenu lui-même d'une représentation. Il en est de même dans l'analyse de contenu des relations. Claude Lévi-Strauss avait proposé d'étudier les formes élémentaires de parenté⁷⁸ en formalisant les combinatoires des liens familiaux et de parentèle dans l'espace et dans le temps ou en appliquant aussi sa méthode aux mythes⁷⁹.

« L'analyse porte, non plus sur le vocabulaire, lexique ou répertoire sémantique ou thématique du message, mais sur les principes d'organisation sous-jacents, les systèmes de relations, les schèmes directeurs, les règles d'enchaînement, d'association, d'exclusion, d'équivalence, les agrégats organisés de mots ou d'éléments de signification, les figures rhétoriques, etc., c'est-à-dire toutes relations qui structurent les éléments (signes ou significations) de manière invariante ou indépendante de ces éléments⁸⁰ ».

⁷⁶ Bardin, *op. cit.*, p. 269.

⁷⁷ Cité par Bardin : Osgood Charles Egerton, « The representational Model and Relevant research Methods », in Ithiel de Sola Pool (éd.), *Trends in Content Analysis*, Urbana, Illinois Press, 1959, pp. 33-88.

⁷⁸ Lévi-Strauss Claude, *Les Formes élémentaires de la parenté*, Paris, PUF, 1949.

⁷⁹ Lévi-Strauss Claude, *Mythologiques* (4 tomes, Paris, Plon, 2009 (1^{re} éd. : 1964-1971)).

⁸⁰ Bardin, *op. cit.*, pp. 277-278.

La première manière d'appréhender les relations entre deux éléments et de les coder en termes binaires, comme dans les travaux de sociologie urbaine d'Henri Raymond⁸¹. Sous sa coordination, deux cents entretiens non directifs ont été réalisés sur les *représentations des pavillons* et de l'habitat correspondant. Les contenus ont, dans un premier temps, été lus à partir d'une classification des éléments matériels de l'habitat (organisation de l'espace) et des ensembles de significations (symboles) qui y étaient associés. Ensuite, comme dans l'APD (analyse propositionnelle du discours, voir *infra*), une réduction ou reconstruction théorique est opérée pour décrire une relation du type : $\frac{A/c}{B/d}$

Dans cette équation, A et B sont des éléments matériels (espaces) et c, d sont leurs associations symboliques, comme $\frac{\text{Chambre/privé}}{\text{Salle de séjour/public}}$ où le critère de l'intimité est discriminant dans l'espace de vie. Le même genre de relation est proposé pour hiérarchiser les pièces du pavillon, par exemple, selon l'ordre / désordre, le quotidien opposé à l'exceptionnel. Le but de Raymond est de formaliser comment l'idéalisation de l'espace pavillonnaire est exprimée et inscrite dans les pratiques de ses usagers.

Les travaux de Roland Barthes⁸² sur la mode visent aussi la construction de structures signifiantes. Deux rapports au vêtement sont élaborés : *vêtement/usages* dans la vie sociale (fonctionnalités) ; *vêtement/mode* (impliquant le démodé ou modé et tout un système de connotations implicites). Il applique alors l'approche linguistique (F. de Saussure) à la mode, en faisant du vêtement un objet signifiant afin d'en démonter le code, donc son *langage*. La mode répondrait, selon ce sémiologue, à des critères d'évolution de principes binaires d'opposition (retour du « court » en matière de robe, après une phase de généralisation du long ; à d'autres périodes, coprésence du « court » et du « long » selon les usages ; retour ou rétrogradation des « pattes d'éléphants » en matière de pantalon, selon les années et périodes, etc.).

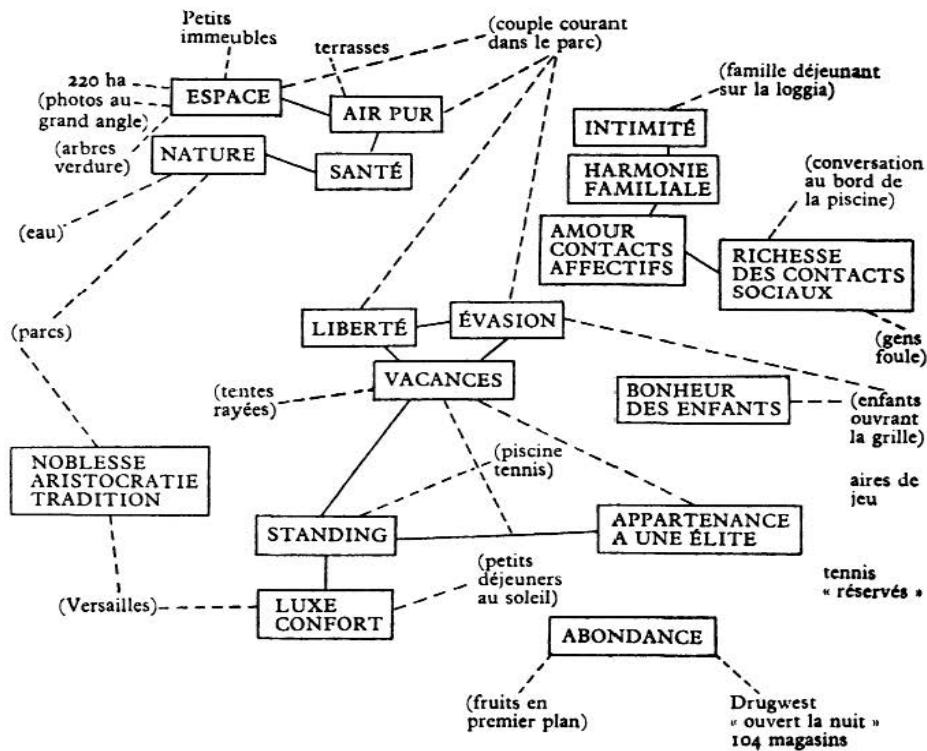
Bardin évoque aussi une approche qu'elle a développée sur les valeurs implicites et donc les connotations dans les messages publicitaires⁸³. Après avoir appliquée une analyse thématique (repérage des dénnotations), la psychosociologue française tente de décrypter les *signifiés seconds* (connotations) associés aux éléments explicites (signifiés premiers) en analysant leurs relations. Cela la conduit à définir un schéma de ces relations.

⁸¹ Henri Raymond, « Analyse de contenu et entretien non-directif : application au symbolisme de l'habitat », *Revue française de sociologie*, vol. IX, n° 2, 1968, pp. 167-179 ; doi : 10.2307/3320589 ; https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1968_num_9_2_1378.

⁸² Barthes Roland, *Système de la mode*, Paris, Le Seuil, 1967.

⁸³ Bardin Laurence, *Les Mécanismes idéologiques de la publicité*, Paris, Éditions universitaires, 1975.

**Configuration des valeurs suggérées
par certains signifiants linguistiques et iconiques
dans une publicité immobilière (Parly II)**



Majuscules encadrées = valeurs ;
Minuscules = signifiants linguistiques ;
Minuscules entre parenthèses = signifiants iconiques ;
Trait = relation entre deux valeurs.

ment téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Lorraine - IP 193.50.135.4 - 10/01/2020 10:24 - © Presses Universitaires de France

Tiré de Bardin, *op. cit.*, p. 285.

Enfin, une dernière forme d'approche structurale décrite dans le chapitre de Bardin est celle du récit et celle du discours, dont nous reparlerons dans la dernière partie de ce cours.

2.3.5. L'approche lexicographique ou textométrique (ou logométrique) : présentation succincte

Il existe une assez grande diversité de logiciels d'analyse lexicographique, adaptés aux sciences sociales, de nos jours. On peut citer Hyperbase⁸⁴, Lexico⁸⁵, Weblex ou TXM⁸⁶, Alceste⁸⁷, Sphinx-IQ⁸⁸, Tropes⁸⁹ ou Iramuteq⁹⁰ pour la France. Et la liste n'est pas exhaustive. La lexicographie a été initiée à partir de

⁸⁴ Site de téléchargement d'Hyperbase : <http://ancilla.unice.fr/>. La version complète de ce software est payante bien que le tarif soit assez bas (tout est relatif bien entendu).

⁸⁵ Site de téléchargement de Lexico 3 ou 5 : <http://www.lexi-co.com/Produits.html>. Ce logiciel est gratuit mais il est de plus en plus difficile à trouver dans sa dernière version (Lexico 5).

Voir la présentation de : Bonin Emmanuel et Dallo Alain, « Hyperbase et Lexico 3, outils lexicométriques pour l'historien », *Histoire & mesure* [En ligne], vol. XVIII, n° ¾, 2003 : URL : <http://journals.openedition.org/histoiresmesure/840> ; DOI : 10.4000/histoiresmesure.840.

Voir aussi : Pincemin Bénédicte, « Sept logiciel de textométrie », HALSHS Archives ouvertes : 18 juillet 2018 : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01843695/document>.

Cf. Lebart Ludovic et Salem André, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 1994.

⁸⁶ Heiden Serge, Weblex. *Manuel utilisateur*, janvier 2002, Lyon, ENS : <http://textometrie.ens-lyon.fr/IMG/pdf/weblex.pdf>.

Cf. Signalons une présentation de Weblex sur Canal-U de Serge Heiden, « Instruments et résultats : présentation de Weblex. Les discours du politique : École thématique Violence, consensus, sécurité », 15 novembre 2001 : https://www.canal-u.tv/video/ecole_normale_superieure_de_lyon/instruments_et_resultats_presentation_de_weblex.5043.

Actuellement, Weblex a été renommé TXM. Le logiciel TXM est accessible en open-source en téléchargement : <https://txm.gitpages.huma-num.fr/textometrie/files/software/TXM/0.8.1/> avec ses manuels et documents d'utilisation.

⁸⁷ Alceste (ou Analyse Lexicale par Contexte d'un Ensemble de Segments de Texte) a été, développé initialement par Max Reinert au CNRS, puis repris par une société privée : Image. L'accès est payant, avec un tarif réduit pour les étudiants est proposé : <https://www.image-zafar.com/>.

⁸⁸ Ce logiciel est payant ; mais le prix pour un étudiant est très réduit à zéro durant une année (gratuité durant un an pour les étudiants, d'après les informations d'octobre 2020 obtenu sur le site de LeSphinx : <https://www.lesphinx-developpement.fr/logiciels/enquete-analyse-sphinx-ig/>).

⁸⁹ Ce logiciel dispose de son propre site web où on peut le télécharger gratuitement : <https://www.tropes.fr/>. Il permet de faire de l'analyse sémantique, de construire des arbres décrivant la référence des énoncés (les référents-noyaux des phrases), des chronologies de récit ou la définition du style, l'analyse des actants d'un texte, etc. Il exploite les travaux de Rodolphe Ghiglione sur l'analyse propositionnelle du discours. Un ouvrage décrivant cette méthode est souvent mentionné : Ghiglione Rodolphe, Matalon Benjami et Bacri Nicole, *Les Dires analysés. L'analyse propositionnelle du discours*, Saint-Denis, PUV/CNRS, 1985. Une description synthétique en est faite dans Bardin, *op. cit.*, pp. 243-254, avec un feuilletage en ligne possible sur le site de Cairn, accessible avec un compte de l'Université de Lorraine : <https://www-cairn-info.bases-doc.univ-lorraine.fr/l-analyse-de-contenu--9782130627906-page-243.htm>. Les fondateurs de l'APD, inspirée par Zellig Harris qui avaient lui-même réalisé des travaux sur l'approche structurale des discours et influencé Noam Chomsky, ont adopté une *posture de non-prise en compte du sens et donc de l'énonciation* des textes. Ils ont pensé qu'on peut rendre compte d'un corpus textuel en le synthétisant à partir règles structurales de découpage en quatre phases : 1/ établissement de référents-noyaux ; 2/ réécriture de l'ensemble du texte analysé en association à chaque référent-noyau des propositions ; 3/ réduction du nombre des propositions afin de repérer des structures argumentatives ; 4/ généralisation des propositions et formalisation de *modèles argumentatifs*. La phase interprétative intervient dans un deuxième temps, comme pour toute procédure d'analyse lexicographique. D'autres modèles que l'APD, provenant d'autres linguistes, ont été intégrés dans ce dispositif informatique Tropes. Un manuel est proposé : Molette Pierre et Landré Agnès, *Tropes version 8.4. Manuel de référence*, Paris, Tropes.fr, 2013 : <https://www.tropes.fr/ManuelDeTropesV840.pdf>. Un ensemble de documentations complémentaires est aussi présent aussi en ligne : <https://www.tropes.fr/doc.htm>.

⁹⁰ Iramuteq (Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires), développé sous langage et software R, est téléchargeable sur le site web suivant : <http://www.iramuteq.org/> ou sur : <https://sourceforge.net/projects/iramuteq/>.

1970 en France, en prolongeant les recherches de linguistes des années 1950-1960, comme Pierre Guiraud⁹¹, ou de 1960, tel Charles Muller⁹². Il s'agit d'une méthode de description structurée du lexique d'un corpus ou d'une langue et elle a conduit ses fondateurs, comme Robert Estienne, imprimeur du roi (1503-1559) à éditer des dictionnaires. Cette démarche classificatoire, visant à définir et organiser des lexiques, a aussi été menée à Nancy, depuis les années 1960, pour la confection du *Trésor de la langue française* qui a permis de répertorier et d'analyser le vocabulaire de nombreuses œuvres littéraires dans la langue de Molière, afin d'en extraire les mots, leurs contextes linguistiques d'usage ainsi que leurs significations. Cet énorme travail a abouti à la mise en ligne de ce dictionnaire unique au monde (16 tomes), comprenant plus de cent mille mots (<http://atilf.atilf.fr/>). Dans le cheminement de ce travail de classification, de définition et d'ordonnement du vocabulaire, des statisticiens, comme Jean-Paul Benzecri⁹³, Etienne Brunet, pour Hyperbase, Ludovic Lebart pour Lexico, Max Reinert, pour Alceste, André Salem pour Lexico, ont proposé des pistes d'analyse automatique des textes. Le parti a été pris, durant les années 1980, au début de l'informatique personnelle et à la suite des propositions de Benzecri, de développer une approche statistique et d'analyse *neutre par rapport aux contenus du corpus analysé*, c'est-à-dire ne tenant pas spécialement compte de leurs sens. Un corpus, quel qu'il soit (livre, suite d'articles, entretiens, contenus de sites ou de forums web, dictionnaires, etc.) est alors découpé, par le logiciel, en segments, portions ou en mots. Le programme informatique les repère et les compte alors, selon des règles décidées par le linguiste et le statisticien. Un *tableau lexical* est alors généré qui croise chaque mot du corpus avec chaque segment (ou portion) repéré. Dans chaque case de ce tableau, la fréquence qu'un mot a dans chaque segment du corpus est indiquée. À partir de ce tableau appelé « tableau lexical entier », le logiciel élabore différents indicateurs, comme notamment le nombre de proximités entre segments, selon le lexique utilisé. L'analyse factorielle de correspondances multiples peut être aussi appliquée à ce tableau ainsi que d'autres types d'analyse postfactorielles (CDH ou classification descendante hiérarchique, par exemple, selon l'idée de Reinert⁹⁴, l'inventeur d'Alceste). La CDH est décrite dans les articles cités ci-dessous mais il suffit de souligner, avec Reinert qu'elle ne fait que présenter une tendance naturelle des discours :

⁹¹ Guiraud Pierre, *Les Caractères statistiques du vocabulaire*, Paris, PUF, 1954.

⁹² Muller Charles, *Principes et méthodes de statistique lexicale*, Paris, Honoré Champion, 1977 (réédition en 1993).

⁹³ Benzecri Jean-Paul, *Pratiques de l'analyse de données*, tome 3 : *Linguistique et lexicologie*, Paris, Dunod, 1981. Benzecri est l'un des fondateurs français de l'analyse de données multidimensionnelle et de la textométrie-lexicologie.

⁹⁴ Reinert Max, « Une méthode de classification des énoncés d'un corpus présenté à l'aide d'une application », *Cahiers d'Analyse des Données*, 1990, pp. 21-36 : http://www.numdam.org/article/CAD_1990__15_1_21_0.pdf.

Reinert Max, « Postures énonciatives et mondes lexicaux stabilisés en analyse statistique de discours », *Langage et société*, n° 121-122 / 3, 2007, pp. 189-202 : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2007-3-page-189.htm#no12>.

« L'aspect différentiel de cette approche statistique est fondamental au niveau sémiotique, car c'est par l'expression de cette différence [...] que se créent secondairement les conditions d'une proximité entre les éléments d'une même classe [...]. La représentation d'un contenu s'élabore ainsi à partir d'une interprétation de ces différences, **en tant qu'elles sont la trace d'un processus de production réel**. Et ce sont les fluctuations répétées dans la distribution contrastée des unités de contexte entre les deux classes qui permettent ce calcul. **C'est en définitive une logique des ruptures mise en œuvre par l'activité discursive** qui impose peu à peu des différences prenant sens et s'exprimant à **travers les mondes lexicaux**. Le pluriel des mondes lexicaux⁹⁵ vient de là. Par ce processus de lecture, on passe d'une activité contrastée à une représentation structurée⁹⁶ ».

Le but de toute approche textométrique est de faire émerger le sens, malgré les hypothèses a priori de l'analyste, pour décrire des états de l'énonciateur (sujet parlant, sujet conditionné, influencé, logique, sujet assujéti, sujet exprimant l'inconscient, son ambivalence, sujet libre et pensant, sujet locuteur, dépassé par ce qu'il « dit »).

Conclusion : Pour revenir aux logiciels lexicographiques en général, on calcule alors quels sont les mots très utilisés (spécificités), l'impact des racines lexicales (appelées lemnes : renvoyant au radical d'un ensemble de mots : par exemple « pauvr » pour « pauvreté » et « pauvre » qu'ils soient au singulier ou au pluriel) par une procédure de lemnisation, la cooccurrence entre les mots et des paragraphes, segments ou phrases. Des listes de mots sont calculés avec leur fréquence et leur rang. Des graphes divers sont générés.

« La textométrie développe, en outre, de nouveaux modèles statistiques pour rendre compte de caractéristiques significatives des données textuelles : attirances contextuelles des mots (phraséologie, champs thématiques,...), linéarité et organisation interne du texte (par exemple mots bien répartis au fil du texte ou au contraire apparaissant en « rafales »), contrastes intertextuels (mesure statistique fiable du suremploi ou du sous-emploi d'un mot dans un texte, et repérage des mots et des phrases caractéristiques d'un texte), indicateurs d'évolution lexicale (période caractéristique d'un terme, détection des ruptures significatives). Les résultats des calculs sont des réorganisations synthétiques, sélectives et suggestives, des textes soumis à l'analyse : listes ordonnées, visualisation cartographiques, regroupements, mises en valeur au fil du texte [...] Outillant une démarche équilibrée alternant calcul de vues synthétiques globales et consultation ciblée des contextes d'emploi, elle révèle les nouvelles possibilités de lecture offertes par les corpus numériques⁹⁷. »

L'ensemble des indicateurs chiffrés, générés par les divers logiciels ci-dessus évoqués, requiert un apprentissage et la lecture des manuels et de la documentation délivrés par leurs auteurs soit sur les sites web, soit sous la forme d'articles ou de livres. L'interprétation de leurs résultats implique aussi la

⁹⁵ « La classification descendante est itérative, et permet donc d'obtenir (théoriquement) un nombre de classes quelconque. Pratiquement ce nombre tourne généralement entre 2 et 8 classes, selon les données, du fait des contraintes imposées pour définir les classes » (Reinert, 2007, *op. cit.*)

⁹⁶ Reinert, 2007, *op. cit.*, pp. 194-195.

⁹⁷ Auteur non repéré : *Textométrie, Fédération des recherches et développements en textométrie autour de la création d'une plateforme logicielle ouverte* : <http://textometrie.ens-lyon.fr/spip.php?rubrique80>.

prise en compte des contextes de production des corpus analysés, y compris sur le web⁹⁸, et la réinvention⁹⁹ de logiques théoriques et critiques.

Conclusion du chapitre 2

On a donc pu comprendre que l'analyse de contenu n'est pas une méthodologie figée de travail sur les corpus mais qu'elle correspond à un vaste champ de pratiques tant qualitatives que quantitatives, impliquant ou non des hypothèses préalables ou une procédure progressive et pas à pas, des dispositifs d'analyse automatique, voire semi-automatisés (impliquant des codages thématiques et la genèse d'analyses des concomitances thématiques ou multivariées). L'analyse de contenu peut être un but en soi ou bien compléter d'autres dispositifs techniques ou méthodologiques dans une logique de triangulation¹⁰⁰ des données et des méthodes. On qualifie aussi la triangulation des données comme « méthodologie mixte » qu'on peut décrire dans le schéma ci-dessous. Toujours est-il que l'on est loin d'une vision schématique et prédéterminée du travail de catégorisation des données d'enquête lorsqu'on développe l'analyse de contenu. On approfondira le sens des critiques qui lui sont adressées en début de chapitre 3.

⁹⁸ Barats Christian (éd.), *Manuel d'analyse du web en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 2017.

Thomas Bottini et Virginie Julliard, « Entre informatique et sémiotique. Les conditions techno-méthodologiques d'une analyse de controverse sur Twitter », *Réseaux*, n° 204 / 4, 2017, pp. 35-69 : <https://www-cairn-info.bases-doc.univ-lorraine.fr/revue-reseaux-2017-4-page-35.htm>.

Carbou Guillaume, « Analyser les textes à l'ère des humanités numériques. Quelques questions pour l'analyse statistique des données textuelles », *Les Cahiers du numérique*, vol. XIII, n° 3-4, 2017, pp. 91-114 : <https://www-cairn-info.bases-doc.univ-lorraine.fr/revue-les-cahiers-du-numerique-2017-3-page-91.htm>.

⁹⁹ Gladly Marc et Leimdorfer François, « Usages de la lexicométrie et interprétation sociologique », *BMS : Bulletin of Sociological Methodology / Bulletin de Méthodologie Sociologique*, n° 117 (juillet), 2015, pp. 5-25 : Stable URL : <https://www.jstor.org/stable/43761845>.

¹⁰⁰ Cette notion provient du champ de recherche se réclamant de l'interactionnisme symbolique. Norman Denzin, un sociologue américain, fut le premier à l'avoir théorisée : Denzin Norman, *The Research Act. A Theoretical Introduction to Sociological Methods*, New York / Londres : Routledge, 1970. Pour une définition de la notion de triangulation (des données, méthodes, théories, de l'implication du chercheur), voir : Apostolidis Thémis, « Representations Sociales et Triangulation : Une Application en Psychologie Sociale de la Santé », *Psicologia : Teoria e Pesquisa*, vol. XXII, n° 2 (mai-août), pp. 211-226 : <https://core.ac.uk/download/pdf/208827052.pdf>.

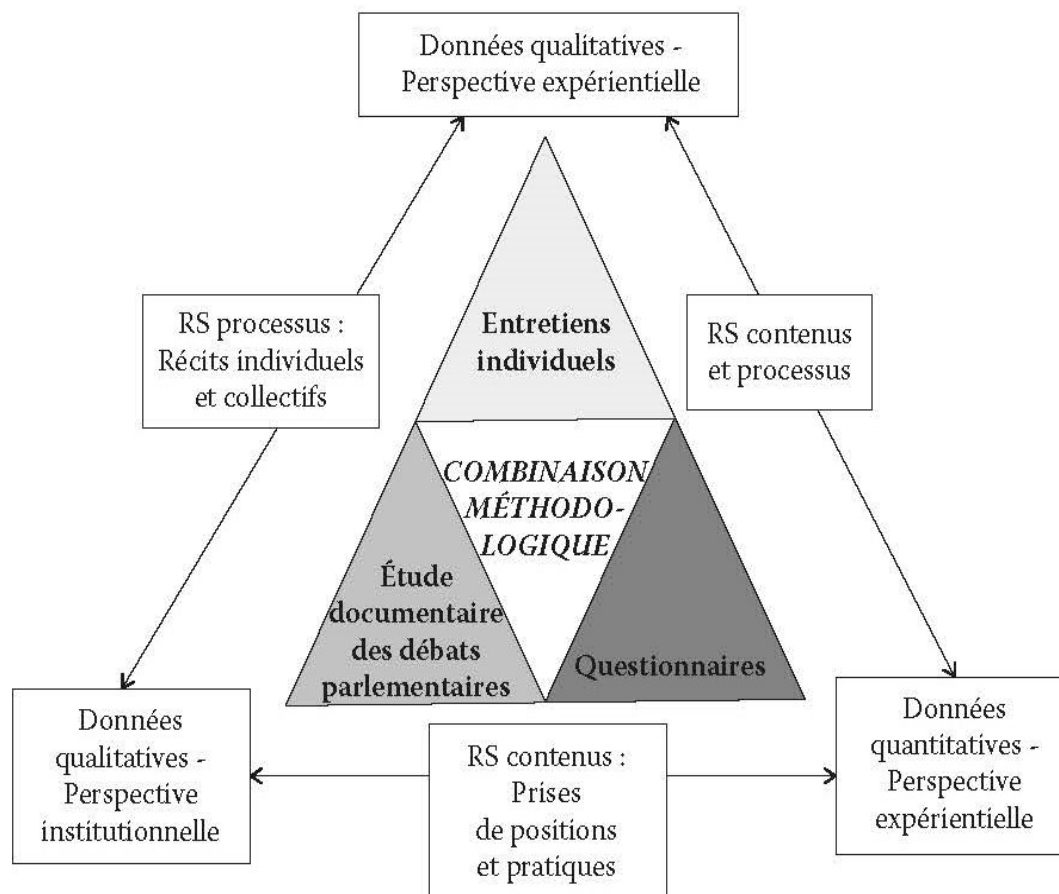


Schéma tiré de : Doumergue Marjolaine et Kalampalikis Nikos, Méthodes mixtes dans une recherche en psychologie sociale sur le don de gamètes. In Angélique Schweizer, Mari del Rio Carral et Marie Santiago-Delefosse (éd.), *Les Méthodes mixtes en psychologie. Analyses quantitatives et qualitatives : de la théorie à la pratique*, Paris, Dunod, 2020, pp. 181-196.

Chapitre 3 : Critiques des procédures et analyses du discours et des récits

Dans ce chapitre 3, deux grands thèmes seront développés : l'un en forme de complément à ce qui a été dit précédemment ; l'autre en guise de prolongement et d'ouverture. L'approche complémentaire pose la question irrévérencieuse du *réel apport de la théorie ancrée aux problématiques concrètes d'enquête* et celle de ses *liens avec les approches d'analyse de contenu et linguistiques*. La partie suivante est proposée pour ouvrir la sociologie à une perspective différente qu'on qualifiera d'*étude de la narrativité* (distincte donc de l'approche du récit de vie et des méthodes sociobiographiques) qui a été trop longtemps accaparée par les recherches littéraires ou communicationnelles, comme si le sociologue n'avait rien à dire sur le fait que l'essentiel des activités humaines correspondent à la recherche d'un récit tenable pour soi et pour ses proches autant que pour tenter d'habiter ce monde par la consolation ou le refuge dans des fictions. On verra de quoi il s'agit dans la partie 3.2.

3.1. Lien entre l'analyse de contenu et la théorie ancrée : l'approche progressive dans l'analyse thématique et la progressivité dialectique de la *grounded theory*

3.1.1. Implication et distanciation : les deux faces d'une même médaille ou deux temps de travail à maintenir ?

Pour aborder cette question complexe des types de relation entre analyse de contenu et théorie ancrée, on se basera sur l'article relativement bien diffusé de Pierre Paillé¹⁰¹ ainsi que sur les livres de Pierre Paillé et Alex Mucchielli¹⁰² sur l'approche qualitative et de Juliet Corbin et Anselm Strauss¹⁰³, manuel de référence en langue anglaise. Si on s'appuie sur ces textes et sur d'autres dont la liste serait trop longue à évoquer¹⁰⁴, on s'aperçoit que le descriptif précédent, concernant la multiplicité des types de données, prise en compte dans l'analyse de contenu, est fidèle aux divers modes de raisonnement conseillés par les spécialistes des méthodes qualitatives et de la théorisation ancrée, avec la nuance que cette dernière se rapproche sérieusement des dispositifs qu'on a présentés jusqu'à maintenant dans ce cours magistral. Paillé abonde dans notre sens quand il écrit à propos de la théorie ancrée qu'elle serait une « *démarche*

¹⁰¹ Paillé Pierre, « L'analyse par théorisation ancrée », *Cahiers de recherche sociologique*, (23), 1994, pp. 147–181. <https://doi.org/10.7202/1002253ar>.

¹⁰² Paillé Pierre et Mucchielli Alex, *L'Analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 2016 (4^e édition).

¹⁰³ Corbin Juliet et Strauss Anselm, *Basics of Qualitative Research Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory*, Newbury Park, Sage Publications, 1990 (4^e édition : 2019, version Kindle).

¹⁰⁴ Paillé en donne une liste en note de bas de page dans son article de 1997. Rappelons quelle est la référence centrale des spécialistes de cette approche : Glaser Barney et Strauss Anselm, *The Discovery of Grounded Theory. Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine Publishing, 1967.

conçue [...] **en tant que méthode d'analyse des données** et non pas en tant que méthode de recherche qualitative¹⁰⁵ ».

La théorie ancrée (ou « *grounded theory* » en anglais) est souvent définie comme un *processus d'harmonisation progressive* entre l'explication-interprétation qu'on donne d'un phénomène et les données de terrain plus ou moins dialectisées et décrites correctement. Elle est mise en œuvre « *construite et validée simultanément par la comparaison constante entre la réalité observée et l'analyse en émergence*¹⁰⁶ ».

On est cependant surpris de lire que, pour Paillé, ce type d'approche *n'est*, de son point de vue, *pas du tout une analyse de contenu*. Quelle est son argumentation ? Pour le dire vite, l'idée qu'il défend s'appuie sur une définition trop simplifiée et datée de l'analyse de contenu qui est alors réduite à un simple placage de grilles d'analyse sur des corpus¹⁰⁷. Il est alors facile, en caricaturant le champ d'application de l'AC, de le réfuter ensuite rhétoriquement. C'est clairement ce que cet auteur effectue en suivant scrupuleusement la bonne vieille tradition d'argumentation scholastique, prolongement des formes sophistes : affirmer une absurdité pour mieux valoriser ses propres énoncés.

Reprenant un segment rudimentaire de l'approche de Bardin ou de Ghiglione, il considère que l'analyse de contenu est une « *analyse fréquentielle du contenu d'une communication ou d'un message en vue d'en déterminer les conditions de production ou la nature du producteur. Il y a certes diverses versions de la méthode, mais dans l'ensemble l'esprit demeure le même : relever puis comparer des occurrences d'un ensemble d'unités de sens établi préalablement. L'analyse du contenu d'un corpus (par exemple un discours politique) est ainsi d'ordinaire effectuée par la voie du comptage et de la comparaison de mots ou de propositions déjà établis comme significatifs avant même que l'analyse définitive soit menée*¹⁰⁸ ».

Évidemment, face à la pauvreté apparente - qui est ainsi mise à l'index - de l'approche d'analyse de contenu, il est alors presque évident (mais pourquoi ne l'a-t-on pas vu avant ?) de dire qu'on fait mieux. Comment ne pas souscrire à ce qui suit ?

« *L'analyse par théorisation ancrée (qui est une des nombreuses méthodes d'analyse qualitative) est une démarche itérative de théorisation progressive d'un phénomène, comme on pourra le constater, c'est-à-dire que son évolution n'est ni prévue ni liée au nombre de fois qu'un mot ou*

¹⁰⁵ Paillé, *op. cit.*, p. 149.

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ Le procédé habituel, de type plaidoyer *pro domo*, utilisé est identique à celui de Paillé dans une somme écrite par deux sociologues parisiens sur l'analyse des entretiens biographiques : Demazière Didier et Dubar Claude, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan, 1997. Ainsi, ces deux auteurs condamnent poliment la « *posture illustrative et causale* » (pour décrire l'ancienne manière de faire), nuancent avec flexibilité leur commentaire de celle « *restitutive et hyper-empiriste* ». Puis, ils passent au crible de leur critique informée et raisonnée une troisième « *analytique et de reconstruction du sens* », proche de la phénoménologie et de l'approche compréhensive, mise en avant dans leur ouvrage (Demazière et Dubar, *op. cit.*, pp. 15-45).

¹⁰⁸ Paillé, *op. cit.*, p. 151.

qu'une proposition apparaissent dans les données. Ainsi, elle ne correspond ni à la logique de l'application d'une grille thématique préconstruite ni à celle du comptage et de la corrélation de catégories exclusives les unes des autres. En fait, l'analyse par théorisation ancrée n'est pas l'analyse d'un contenu ; elle équivaut beaucoup plus justement à un acte de conceptualisation¹⁰⁹ ».

Tout est dit mais trop vite ! Et rien de bien clair n'est affirmé, sauf de façon confuse, car finalement l'argument du « *cela ne correspond pas* » ne dit pas « *ce qu'est réellement et pratiquement le domaine de l'AC* » puisqu'on vient à peine de l'éliminer en la caricaturant ! Cependant, quand on relit l'ensemble de ce texte, on comprend bien que l'analyse de contenu aussi schématiquement définie n'est qu'une infime partie des procédures développées et décrites dans les manuels et articles décrivant les méthodes contemporaines qui en approfondissent la variété. Car finalement, dans ce cours magistral et dans d'autres écrits, on a déjà insisté sur la « *simultanéité de la collecte et de l'analyse [...]* » évoquée par Paillé.

« L'analyse débute donc en même temps que la collecte des données [...]. Le geste fondamental de ce type de démarche est une demande constante de compréhension : en interviewant, en observant, en lisant les transcriptions d'entrevues ou les documents recueillis, le chercheur est analyste et l'analyste est chercheur, tentant de toujours mieux comprendre, cerner, expliciter, théoriser le phénomène faisant l'objet de son étude, que celui-ci apparaisse dans ses données ou sur le terrain même¹¹⁰ ».

En fait, la théorie ancrée n'est qu'une synthèse, plus ou moins discutable et discutée, de propos tenus, par de très nombreux sociologues et ethnologues, depuis le début des sciences sociales et de l'anthropologie, de Bronislaw Malinowski¹¹¹ à Claude Lévi-Strauss¹¹² ou Clifford Geertz¹¹³.

Le mélange des genres (décrire et interpréter) n'est cependant pas toujours une méthode unanimement reconnue et acceptée. Tout anthropologue ou sociologue rigoureux admet qu'il faille faire de l'analyse de données par une approche progressive sur le terrain. Mais la séparation, par principe, des deux moments est essentielle à la naissance d'un *regard éloigné* et du savoir rationnel à défaut d'être purement scientifique. On définira cette exigence par le geste cognitif de séparer formellement deux temps : l'un de présence sur le terrain, source de sympathies, de connaissances et d'empathies ; l'autre de distanciation analytique impliquant un détour, un retard dans l'application d'une grille d'analyse. Cette séparation nécessaire ne signifie pas que, dans la concrétude de l'approche de terrain et des pratiques effective de

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ Paillé, *op. cit.*, p. 152.

¹¹¹ Malinowski Bronislaw, *Journal d'ethnographie*, Paris, Le Seuil, 1985 (1^{re} éd. en langue anglaise : 1967).

Malinowski Bronislaw, *Les Argonautes du Pacifique occidental*. Paris : Gallimard, 2001 (1^{re} édition en langue anglaise : 1922).

¹¹² Lévi-Strauss Claude, *Le Regard éloigné*, Paris, Plon, 1983.

¹¹³ Geertz Clifford, *The Interpretation of cultur. Selected Essays*, New York, Basic Books, 1973.

Geertz Clifford, *Local Knowledge : Further Essays on Interpretive Anthropology*, New York, Basic Books, 1983.

recherche, décrire et interpréter ne soient pas temporairement et contextuellement mélangés. Mais dans un second temps de la recherche, quoi qu'on en dise, il va falloir revenir à soi, au quant-à-soi scientifique en prenant de la hauteur théorique.

3.1.2. Épistémologie et pragmatique de l'interprétation, selon Dan Sperber

Dan Sperber, anthropologue et linguiste, va dans notre sens quand il insiste sur la différenciation des deux formes d'approches de l'objet d'étude sans que pour autant en réfuter plus l'une que l'autre :

« Je soutiendrai que l'étiquette "anthropologie" recouvre deux disciplines tout à fait différentes : l'ethnographie interprétative et l'anthropologie scientifique. Tandis que la première prospère, la seconde n'est guère qu'un projet confus. La plupart de ceux qui s'appellent anthropologues sont essentiellement des ethnographes. Ils s'intéressent plus à des cultures particulières qu'aux capacités et aux dispositions culturelles de l'homo sapiens, plus aux variétés de l'expérience humaine qu'à sa variabilité. Ce n'est point là une critique : l'ethnographie est une entreprise importante et légitime par elle-même. Elle répond à un désir profond et répandu de comprendre ce que cela implique d'appartenir à un autre groupe culturel, d'être Nuer, Tibétain ou Breton — un désir moins de connaître des faits que de comprendre comment ces faits sont vécus, une demande d'interprétation plutôt que de simple description. Je soutiendrai que démarche interprétative et démarche descriptive ne sont pas nécessairement incompatibles : des interprétations peuvent être utilisées à l'intérieur d'un développement descriptif ou explicatif sous certaines conditions. Dans l'ethnographie actuelle, cependant, ces conditions ne sont généralement ni remplies ni même comprises. Si ce défaut peut ne pas affecter l'ethnographie interprétative en tant que telle, il fait obstacle au développement de l'anthropologie proprement dite et à des relations fécondes entre les deux disciplines. En outre, parce que l'on prend des constructions interprétatives pour des descriptions ou des explications, on a tendance à surestimer le niveau atteint par l'anthropologie théorique et à en tirer des conclusions fallacieuses tant à l'intérieur de l'anthropologie qu'à son propos. Par exemple, comme j'essaierai de le montrer, on considère à tort que les recherches anthropologiques corroborent d'une part le relativisme cognitif et d'autre part la thèse de l'autonomie ontologique de la culture¹¹⁴ ».

Pour Sperber, les traductions, les descriptions ou les interprétations sont, toutes, définies comme des *représentations* dont la fonction est, de façon plus ou moins pertinente, de remplacer « *partiellement l'expérience directe*¹¹⁵ ». Ainsi, on peut s'interroger plus spécifiquement sur la place de la description en sciences sociales d'un point de vue épistémologique.

« Une description est une représentation qui est adéquate quand elle est vraie de ce qu'elle représente. Seules les propositions ont la propriété de pouvoir être vraies ou fausses. Par conséquent les descriptions doivent prendre la forme d'énoncés affirmant des propositions. En contrepartie de cette contrainte, les descriptions peuvent servir de prémisses ou être dérivées comme conclusions dans des raisonnements. Elles peuvent s'impliquer ou se contredire. Elles peuvent donc être utilisées pour se confirmer ou s'infirmer les unes les autres et en particulier pour corroborer ou réfuter des généralisations (qui sont des descriptions plus abstraites et souvent plus

¹¹⁴ Sperber Dan, « L'interprétation en anthropologie », *L'Homme*, vol. XXI, n° 1, pp. 69-92 : doi : <https://doi.org/10.3406/hom.1981.368162> et https://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1981_num_21_1_368162.

¹¹⁵ Sperber, *op. cit.*, p. 71.

spéculatives). Ces propriétés donnent une position unique aux descriptions : leur adéquation peut être évaluée de façon systématique et elles peuvent servir de données scientifiques. Les autres représentations, quels que soient leurs mérites spécifiques, ne peuvent pas être directement évaluées et exploitées de la même manière¹¹⁶ ».

Les autres types de représentation, citées par Sperber, sont qualifiées de « *non descriptives* » (*interprétations, traductions, généralisations, reproductions, citations*). Notons cependant qu'elles portent néanmoins la nécessité d'être accompagnées d'un *commentaire descriptif*¹¹⁷ pour devenir scientifiques. « *Un commentaire descriptif est un énoncé qui, en spécifiant ce qui est représenté et de quelle manière, rend possible d'inférer des conséquences empiriques d'une représentation non descriptive*¹¹⁸ ».

Pour des extraits d'entretiens, par exemple, un commentaire descriptif lui succède ou le précède. Pour ce faire, on met entre parenthèses les caractéristiques de l'énonciateur, son âge, son statut social, son rôle joué dans une pratique, le contexte d'énonciation, etc.

Concernant les *interprétations* (autres formes de représentation non descriptives), il est, selon Sperber, difficile de dire ce qu'elles sont exactement. Elles seraient assez probablement des *compromis* entre une compréhension subjective (visant une « *efficacité dans la formation et la formulation d'idées* ») d'un phénomène et sa description objectivée, distanciée. Les interprétations ne sont, de ce point de vue, ni des descriptions, ni des reproductions. Pour cet anthropologue, soit, on les conçoit comme des « *représentations issues de, et s'adressant à une compréhension subjective* », soit, elles sont pensées comme des « *représentations fidèles à la signification plutôt qu'aux aspects phénoménaux des objets représentés*¹¹⁹ ».

Dans tous les cas, la réflexion menée par Sperber s'inscrit dans le cadre d'une connaissance subtile des apports de la linguistique et donc de la *définition et des modes d'élaboration des significations* dans l'approche ethnographique. Pour l'ethnographie, par exemple, l'énonciateur d'une interprétation n'a pas d'autre choix que de *rendre compte d'une grande diversité de situations et de propriétés*, sans avoir une pleine maîtrise de l'hétérogénéité du réel. Sperber rapporte et commente à ce propos divers textes d'ethnographie, en analysant leurs formes et leurs enjeux interprétatifs.

Par exemple, le *style indirect*¹²⁰, où l'ethnographe dit raconter des scènes vues ou des pratiques rituelles tout en les évaluant implicitement en les narrant, est un cas intéressant où on perçoit le caractère flou de

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ Exemples de commentaire descriptif : intitulés de diagrammes, légende d'une photographie ou de cartographies.

¹¹⁸ Sperber, *op. cit.*, p. 71.

¹¹⁹ Sperber, *op. cit.*, p. 72.

¹²⁰ « *Dans les exemples de manuels de grammaire, le discours indirect ne diffère de la citation directe que parce qu'il figure dans une subordonnée et comporte une transposition des personnes, de certains adverbes et des temps. Par exemple : (4) 'Il*

la frontière entre la *description* (commentaire descriptif notamment) et la *représentation interprétative*. Selon Sperber, il est courant qu'on n'y décrive pas vraiment ce qui s'est passé, que l'on ne puisse pas comprendre exactement le point de vue initial rapporté et que d'autres points de vue, exogènes aux cultures indigènes¹²¹, interfèrent avec ce qui est énoncé comme interprétation du réel observé. Le style indirect peut se réduire à n'être qu'un résumé d'une scène vue ; ou il peut conduire à rajouter des énoncés, provenant de celui qui écrit la narration, et non présents dans la scène vue ou entendue qu'on décrit. Du coup, la description est altérée. Le style indirect peut donc conduire à des synthèses très différenciées pour décrire un même contenu. On sait cela depuis longtemps avec l'étude des rumeurs¹²².

« Néanmoins, tant que le style indirect est clairement employé pour rapporter des faits de discours spécifiques, le résultat possède ou peut recevoir un commentaire qui lui assure une portée empirique comparable à celle des descriptions. Comme pour les descriptions, on fait des hypothèses qui peuvent augmenter ou bien compromettre la valeur de donnée du rapport¹²³ ».

En gros, quand on lit des comptes rendus utilisant le style indirect, il faut « faire confiance » l'auteur du texte sur l'événement ou la scène relatés. Le locuteur est souvent peu précisé ; la situation d'énonciation pas toujours clairement décrite ; l'énonciateur et l'énonciataire renvoient parfois à des sources d'information variées. Et il arrive que le *commentaire descriptif* qu'on doit associer à une *représentation interprétative* soit éludé.

« Dans les emplois littéraires du discours indirect libre, un certain degré d'indétermination quant aux intentions de l'auteur ou du narrateur (exprime-t-il sa pensée ou bien son interprétation de la pensée d'autrui ?) peut être voulu ou en tout cas accepté. En ethnographie de même, il peut y avoir

dit que c'était pour eux qu'il avait tué le bétail" est censé être une version au style indirect de : (5) Il dit : "C'est pour vous que j'ai tué le bétail" (Sperber, *op. cit.*, p. 77.)

¹²¹ Le terme « indigène » qui signifie « issu du dans le pays » ou « provenant à la communauté vivant sur le territoire » a longtemps été utilisé en ethnologie pour désigner les populations, objets d'observation sur des terrains autres qu'européens. On pourrait envisager de généraliser son emploi : serait alors indigène tout individu (et ses comportements) enquêté ou observé qu'il soit membre d'une agglomération urbaine française, d'une communauté religieuse, de groupes de musique *underground* ou bien de sociétés éloignées du continent européen. Tout individu pensant et vivant avec les codes et la culture de son lieu de vie et se sentant appartenir à une communauté linguistique et d'interaction locale serait alors indigène (qu'il soit cadre supérieur en Angleterre ou pêcheur en Indonésie). Bien entendu, dire que tout observé pourrait être désigné comme un indigène est source de malentendus car, dans le sens commun, ce mot renvoie à son usage en ethnologie (communautés d'une tribu donnée, synonyme d'« autochtone », d'« aborigène »). C'est pourquoi la sociologie est centrée sur le terme « acteur », la psychologie sur l'étude du « sujet » (qui renvoie à la notion de subjectivité). Avec la multiplication des échanges, des télétransports et de la mobilité internationale, il est rare de trouver des individus définis de façon unidimensionnelle, locale et monoculturelle (proche d'un type idéal « indigène »). La segmentation sociale et culturelle et les identifications multiples et éclectiques dans l'individualité contemporaine nous empêchent d'utiliser le terme « indigène » pour parler systématiquement de tout observé *durant une période d'enquête*, inséré dans un contexte, une localité (réelle ou virtuelle sur le web) et membre d'une communauté quelconque (entreprise, commune, ensemble des spectateurs d'un film, groupe de musique ou bien fidèles dans un lieu de culte, etc.). C'est pourquoi on parlera d'*observé* pour définir toute personne ou ses conduites, objets d'étude socio-anthropologique, dans la suite du texte.

¹²² Campion-Vincent Véronique et Renard Jean-Bruno, *De source sûre. Nouvelles rumeurs d'aujourd'hui*, Paris, Payot, 2002.

¹²³ Sperber, *op. cit.* p. 77.

*de bonnes raisons d'employer le discours indirect libre de cette façon équivoque et hautement suggestive*¹²⁴ ».

Ainsi, les lecteurs d'un compte rendu adoptant un style indirect libre ont toutes les marges de liberté pour comprendre ce qui est rapporté par l'écrivain ethnologue (comme dans un roman ou un jeu vidéo où l'on se « projette » soi-même avec sa problématique existentielle).

« *Ainsi, ils peuvent choisir de comprendre l'interprétation que l'ethnologue donne du sacrifice nuer*¹²⁵ comme :

— *la traduction de ce qu'un Nuer pourrait dire, ou :*

— *la traduction de ce qu'un des fondateurs du sacrifice nuer aurait pu dire, ou :*

— *un énoncé avec lequel les Nuer ne pourraient qu'être d'accord si seulement ils pouvaient le comprendre, ou :*

— *une conception qu'il est nécessaire (ou suffisant, ou utile) pour un Nuer d'adopter s'il se soucie d'être cohérent, ou :*

— *une conception qui entraînerait ceux qui l'adoptent à se comporter comme les Nuer, ou :*

— *une prémisse que l'ethnologue a trouvée utile pour prédire le comportement des Nuer, etc.*

*Le lecteur choisira sans doute, avec plus ou moins de délibération et de détermination, le commentaire descriptif qui l'aide à acquérir un sentiment de familiarité avec les faits de la vie nuer tels que l'ethnologue les rapporte. Ainsi, dans ces interprétations sans commentaire, ce que l'on perd en explicite, on le gagne en facilité de communication*¹²⁶ ».

D'autres exemples et approches sont discutés, comme notamment les questions de traduction de termes et lexiques des groupes observés en langage conceptuel et généralisateur. Impossible de rendre compte de l'entière des propos de Sperber qui sont denses et nuancés. Précisons cependant qu'une des conséquences des traductions de mots locaux est examinée dans leurs effets sur le processus de l'interprétation. Il en est ainsi du terme « *sacrifice* » et de ses variantes possibles, selon les langues. Comment faire lien entre le concept théorique de *sacrifice* et ses variétés lexicales, en langue nuer, par exemple ? Il y a toujours des risques de superposer des significations inadéquates sur ce que disent et pensent, avec leurs propres mots, les Nuers à propos de ce processus sacrificiel. La réponse proposée par Sperber pour résoudre cette ambiguïté due à la traduction est d'énoncer que l'interprétation en anthropologie serait fondée sur la notion très surprenante d'*élégance stylistique et esthétique* puisqu'elle tente de « *rendre au moins intuitivement intelligible une expérience exotique*¹²⁷ ». Pour ce théoricien, il

¹²⁴ Sperber, *op. cit.*, p. 78.

¹²⁵ Sperber prend comme exemple de corpus d'analyse et des démonstrations de sa pensée, un certain nombre de propos présents dans la fameuse étude classique d'ethnographie des Nuers : Evans-Pritchard, *Nuer Religion*, Oxford, Clarendon Press, 1956.

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ Sperber, *op. cit.*, p. 83.

semble clair qu'il existe une difficulté à surmonter les cadres conceptuels différents (celui de l'ethnologue, entendu comme représentant d'une communauté de chercheurs intersubjectivement réunis dans des colloques à visée scientifique, et ceux des observés).

« Pour surmonter cette difficulté, des notions universellement définies sont sans valeur interprétative ; à l'inverse, l'emprunt de catégories spécifiquement indigènes demande des gloses massives et a d'évidentes limites. Par contre, des superpositions, des flous artistiques et des fondus enchaînés de sens, la stipulation de catégories ad hoc, sont des procédés efficaces. Ainsi, la notion de sacrifice utilisée par l'ethnologue, pour bancale qu'elle puisse paraître, rend cependant possible de poser un ensemble de questions et de spéculer sur les données nues. Ces questions se révéleraient-elles arbitraires, ces spéculations oiseuses, il n'en demeurerait pas moins que de les avoir agitées aura créé un modeste sentiment de familiarité avec certaines mœurs nues, tout en faisant percevoir, du moins on l'espère, le caractère problématique de toute l'entreprise. Ce succès relatif est inséparable du fait que "sacrifice" est utilisé interprétativement. Son sens stipulé récapitule toutes les catégories nues qui semblent assez proches d'un concept universel de sacrifice, et seulement celles-là. Dans ce contexte, "sacrifice" est médiateur entre des notions nues et des notions savantes occidentales et, à ce titre, diffère des unes comme des autres. On fait appel à un terme interprétatif lorsqu'on a le sentiment que des notions familières sont insuffisantes soit pour traduire soit pour décrire des notions exotiques¹²⁸ ».

Sperber décide ensuite d'aller de plus en plus loin dans son raisonnement, en analysant les tendances extrapolatives et généralisatrices du sens de *sacrifice* lors d'une approche transculturelle (théorie générale du sacrifice, liens avec la notion de bouc émissaire, fonctions et places du sacrifice dans le sentiment religieux, etc.). Par conséquent, la définition transculturelle, donc élaborée *a priori*, de la notion de sacrifice ne peut pas donner de résultat quand on affronte les faits observés auxquels elle ne correspondra qu'en partie. L'option de donner une définition vague de « sacrifice » est aussi contre-productive. Sperber propose alors de formuler *plusieurs définitions ou catégorisations*, d'invoquer plusieurs angles d'approches selon les contextes observés (Nuer, Bororo, Hindous, Ecossais, etc.). Il qualifie ces significations de « *disjonctives* ». Elles renverraient, selon nous, à ce qu'en psychologie cognitive, on nomme « *prototype* »¹²⁹.

« Ce qui se passe souvent en pratique, c'est que les anthropologues donneront une définition assez précise de termes techniques comme "sacrifice", mais ne se sentiront pas tenus par elle et adopteront tacitement une notion beaucoup plus vague en développant leurs propres conceptions. Enfin, lorsqu'ils discuteront d'autres conceptions que la leur, ils auront recours à une notion implicitement disjonctive et ouverte¹³⁰ ».

¹²⁸ Sperber, *op. cit.*, p. 84.

¹²⁹ D'après les travaux d'Eleanor Rosch, le prototype est une catégorisation graduelle, à la fois floue et précise, aux frontières suffisamment claires mais permettant de regrouper plusieurs cas de figures, éventuellement assez divers, ayant en commun un « air de famille », pour reprendre l'expression de Sperber (qui lui n'utilise pas la notion de prototype dans son article). Voir : Rosch Eleanor, 1978, « Principles of Categorization », in Eleanor Rosch et Barbara Lloyd (éd.), *Cognition and Categorization*, Hillsdale, NJ, Lawrence Erlbaum Associates, pp. 27-48.

¹³⁰ Sperber, *op. cit.*, p. 85.

Ainsi, les *théories* sur un phénomène (ici, la notion de sacrifice), qui sont mobilisées, en parallèle, disjonctivement pour décrire ses variations contextuelles, peuvent avoir, entre elles, un « *air de famille* » dit Sperber. Elles contribuent ainsi à configurer ce que nous appellerions un « prototype » de la notion de sacrifice. Elles (ces différentes théories sur le phénomène ayant un air de famille) constituent donc des « *sources d'inspiration interprétative, des répertoire partiels de significations possibles*¹³¹ », ajoute Sperber. Howard Becker¹³² décrit le même genre de procédure en décrivant les « *tables de vérité* » et la construction de ce qu'il qualifie de « classe » d'objets thématiques proches, fondées sur l'exploration logique des variétés concernant un objet de recherche empirique.

*« Pour pouvoir être ainsi utilisées, ces théories n'ont pas besoin d'être des descriptions ni même des interprétations spécifiques : ce sont des constructions interprétatives qui peuvent être adoptées, adaptées ou rejetées à volonté selon le cas que l'on traite [...]. Quand de telles "théories" sont abandonnées (comme le furent par exemple les interprétations astronomiques et météorologiques des symboles religieux naguère à la mode), ce n'est pas toujours uniquement ou même principalement dû à leur manque d'adéquation empirique. L'interprétation ethnographique a pour auteurs et destinataires des gens dont les catégories, les conceptions et les attentes se modifient avec le temps. Des constructions interprétatives qui ont pu aider à saisir intuitivement des façons d'être étrangères ont pu elles-mêmes devenir étrangères et pour cela avoir été abandonnées. De même, lorsque de nouveaux modèles d'interprétation nous paraissent tout éclairer, ce peut être parce qu'ils sont plus adéquats aux faits, sans doute, mais il n'en est pas moins légitime de se demander si ce n'est pas, plutôt, parce qu'ils sont plus adéquats à ce que nous sommes devenus*¹³³ ».

Cette situation-là, quasi identitaire (« *des modèles d'interprétation adéquats à ce que nous sommes devenus* »), de l'anthropologie ne serait pas en soi néfaste, selon cet auteur. Il considère plutôt que c'est le cantonnement à la stricte perspective ethnographique, sans tentative de construction d'une anthropologie culturelle authentique, permettant des objectifs d'intégration d'observations diversifiées, qui est surtout un piège et un non-sens. L'accumulation des faits ethnographiques peut alors faire *rater des faits* à cause même du simple souci du détail localiste et contextualiste¹³⁴.

L'anthropologie, selon Sperber, doit être alors pensée comme une « *ethnographie interprétative* », de type *pluridisciplinaire*, nécessitant des *interprétations* (que Sperber appelle aussi « *représentations médiatrices* ») accompagnées de *commentaires descriptifs* pertinents.

¹³¹ *Ibid.*

¹³² Becker Howard, *Les Ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte (1^{re} édition en langue anglaise : 1988), 2002, pp. 261-271.

¹³³ Sperber, *op. cit.*, p. 86.

¹³⁴ Cela se déroule ainsi, parfois, dans des recherches sur les cultures musicales électro-amplifiées où chaque chercheur défendant une cause stylistique (par exemple le *metal*) accumule des détails correspondant à sa doctrine tout en se référant aux cultures locales. Il se pourrait qu'en voulant bien faire son travail (en voulant détailler la spécificité d'une sous-culture), on le fasse à moitié ou aux trois-quarts.

« Aucune branche institutionnalisée de la recherche ne peut aujourd'hui revendiquer une compétence unique en anthropologie, si celle-ci est conçue comme l'étude des capacités et des dispositions culturelles d'homo sapiens. Plusieurs branches peuvent prétendre contribuer à son développement, dont la psychologie, la linguistique, la rhétorique, l'esthétique, la poétique, la musicologie, l'ethnographie, la préhistoire et l'histoire¹³⁵ ».

Juste une petite remarque sur la notion de **représentation médiatrice**, abordée ci-dessus par Sperber pour décrire les actes de catégorisation des anthropologues et qui, d'après nous, a un **air de famille avec l'approche de la théorie ancrée**. Ce genre de représentation entretient un rapport doublement indirect à la réalité observée (ou objet interprété). D'une part, elle est énoncée dans un style indirect dont on a vu plus haut le statut problématique. De l'autre, elle convoque les exégèses et commentaires des groupes observés eux-mêmes sur leurs propres communautés, leurs pratiques et leurs cultures spécifiques, en plus des hypothèses, impressions de terrain, sentiments ressentis, anticipations, formulées par un ethnographe.

« Un ethnographe ne se contente pas d'observer par exemple des sacrifices, pour ensuite écrire sur eux. Il pose des questions sur les sacrifices, il entend les gens en parler. Même lorsqu'il est témoin de quelques sacrifices, c'est ce qu'il a entendu qui rend intelligible ce qu'il voit. Il rumine encore ce qu'il a entendu et ce qu'il a vu, il essaye d'imaginer comment cela peut être de sacrifier, quel état d'esprit cela demande, quelle humeur cela pourrait évoquer. Il essaie d'accorder ce qu'il pense que les gens pensent avec ce qu'il pense que lui-même penserait s'il était vraiment l'un d'entre eux. Le travail de l'ethnographe consiste, et à rassembler, et à produire lui-même des représentations médiatrices. Représenter ces représentations est une façon évidente de transmettre ce qu'il a appris¹³⁶ ».

Toutefois, Sperber ne se gêne pas pour décrire le caractère résolument vague du lien entre interprétation, représentations médiatrices et objet interprété. Là aussi, des significations clandestines s'introduisent dans des comptes rendus où l'intuition et l'impressionnisme jouent le rôle central qu'ils ne sont soi-disant pas censés avoir dans une approche scientifique. Et ce type de parasitage de l'interprétation peut être induit par les observés eux-mêmes qui intentionnellement peuvent tromper l'ethnographe.

« En outre, même lorsque les représentations médiatrices sont des expressions indigènes authentiques, elles sont reçues sans examen comme autant d'énoncés descriptifs avancés par les "informateurs" afin d'exposer leur conception du monde. On méconnaît le fait qu'un indigène peut énoncer une proposition sans pour autant l'affirmer, qu'il peut lui aussi citer ou parler au style indirect libre [...]. Très souvent, on ne fait aucun effort pour distinguer la compréhension intuitive de l'ethnographe et les énoncés indigènes et, parmi ceux-ci, les énoncés affirmés et les énoncés cités. Ainsi les commentaires descriptifs dont on aurait besoin, ou bien ne sont pas fournis, ou bien le sont de la façon la plus superficielle et à côté de la question.¹³⁷ ».

¹³⁵ Sperber, *op. cit.*, p. 88.

¹³⁶ Sperber, *op. cit.*, p. 79.

¹³⁷ Sperber, *op. cit.*, p. 80.

On ne pourra pas venir au bout de cette vaste question aujourd'hui. Elle est à la fois épistémologique, méthodologique, technique, théorique et analytique. Il faudrait un séminaire d'un semestre pour en débattre, textes et observations ou ethnographies à l'appui, pour avancer pas à pas dans les dédales des interprétations, des commentaires descriptifs, des hypothèses préalables du chercheur et des transcriptions exactes des dires des locuteurs, plus ou moins « respectés » dans leur réalité énonciative et pragmatique. Si ces éléments discutés dans ce cours servent à favoriser la prudence interprétative ou au contraire à lancer des étudiants vers les vertiges de l'audace théorique concernant leurs terrains d'observation, on aura rejoint notre objectif de formation. Quoi que vous fassiez, même en étant excessif durant un moment, il faut le faire en ayant conscience des limites -à placer sinon à ressentir- de toute interprétation, même si le plus souvent peu de preuves descriptives viennent en appui à vos arguments.

3.2. L'approche narrative : récits, mythes, discours et sémiologie (de Roland Barthes à Algirdas Julien Greimas) : éléments d'information

3.2.1. Récit de vie et socio-anthropologie de la narrativité

Il y a plusieurs emplois de la notion de récit en sociologie ou en anthropologie, et plus généralement en sciences sociales. Nous n'allons pas traiter de l'ensemble de ses usages car nous n'avons pas la place pour le faire dans ce cours. Cependant, le terme « récit » renvoie, d'une part, à une méthode d'investigation du réel¹³⁸ qui est proche de l'ethnométhodologie, de l'histoire, de la littérature, de la psychanalyse et de l'ethnographie. Le récit de vie ou les méthodes biographiques¹³⁹ visent alors à mettre au jour des ruptures et des continuités, dans les trajectoires sociales, les réseaux, les insertions et les contextes des individus. On privilégie alors une perspective compréhensive et l'intégration des conduites dans un projet de vie ou le constat déchirant de son absence déstructurante, à travers soit des récits provoqués par un chercheur, soit recueillis dans des témoignages intimes, des journaux de recherche, des blogs ou des narrations passés. Des variantes existent quand les récits de vie et les formes

¹³⁸ Bertaux Daniel, *Les Récits de vie. Perspective ethnosociologiques*, Paris, Nathan, 1996 (4^e édition : 2016 : version Kindle).

Bernier Léon et Perrault Isabelle, « Pratique du récit de vie : retour sur *L'artiste et l'œuvre à faire* ». *Cahiers de recherche sociologique*, vol. V, n° 2, 1987, pp. 29–43 : <https://doi.org/10.7202/1002025ar>.

Chaxel Sophie, Fiorelli Cécile et Moity-Maizi Pascale, « Les récits de vie : outils pour la compréhension et catalyseurs pour l'action », *Revue Interrogations ?*, n° 17, L'Analyse biographique (janvier), 2014 : <http://www.revue-interrogations.org/Les-recits-de-vie-outils-pour-la>.

Poirier Jean, Clapier-Valladon Simone et Raybaut Paul, *Les Récits de vie. Théorie et pratique*, Paris, PUF, 1983.

Pruvos Geneviève, « Récit de vie », *Les 100 mots de la sociologie*, in *Sociologie* : <https://journals.openedition.org/sociologie/671>.

Peneff Jean, *La Méthode biographique : de l'École de Chicago à l'histoire orale*, Paris, Armand Colin, 1990.

Pineau Gaston et Le Grand Jean-Louis, *Les Histoires de vie*, Paris, PUF, 1993.

¹³⁹ Chanfrault-Duchet Marie-Françoise, « Le récit de vie : donnée ou texte ? », *Cahiers de recherche sociologique*, vol. V, n° 2, 1987, pp. 11–28 : <https://doi.org/10.7202/1002024ar>.

biographiques sont employés pour des objectifs de recherche-action¹⁴⁰ afin de favoriser une reprise en main de son existence (*empowerment*), voire dans des buts plus politiques, prendre part à un mouvement social. Dans ce sens, le récit de vie peut servir autant dans l'intervention en institution, y compris en entreprise, réalisée par des sociologues que lors d'établissements de bilans professionnels ou de compétences approfondis, en psychologie du travail ou en gestion des ressources humaines. Il peut constituer un levier pour l'accompagnement et l'adaptation aux conditions de vie dans le travail social ou le champ éducatif¹⁴¹. Enfin, la narrativité, comme projet, peut être aussi utilisée en science politique et par des conseillers en communication¹⁴².

Le deuxième type d'approche sur le *récit* est d'en étudier sa fonction, ses modalités, sa structure et son emprise au sein des sociétés, lors de conduites culturelles, économiques, de rituels et d'événements¹⁴³. Ce deuxième champ de recherche implique un travail non sur des *données primaires*, provoquées et construites par un ethnographe, mais plutôt sur des *corpus de données secondaires* (fictions, écrits, témoignages, rumeurs, ragots, romans, discours de tout type, etc.), donc non directement générées auprès d'interviewés par une démarche méthodologique de chercheur en sciences sociales. Le récit ou narrativité est alors étudié comme étant au cœur des phénomènes culturels et humains et comme une cristallisation textuelle, scénarisée, audiovisuelle, filmique, iconographique de nœuds interactionnels sémantiques et d'intrigues séquentiellement présentées. Il engendre ou reproduit ou est influencé par des représentations sociales, des manières de pensée, des matrices culturelles, des idéologies, d'opinions,

¹⁴⁰ De Gaulejac Vincent et Legrand Michel (éd.), *Intervenir par le récit de vie : Entre histoire collective et histoire intellectuelle*, Toulouse, Érès, 2008 (version Kindle).

Giroux Nicole et Lissette Marroquin. « L'approche narrative des organisations », *Revue française de gestion*, vol. n° 159, n° 6, 2005, pp. 15-42 : <https://doi.org/10.3166/rfg.159.15-44>; URL : <https://www.cairn-int.info/revue-francaise-de-gestion-2005-6-page-15.htm>.

Orofiamma Roselyne, « Les figures du sujet dans le récit de vie. En sociologie et en formation », *Informations Sociales* (Caisse nationale d'allocation familiale), n° 145/1, pp. 68-81 : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2008-1-page-68.htm>.

Schmutz-Brun Catherine *et al.*, *Le récit de vie de la personne âgée en institution*, Toulouse, Érès, 2019 (version Kindle).

¹⁴¹ Verhesschen Piet, « Pratiques de la recherche narrative : avantages et limites », in Léopold Paquay (éd.), *L'Analyse qualitative en éducation. Des pratiques de recherche aux critères de qualité*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2006, pp. 199-212 : <https://doi.org/10.3917/dbu.paqua.2006.01.0199>. URL : <https://www.cairn-int.info/l-analyse-qualitative-en-education--9782804150518-page-199.htm>.

¹⁴² Salmon Christian, *Storytelling. La machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris, La Découverte, 2007.

¹⁴³ Bruner Jerome, *Actual Minds. Possible Worlds*, Harvard University Press (version 2009 : Kindle), 1986. La narratologie est alors une science cognitive de la culture, dans cette perspective. Elle rejoint la position théorique de Dan Sperber dans ses travaux anthropologiques. Pour Bruner, le récit est *l'une des deux principales modalités stratégiques de connaissance du monde* ; la seconde est la *pensée paradigmatique* ou *logico-classificatoire*. Le même chercheur a aussi énoncé que le récit favorise la *construction continue des réalités sociales* et non uniquement des représentations *a posteriori* (Bruner Jerome, « The Narrative Construction of Reality », *Critical Inquiry*, vol. XVIII, n°1, pp. 1-21 ; URL : <https://www.jstor.org/stable/1343711>). Ce point de vue est à inscrire dans le prolongement des travaux du psychosociologue russe Lev Vygotsky. Il présuppose que les histoires et narrations devraient être examinées comme une ressource socio-interactionnelle cruciale pour la genèse et la sophistication de l'intelligence humaine.

des rituels, des propositions de conduites, des normes, de pratiques sociales, des utopies, des projets ou des rêves. Dans cette perspective, la notion de récit devient essentielle à la compréhension de l'émergence des identités, des processus d'identification, de formation des groupes et des attentes existentielles d'une époque. On privilégiera, dans cette fin de cours, cette seconde perspective qui est inspirée à la fois de la sémiologie, des sciences cognitives, de la sociologie et de la philosophie. Pour faire lien avec la première description (type « récit de vie »), divers spécialistes en sciences cognitives supposent que les processus impliqués dans les narrations de personnages d'histoires fictives sont identiques à celles qui se dérouleraient en situation réelle.

« *It may be that people's everyday, folk-psychological attributions of reasons and motives to social actors involve processes radically similar to those at work in narratorial attributions of reasons and motives to participants in narrated worlds. If this is indeed the case, then folk psychology can be said to rely crucially on a style of thinking fundamentally narrative in nature. Everyday thinking about other people's thinking, especially their social cognition, will be tantamount to situating cohorts in webs of narrative, in which they can be viewed as characters who are performing actions designed to circumvent or eliminate conflicts, maximize cooperation with allies, achieve desired goals, and so on*¹⁴⁴ ».

De ce point de vue, le récit joue une fonction cardinale dans les sociétés, depuis des millénaires. Les hommes et femmes *se racontent des histoires* et ce genre de mécanisme, lié à la parole et à l'imaginaire, n'est pas près de s'enrayer. Plusieurs notions y sont associées telles que « mythe », « discours », « rumeur », « imaginaire », « temporalité », « représentation », « symbole », « langage ».

Selon Paul Ricoeur, il y aurait trois grands moments dans les expériences humaines : l'*ordre du récit* (de la communauté d'appartenance, de soi, des mythes, des fictions, des fables, etc.), celui de l'*action et de la vie* et enfin le *pouvoir de reconfiguration du récit lui-même présent dans- et développé par- la temporalité* (l'histoire, le temps quotidien, la succession des événements) qui est désigné comme *mimésis*¹⁴⁵.

« *Le monde déployé par toute œuvre narrative est toujours un monde temporel. Ou, comme il sera souvent répété au cours de cet ouvrage : le temps devient temps humain dans la mesure où il est articulé de manière narrative ; en retour le récit est significatif dans la mesure où il dessine les traits de l'expérience temporelle*¹⁴⁶ ».

Dans tout récit, il y aurait donc une *reconfiguration du temps* et la proposition de résolution de dissonances (appelées « discordances » par Ricoeur) des expériences individuelles, notamment des intrigues dans les mythes et romans, mais pas uniquement car il y a une grande variété de modes narratifs d'expression

¹⁴⁴ Herman David, « Narratology as Cognitive Science », *Image & Narrative* (online magazine of the visual Narrative, ISSN 1780-678X), n° 1 (18 septembre 2000) : <http://www.imageandnarrative.be/inarchive/narratology/davidherman.htm>.

¹⁴⁵ Ricoeur Paul, *Temps et récit. Le temps raconté*. Tome III, Paris, Le Seuil, ek. 180.

¹⁴⁶ Ricoeur Paul, *Temps et récit. L'intrigue et le récit historique*. Tome 1, Paris, Le Seuil, ek. 251.

(oralité, image fixe ou animée, mime et geste, écrit, son, etc.) et de ses catégories (folklore, épopée, tragédie, films, séries, bande dessinée, peinture, conversation, musique, etc.).

Selon Barthes, « *le récit commence avec l'histoire même de l'humanité ; il n'y a pas, il n'y a jamais eu nulle part aucun peuple sans récit ; toutes les classes, tous les groupes humains ont leurs récits, et bien souvent ces récits sont goûtés en commun par des hommes de culture différente, voire opposée : le récit se moque de la bonne et de la mauvaise littérature : international, transhistorique, transculturel, le récit est là, comme la vie*¹⁴⁷ ».

3.2.2. La posture structurale : une nécessité face à la prolifération des contenus et des monographies

Le modèle du récit est présent dans le fait de parole, qu'elle soit particulière ou historique. Et finalement, devant cette multiplicité, la posture est identique à celle des fondateurs de la linguistique, comme Saussure, Jakobson ou Émile Benveniste qui ont affronté le caractère hétéroclite de la langue. À la suite de Propp (*op. cit.*) ou des travaux de Lévi-Strauss (*op. cit.*), Barthes propose d'envisager l'existence et la formalisation d'une structure du récit en adoptant, comme nombres de structuralistes, une *approche déductive* car l'approfondissement inductif de *tous les récits du monde* ou d'une partie d'entre eux est impossible (autour de 7000 langues parlées¹⁴⁸ dont plus de 200 en Europe seulement, d'après des enquêtes de l'UNESCO, et une infinité de récits, avec leurs variantes locales et mondiales, pour chacune).

Cette approche déductive dans une analyse narrative « *est obligée de concevoir d'abord un modèle hypothétique de description (que les linguistes américains appellent une "théorie"), et de descendre ensuite peu à peu, à partir de ce modèle, vers les espèces qui, à la fois, y participent et s'en écartent : c'est seulement au niveau de ces conformités et de ces écarts qu'elle retrouvera, munie alors d'un instrument unique de description, la pluralité des récits, leur diversité historique, géographique, culturelle*¹⁴⁹ ».

La structure est vue comme un **ensemble fermé de relations entre un nombre fini d'unités composant la langue ou le récit**. On l'a déjà vu : cette posture structuraliste a notamment permis de fonder la linguistique, la sociologie française, de définir des principes d'étude phonologique ou la double articulation

¹⁴⁷ Barthes Roland, « Introduction à l'analyse structurale des récits », *Communications*, 8, *Recherches sémiologiques : l'analyse structurale du récit*, 1966, p. 1; doi : <https://doi.org/10.3406/comm.1966.1113>; https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1966_num_8_1_1113.

¹⁴⁸ Un total exact de 6141 est à mentionner, en 2017. Ce total a été ensuite recatégorisé et réanalysé pour aboutir au nombre de 634 langues, classées comme les « plus importantes » en fonction de douze facteurs dont certains liés à l'usage ou au nombre minimal de locuteurs (≥ 300 000) notamment : cf. Calvet Alain et Calvet Jean-Louis, 2017, *Baromètre des langues dans le monde*, Paris, Ministère de la Culture, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, pp. 4-5 : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Langues-et-numerique/La-diversite-linguistique-et-la-creation-artistique-dans-le-domaine-numerique/Barometre-des-langues-dans-le-monde-2017>. Cependant, on constate actuellement un paradoxe : 1% des langues permettent à 99% des humains à communiquer. Ce qui ne signifie absolument pas qu'ils se comprennent. Une présentation des douze facteurs servant à classer les langues datant de 2012 : Baromètre 2012 Calvet des langues du monde : <http://www.wikif.culture.fr/barometre2012/index.php?type=2010>.

¹⁴⁹ Barthes, *op. cit.*, p. 2.

du langage, chère à Martinet (*op. cit.*), ou encore la sémantique ou la syntaxe des langues. Dans l'approche linguistique notamment, les unités analysées étaient les mots, principalement, et leurs règles d'articulation dans une phrase.

L'idée des structuralistes, comme Barthes ou Greimas, est d'appliquer ce raisonnement de linguistique structurale, décrivant les mots et les phrases (ainsi que le système qu'est la langue), aux *discours*, qui sont, du même coup, pensés comme composés de *suites de phrases*. Il faut donc découvrir les règles de fonctionnement et d'articulation du discours qui distille ainsi, par son organisation, le « *message d'une autre langue, supérieure à la langue des linguistes* », insiste Barthes qui en appelle à la création d'une « *linguistique du discours* », qualifiée auparavant de *rhétorique*. Le récit est alors considéré comme une des classes ordonnées les plus importantes de discours. Barthes postule d'ailleurs l'existence d'un *rapport d'homologie* entre la « *phrase* » et le « *discours* ». Celui-ci est alors considéré comme une « *grande phrase* » (dont les unités ne sauraient être nécessairement des phrases) tout comme la phrase, moyennant certaines spécifications, est un petit « *discours*¹⁵⁰ », remarque Barthes.

« *Cette hypothèse s'harmonise bien à certaines propositions de l'anthropologie actuelle : Jakobson et Lévi-Strauss ont fait remarquer que l'humanité pouvait se définir par le pouvoir de créer des systèmes secondaires, "démultiplicateurs" (outils servant à fabriquer d'autres outils, double articulation du langage, tabou de l'inceste permettant l'essaimage des familles) et le linguiste soviétique Ivanov suppose que les langages artificiels n'ont pu être acquis qu'après le langage naturel : l'important, pour les hommes, étant de pouvoir user de plusieurs systèmes de sens, le langage naturel aide à élaborer les langages artificiels. Il est donc légitime de postuler entre la phrase et le discours un rapport "secondaire" — que l'on appellera **homologique**, pour respecter le caractère purement formel des correspondances*¹⁵¹ ».

Le récit, n'étant qu'un des constituants de la linguistique du discours, est donc aussi en relation d'*homologie* avec la phrase. Le récit est, par conséquent, à considérer comme une « *grande phrase* ». Et, inversement, toute phrase descriptive (ou constative) est une amorce d'un micro-récit. Barthes propose donc de dynamiser et de compléter, de façon radicale, l'étude de la langue en rendant plus claire et puissante la force de la narrativité. On y retrouve donc (dans la phrase, comme dans le récit) des sujets, des actants¹⁵², des prédicats, des verbes, des modes, des temps, etc. Observons d'ailleurs que, pour Barthes, l'homologie entre la phrase et le récit est aussi une façon d'affirmer l'identité entre le langage et la littérature vu que cette dernière est, en soi, un espace de déroulement de récits. On tient

¹⁵⁰ Barthes, *op. cit.*, p. 3.

¹⁵¹ Barthes, *op. cit.*, pp. 3-4.

¹⁵² On décrit ci-après cette notion.

donc compte du fait qu'elle exprime la faculté d'*élaborer des fictions*, aptitude qui est au cœur du langage lui-même¹⁵³.

Expliquons rapidement ce dernier point sur le langage qui en fait un processus cognitif, culturel, mental, psychique, sociale essentiel de genèse de l'humanisation. S'appuyant sur une publication majeure de Jean-François Lyotard¹⁵⁴, Dany-Robert Dufour décrit avec finesse les différents marqueurs et les modalités, inscrits dans le langage lui-même, de la capacité à produire des récits et des versions variées des mythes dans les sociétés humaines. Ces caractéristiques du langage sont qualifiées d'*instructions pragmatiques*. Elles décrivent la place du narrateur, du narrataire, du héros dans un récit. Une règle trinitaire articulerait ces différentes instructions : *on ne peut pas occuper le poste de narrateur si l'on n'a pas accompli son rôle de narrataire et inversement*. Cette structure élémentaire du tour de parole : passage du « je » au « tu » parlant d'une « narré » (ou d'un « il ») dont on a déjà parlé au tour de parole précédent, fait que le moteur narratif est profondément et pragmatiquement articulé (voir chapitre 1 pour une définition de la notion de pragmatique) au langage.

« Les instructions pragmatiques constituent en quelque sorte la charte fondamentale du discours, leur usage insère chaque dialogue particulier dans un cadre général qui permet aux individus de se reconnaître entre eux, indépendamment des contenus. Ce dispositif est antérieur, ou plutôt, préalable à toute socialité, au point que l'on peut dire que c'est sur cette forme originale et ahistorique que les socialités les plus diverses peuvent se développer. Le système des instructions pragmatiques tient, si diverses soient-elles, en un triangle pragmatique dont les trois pointes sont les postes : destinataire, destinataire, héros ou narrateur, narrataire, narré¹⁵⁵ ».

Il y aurait donc une sorte d'anthropologie fondamentale du récit qui, en quelque que sorte, permettrait de distinguer les sociétés humaines de toutes les autres formes sociales. En effet, comme le souligne clairement Dufour, après d'autres, comme Ricoeur, les humains racontent des histoires. On a déjà évoqué cette aptitude en début de paragraphe.

« On a cru identifier des sociétés sans Histoire, mais on n'a jamais pu identifier des sociétés sans histoires. Non seulement, ces histoires font plaisir à ceux qui se les racontent mais, en plus, elles constituent à vrai dire le ciment de la société. C'est par ces histoires que sont liés entre eux les individus d'une société donnée. Qu'elles colportent ou non une histoire vraie est une question sans aucune importance : même si elles reposent sur un simulacre, l'important est que ce simulacre, offert à la consommation rituelle, ordonne des effets de réalité et de vérité – effet de présence des choses absentes¹⁵⁶ ».

¹⁵³ Dufour Dany-Robert, *Le Bégaiement des Maîtres. Essai*, Paris, François Bourrin, 1988.

¹⁵⁴ Lyotard Jean-François, 1979, *La Condition postmoderne. Rapport sur le savoir*, Paris, Minuit : plus particulièrement, son chapitre VI : « Pragmatique du savoir narratif ».

¹⁵⁵ Dufour Dany-Robert, *Les Mystères de la Trinité*, Paris, Gallimard, 1990, pp. 153-154.

¹⁵⁶ Dufour, *Les Mystères...*, *op. cit.*, p. 166.

Ces récits de référence des sociétés, source de collusions et de cohésions sinon d'interactions, qui se réfèrent à des « *il* », symbolisant l'autrui sous toutes ses formes et tous ses contenus possibles, sont fondés sur des *scènes primitives*, définies par l'horreur (mort, absence) et par la désignation de ceux qui ont la mission de supporter cette mort et cette horreur, pour ainsi donner à voir et narrer comment les règles communes de vie sont imaginables, pensables. Et Dufour s'ingénie alors à poser une question qui tue : « *Quelle serait l'horreur pure ? Ce serait : #. Aucun récit. Rien. L'absence absente. Mais s'il s'agissait de l'énoncer, nous aurions encore recours au récit*¹⁵⁷ » dit-il avec ironie. D'après ce anthropologue philosophe, nos récits s'appauvrissent et donnent de moins en moins une représentation convenable et opératoire à un « *il* » commun, fondateur du lien social¹⁵⁸. Sur ce plan, il approuve et soutient les analyses de Lyotard (*op. cit.*) sur la fin des grands récits fondateurs sociétaux, ce qui spécifie le mode de (non)-pensée ou de déroute culturelle durant la période postmoderne.

3.2.3. Le triptyque de l'analyse sémiotique et narrative : les fonctions, l'action et les types de discours

Pour en revenir à l'approche structurale de Barthes, ce dernier préconise l'analyse des *niveaux de sens* par la focalisation sur l'*organisation des récits*. Ces niveaux sont, pour Lévi-Strauss (*op. cit.*), les *mythèmes* (unités constitutive des discours mythiques) et ils n'ont du sens que regroupés par ensembles qui sont combinables entre eux. « *T. Todorov*¹⁵⁹, reprenant la distinction des Formalistes russes, propose de travailler sur deux grands niveaux, eux-mêmes subdivisés : l'histoire (l'argument), comprenant une logique des actions et une "syntaxe" des personnages, et le discours, comprenant les temps, les aspects et les modes du récit ». Ainsi, comprendre un récit, bien l'analyser, c'est savoir passer d'un niveau à l'autre du fil narratif. Barthes, quant à lui, différencie trois niveaux dans un récit, reliés progressivement entre eux dans le cours de la narration elle-même : 1/ les *fonctions*, notion proposée d'après la classification de Propp (*op. cit.*) ; 2/ les *actions*, au sens énoncé par Greimas, qui décrit des « actants » ; 3/ le *discours* (défini selon Todorov).

3.2.3.1. Les fonctions ou unités de contenu en analyse du discours

Pour faire comprendre la notion de « fonction » ou « unité de contenu », Barthes propose un exemple éclairant : « *si, dans Un cœur simple, Flaubert nous apprend à un certain moment, apparemment sans y insister, que les filles du sous-préfet de Pont-L'Evêque possédaient un perroquet, c'est parce que ce perroquet va avoir ensuite une grande importance dans la vie de Félicité : l'énoncé de ce détail (quelle*

¹⁵⁷ Dufour, *Les Mystères...*, *op. cit.*, p. 167.

¹⁵⁸ Dufour Dany-Robert, *Folie et démocratie : essai sur la forme unaire*, Paris, Gallimard, 1996.

¹⁵⁹ Todorov Tzvetan, « Les catégories du récit littéraire », *Communications*, 8, *Recherches sémiologiques : l'analyse structurale du récit*, 1966, pp. 125-151 : doi : <https://doi.org/10.3406/comm.1966.1120>; https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1966_num_8_1_1120.

qu'en soit la forme linguistique) constitue donc une fonction, ou unité narrative¹⁶⁰ ». On retrouve ce genre de mot-fonction ou d'élément-fonction d'un récit dans de nombreuses œuvres de fiction. Dans le *Grand Cœur*¹⁶¹ de Jean-Christophe Rufin, un élément-fonction assez récurrent est l'*image du félin* (un léopard importé d'Orient, animal légendaire, à ses yeux, du désert), apparaissant en début de roman (durant une scène d'enfance), et à la fin aussi, qui va jouer un rôle moteur récurrent dans le récit reconstruit de Jacques Cœur, le fameux Grand Argentier de Charles VII, et sur son sens de l'entreprise et de l'aventure (1395-1456). Dans ce cours, on n'a pas le temps d'aborder les différents types de *fonction* (appelées « classes d'unité distributionnelles ou intégratives ») et la notion de *syntaxe fonctionnelle* (la grammaire ou règles de combinaison des différentes unités fonctionnelles, dont celles définies dans les actions ou les séquences¹⁶² du récit). Retenons qu'une unité fonctionnelle émerge en tant qu'*unité de sens* dans une œuvre narrative lui permettant de dérouler le fil événementiel et discursif de son efficacité, ses *effets d'intrigue* notamment et sa valeur de récit, impliquant certaines représentations et idéologies (l'ordre, le rétablissement de l'harmonie, la recherche de justice, l'expression d'un malheur existentiel, etc.). La *langue du récit* que tente de formaliser Barthes, et d'autres avec lui, comme Greimas dont on parlera bientôt, Claude Brémont, Umberto Eco ou Propp, *est en nous*. Cet énoncé signifie que les séquences, fonctions et structures du discours seraient déjà présentes dans notre mémoire sémantique et culturelle¹⁶³, probablement par l'impact des idéologies, de la morphologie urbaine et des représentations sociales largement diffusés par les médias, l'architecture des villes et le système éducatif lui-même. Ces formes de mémoire des séquences et des structures narratives nous permettent, par conséquent, de lire et d'écouter des récits car nous sommes capables de les reconstruire mentalement et de nous y projeter¹⁶⁴. Et inversement, les auteurs de fiction élaborent des récits tenant compte de ces aptitudes de précodage de leurs lecteurs idéaux.

¹⁶⁰ Barthes, *op. cit.*, p. 7.

¹⁶¹ Rufin Jean-Christophe, *Le Grand Cœur*, Paris, Gallimard.

¹⁶² « Une séquence est une suite logique de noyaux, unis entre eux par une relation de solidarité : la séquence s'ouvre lorsque l'un de ses termes n'a point d'antécédent solidaire et elle se ferme lorsqu'un autre de ses termes n'a plus de conséquent. Pour prendre un exemple volontairement futile, commander une consommation, la recevoir, la consommer, la payer, ces différentes fonctions constituent une séquence évidemment close, car il n'est pas possible de faire précéder la commande ou de faire suivre le paiement sans sortir de l'ensemble homogène "Consommation". La séquence est en effet toujours nommable. Déterminant les grandes fonctions du conte, Propp, puis Brémont, ont déjà été amenés à les nommer (Fraude, Trahison, Lutte, Contrat, Séduction, etc.) ; l'opération nominative est également inévitable pour des séquences futiles, ce que l'on pourrait appeler des « micro-séquences », celles qui forment souvent le grain le plus fin du tissu narratif. Ces nominations sont-elles uniquement du ressort de l'analyste » (Barthes, *op. cit.*, p. 13).

¹⁶³ Candau Joël, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Armand Colin, 2005.

Halbwachs Maurice, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, PUF, 1925.

¹⁶⁴ De nous y projeter et aussi d'y insérer des séquences narratives auxquelles on peut s'identifier et poursuivre un itinéraire, un parcours à la fois d'intrigue et d'investissement d'un rôle identitaire, comme dans les jeux vidéo de type MMORPG (jeu de rôle en ligne massivement multijoueur). De plus en plus d'observateurs y appliquent des schémas d'étude de la narrativité :

3.2.3.2. Les actions et le modèle actanciel

La description des *actions* (deuxième niveau d'analyse proposé par Barthes) dans un récit nous permet du coup de présenter le *modèle actanciel*¹⁶⁵ de Greimas qui renvoie à une théorisation des personnages (par exemple comme participants à l'action) et de leurs conduites. Ce genre de formalisation est déjà présent dans le travail initial de Propp sur les contes merveilleux russes : les actant y sont dénommés *dramatis personae*, définis par leurs *sphères d'action*, elles-mêmes constituées de faisceaux de fonctions (Propp en dénombre 31 en tout, pour le conte merveilleux russe).

Donc, les personnages ou acteurs des récits sont considérés comme insérés dans des rapports d'intrigue et d'action où ils sont impliqués (amour, communication, aide, agression, quête du Graal, etc.). Quand on retrouve le même schéma (*faisceaux de fonctions* chez Propp ou *invariants* dans l'action) dans plusieurs contes ou récits, on parvient à définir une *classe d'acteurs*, désignée par le terme « actant ». Comme les *représentations sociales* qui ne sont pas repérables dans un seul entretien mais plutôt dans un *corpus* plus nombreux provenant d'un ensemble raisonné de discours d'enquêtés, l'actant, en tant que classe d'acteurs, est institué, construit en tant que tel, non à partir d'une seule lecture d'un seul conte ou récit, mais sur la base d'un *corpus de contes ou de récits*. « Une articulation d'acteurs constitue un conte particulier ; une structure d'actants, un genre. Les actants possèdent donc un statut métalinguistique par rapport aux acteurs ; ils présupposent, d'ailleurs, l'analyse fonctionnelle, c'est-à-dire la constitution des *sphères d'action*, achevée » ajoute Greimas¹⁶⁶.

Le schéma actanciel est ainsi une formalisation de la décomposition de l'action dans un récit se référant à des *actants* qui correspondent à six types ou versants de sa description¹⁶⁷ : 1/ le *destinateur* qui va

cf. Wuyckens Géraldine, La triple narrativité du MMORPG à travers la pratique du *roleplay* », *Sciences du jeu* [En ligne], 9 | 2018, mis en ligne le 21 juin 2018, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sdj/1032> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/sdj.1032>. Précisons que cet article de Géraldine Wuyckens est issu de son mémoire de master 2, à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve.

Voir aussi, notamment : Marti Marc et Baroni Raphaël, « De l'interactivité du récit au récit interactif », *Cahiers de Narratologie*, [Online], 27, 2014. URL : <http://journals.openedition.org/narratologie/7077> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/narratologie.7077>.

¹⁶⁵ Greimas Algirdas, *Sémantique structurale : recherche de méthode*, Paris, PUF, 1966 (réédition : 2015 : version Kindle).

Chabrol Claude, « Sémiotique textuelle et narrative », in Chabrol Claude (éd.). *Sémiologie narrative et textuelle*, Paris, Larousse, 1973 (version Kindle).

Voir une synthèse de Louis Hébert, « Le modèle actanciel », Site internet des théories sémiotiques : Signo : <http://www.signosemio.com/greimas/modele-actanciel.asp> et son livre pour une version plus approfondie et la description d'autres méthodes d'analyse sémiotiques : Hébert Louis, *Dispositifs pour l'analyse des textes et des images*, Limoges, Presses de l'Université de Limoges, 2007.

¹⁶⁶ Greimas, *op. cit.*, 1966, ek 3728. Propp définit alors sept types d'actant dans le conte populaire russe merveilleux et élabore donc le premier schéma actanciel d'un récit : le *méchant*, le *donateur/fournisseur*, l'*assistant*, le personnage recherché (et son père), le *régulateur/mandateur*, le *héros*, le *faux-héros*. Bien sûr, le schéma actanciel peut être recherché dans toute œuvre (du théâtre au roman, en passant par les contenus filmiques) et tout récit.

¹⁶⁷ On prendra comme exemple la fiction de Margaret Atwood, *The Handmaid's Tale*, Toronto, McClelland & Stewart, 1985 (trad. fr. en 1987, chez Robert Laffont, sous le titre *La Servante écarlate*). Ce roman dystopique, à l'ambiance très sombre,

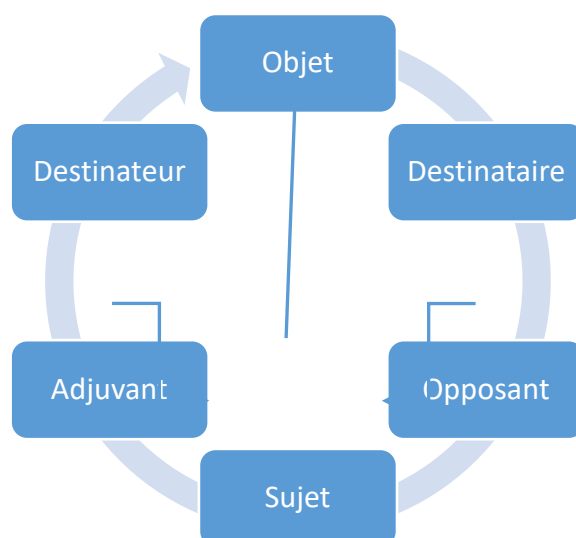
générer ou influencer l'action (exemple : un groupe de servantes opprimées- qui se révolte contre une condition de vie esclavagiste) ; 2/ le *destinataire* qui va être la finalité de l'action narrée (l'ensemble du groupe de servantes, vivant la situation d'oppression ou les enfants volés par la caste au pouvoir) ; 3/ le *sujet* qui réalise l'action (l'héroïne, Defred alias June, qui va refuser ou non, selon l'évolution de l'intrigue, de pactiser avec la caste au pouvoir) ; 4/ un *objet* qui subit l'action (le rapport de domination et le gouvernement dictatorial à renverser) ; 5/ un *adjuvant* (la quête d'alliés dans d'autres pays proches ou dans le territoire opprimé) qui va permettre de favoriser l'accomplissement de l'action, « *apporter de l'aide en agissant dans le sens du désir, ou en facilitant la communication*¹⁶⁸ » ; 6/ l'*opposant* (la caste et ses alliés au pouvoir, les milices armées, la famille d'accueil de l'héroïne, la désespérance/dépression/colère des servantes et de l'héroïne) dont la fonction est de « *créer des obstacles, en s'opposant à la réalisation du désir, soit à la communication de l'objet*¹⁶⁹ ». Les actants sont en interaction dans trois axes ou classes actanciels : l'*axe du vouloir ou désir* (sujet orienté vers l'objet : il y a alors recherche de jonction entre ces deux entités) ; l'*axe du pouvoir* (adjuvant favorisant la jonction entre le sujet désirant et l'objet, versus s'y opposant) ; l'*axe de la transmission* (entre destinataire qui formule la demande de jonction et destinataire, pour qui l'action à accomplir est envisagée).

voire même glauque et malsaine, a été mis en film par Volker Schlöndorff, en 1990. Il a donné lieu à la série (3 saisons jusqu'en 2020) portant le même titre que le roman, depuis 2017 (production : Los Angeles : MGM/Hulu ; metteur en scène : Bruce Miller).

¹⁶⁸ Greimas, *op. cit.*, ek. 3811.

¹⁶⁹ *Ibid.*

Schéma actanciel résumé :



Malheureusement, on doit clore cette description trop minimaliste et schématique, clairement insuffisante mais qui fixe les idées sur l'analyse structurale du récit. On a pris appui sur la série, *The Handmaid's Tale*, en simulant une pluralité de récits [pour parvenir à décrire, par l'exemple concret, des actants] présente dans trois saisons (bientôt quatre en 2021), comme s'il s'agissait de versions différentes et de contes variés. L'application de ce modèle peut être tout à fait suggestif pour des recherches en sociologie de la culture qui a trop longtemps strictement été influencée par les travaux sur les déterminismes socio-économiques et l'influence des différents ethos de classe sans approfondir ni décrire les éléments structurant des contenus culturels en circulation dans les mass médias contemporains¹⁷⁰, qui ont leur propre valence sémantique et leur portée symbolique spécifique qu'on pourrait cependant aussi mettre en relation avec les analyses plus déterministes et socio-économiques éventuelles (appartenances culturelles, nationales, de classe, d'âge). Par exemple, on peut envisager de mettre en œuvre une typologie actancielle des récits filmiques ou vidéoludiques, de la même manière que pour ceux littéraires ou pour l'étude des rumeurs¹⁷¹. Leurs effets sociologiques et représentationnels sur les publics pourraient ainsi être mesurés et analysés.

¹⁷⁰ Ce but d'analyse est exploré depuis longtemps par Marie-Laure Ryan et son équipe, aux États-Unis : Ryan Marie-Laure et Thon Jan-Noël (éd.), *Storyworlds across Media. Toward a Media-Conscious Narratology*, Lincoln/Londres, University of Nebraska Press, 2014.
Ryan, Marie-Laure, *Possible Worlds, Artificial Intelligence, and Narrative Theory*. Bloomington, Indiana University Press, 1991.
Ryan, Marie-Laure, *Narrative as Virtual Reality*. Baltimore and Londres : Johns Hopkins University Press, 2001.
Ryan, Marie-Laure, *Avatars of Story*, Minnesota, University of Minnesota Press, 2006.

¹⁷¹ Campion-Vincent Véronique et Renard Jean-Bruno et, *Rumeurs et légendes contemporaines, Communications*, numéro thématique, n° 52, 1990 : https://www.persee.fr/issue/comm_0588-8018_1990_num_52_1?sectionId=comm_0588-8018_1990_num_52_1_2240. Voir aussi le chapitre V de : Renard Jean-Bruno, *Rumeurs et légendes urbaines*, Paris, PUF, 2013. Cf. Un exemple d'application de l'approche narrative à la notion de rumeur : Huglo Marie-Pascale, « Voyage au pays de

3.2.3.3. La communication narrative

La question subsidiaire succédant à la présentation de l'analyse actancielle est de savoir qui est le sujet (ou héros) d'un récit. Barthes prend l'exemple de récits où l'intrigue dépend d'un duel entre deux acteurs centraux. Dans ce cadre, le « sujet » du récit est double (il repose sur deux acteurs) et l'un n'est pas pensable sans l'autre.

« Beaucoup de récits mettent aux prises, autour d'un enjeu, deux adversaires, dont les "actions" sont, de la sorte, égalisées ; le sujet est alors véritablement double, sans qu'on puisse davantage le réduire par substitution ; c'est même peut-être là une forme archaïque courante, comme si le récit, à l'instar de certaines langues, avait connu lui aussi un duel de personnes. Ce duel est d'autant plus intéressant qu'il apparente le récit à la structure de certains jeux (fort modernes), dans lesquels deux adversaires égaux désirent conquérir un objet mis en circulation par un arbitre ; ce schéma rappelle la matrice actantielle proposée par Greimas, ce qui ne peut étonner si l'on veut bien se persuader que le jeu, étant un langage, relève, lui aussi, de la même structure symbolique que l'on retrouve dans la langue et dans le récit : le jeu lui aussi est une phrase¹⁷² ».

Pour améliorer le repérage de ces *sujets* dans les récits, il est alors proposé d'ajouter un troisième pan d'analyse : celui de la *narration* elle-même ou *communication narrative* (dimension qui est complémentaire de l'analyse des *fonctions-contenus* et des *actions*, précédemment évoquées). Tout récit, par exemple, est parsemé de signes et d'énoncés émanant du narrateur, définissant des éléments d'explication adressés au lecteur (des énoncés écrits pour le guider). Il s'agit aussi de savoir qui écrit (qui est le destinataire) dans un récit de fiction. Soit le récit est émis par une personne psychologique, ayant une identité d'auteur par exemple, disant « je » et écrivant l'histoire en assumant la narration rapportée à sa propre biographie. Soit, le narrateur est une entité transcendante de type providence divine, omnisciente, évoquant une vérité intemporelle et universelle (écrits sacrés). Soit le récit est associé à la situation vécue et au contexte d'un personnage donné de l'intrigue ; chaque personnage étant porteur d'une partie de ce récit (comme dans la vogue du nouveau roman français). Cependant, Barthes insiste pour bien séparer dans un récit le narrateur de l'auteur parce que, selon lui, aucune de ces approches n'est satisfaisante car elles présupposent l'existence d'une origine réelle de l'écrit.

Du point de vue sémiologique, « narrateur et personnages sont essentiellement des "êtres de papier" ; l'auteur (matériel) d'un récit ne peut se confondre en rien avec le narrateur de ce récit ; les signes du narrateur sont immanents au récit, et par conséquent parfaitement accessibles à une analyse sémiologique ; mais pour décider que l'auteur lui-même (qu'il s'affiche, se cache ou s'efface) dispose de "signes" dont il parsèmerait son œuvre, il faut supposer entre la "personne" et son langage un rapport signalétique qui fait de l'auteur un sujet plein et du récit l'expression

la peur : rumeur et récit dans *La Classe de neige* d'Emmanuel Carrère », *Protée*, 32 (3), 2004, pp. 101–112 : <https://doi.org/10.7202/011263ar>; <https://www.erudit.org/en/journals/pr/2004-v32-n3-pr959/011263ar.pdf>.

¹⁷² Barthes Roland, « Introduction à l'analyse... », *op. cit.*, p. 18.

instrumentale de cette plénitude : ce à quoi ne peut se résoudre l'analyse structurale : qui parle (dans le récit) n'est pas qui écrit (dans la vie) et qui écrit n'est pas qui est¹⁷³ ».

Cette *liberté de l'écrivain* est donc fortement formalisée dans l'analyse sémiologique. L'étude du plan de la narration se rapporte uniquement aux signes narratifs, donc aux opérateurs (impliqués dans les fonctions-contenus) et aux processus actanciels, reliant le donateur / destinataire et le destinataire. Exemples de « signes de narrativité » ? Les codes de récitation : conventions de début (« il était une fois »), milieu, fin d'un récit ; modes de présentation, durée d'une récitation, aptitude à partager un code avec le destinataire et à deviner ses modes sociolinguistiques et culturels d'accueil d'un récit. Pensons aussi aux formes du discours dans la littérature classique (style direct, indirect, forme théâtrale, poésie, fable, épopée, etc.) ou encore les modes d'affichage d'un écrit.

Deux procédés permettent à la trame du récit d'advenir : l'*articulation* (ou segmentation) qui a pour objectif de générer la succession des unités-fonctions, contribuant à la forme d'un récit ; et l'*intégration* qui inclut lesdites unités dans un ordre de séquences (et d'unités) supérieur, provoquant la recherche du sens.

L'articulation de la forme d'un récit ne suit pas un ordre vraisemblable. Elle serait liée à la logique développée dans la narration, en fonction de deux potentialités discursives : la *distorsion* et l'*expansion*. En effet, lors des *distorsions*, tout récit subit l'interposition, durant le déroulement des séquences narratives, d'unités d'action hétérogènes, provenant d'autres séquences externes à l'intrigue, qui retardent sa succession linéaire et progressive.

« Lorsque James Bond commande un whisky en attendant l'avion, ce whisky, comme indice, a une valeur polysémique, c'est une sorte de nœud symbolique qui rassemble plusieurs significés (modernité, richesse, oisiveté) ; mais comme unité fonctionnelle, la commande du whisky doit parcourir, de proche en proche, de nombreux relais (consommation, attente, départ, etc.) pour trouver son sens final : l'unité est "prise" par tout le récit, mais aussi le récit ne "tient" que par la distorsion et l'irradiation de ses unités¹⁷⁴ ».

Ce type de distorsion est spécifique aux récits où chaque unité narrée et mise en intrigue qui les composent rayonne vers plusieurs finalités en même temps. Cette multipolarisation de certaines unités crée des distorsions et donc l'attention du lecteur et son implication dans la narration. On sait qu'il est rare que cette situation de cristallisation à la fois synthétique et irradiante de certaines unités, durant une séquence cruciale du récit, se produise dans le réel.

« La distorsion généralisée donne à la langue du récit sa marque propre : phénomène de pure logique, puisqu'elle est fondée sur une relation, souvent lointaine, et qu'elle mobilise une sorte de confiance dans la mémoire intellectuelle, elle substitue sans cesse le sens à la copie pure et simple des événements relatés ; selon la "vie", il est peu probable que dans une rencontre, le fait de

¹⁷³ *Ibid.* pp. 19-20.

¹⁷⁴ *Ibid.*, pp. 22-23.

s'asseoir ne suit pas immédiatement l'invitation à prendre place ; dans le récit, ces unités, contiguës d'un point de vue mimétique, peuvent être séparées par une longue suite d'insertions appartenant à des sphères fonctionnelles tout à fait différentes : ainsi s'établit une sorte de temps logique, qui a peu de rapport avec le temps réel, la pulvérisation apparente des unités étant toujours maintenue fermement sous la logique qui unit les noyaux de la séquence. Le "suspense" n'est évidemment qu'une forme privilégiée, ou, si l'on préfère, exaspérée, de la distorsion : d'une part, en maintenant une séquence ouverte (par des procédés emphatiques de retard et de relance), il renforce le contact avec le lecteur (l'auditeur), détient une fonction manifestement phatique ; et d'autre part, il lui offre la menace d'une séquence inaccomplie, d'un paradigme ouvert (si, comme nous le croyons, toute séquence a deux pôles), c'est-à-dire d'un trouble logique, et c'est ce trouble qui est consommé avec angoisse et plaisir (d'autant qu'il est toujours, finalement, réparé) ; le "suspense" est donc un jeu avec la structure, destiné, si l'on peut dire, à la risquer et à la glorifier : il constitue un véritable "thrilling" de l'intelligible : en représentant l'ordre (et non plus la série) dans sa fragilité, il accomplit l'idée même de langue : ce qui apparaît le plus pathétique est aussi le plus intellectuel : le "suspense" capture par l' "esprit", non par les "tripes"¹⁷⁵ ».

Barthes décrit ensuite la potentialité d'expansion du récit permettant à la forme de se déployer. Les cases manquantes pouvant toujours exister entre les noyaux de contenus de la narration peuvent aussi être comblées et donc catalysées / suractivées en étirant la trame et en la complexifiant. Par exemple, le contenu d'une fonction, comme « Attente » (impliquant son déploiement indéfini, voire éventuellement sa déception ou sa satisfaction) peut être potentialisé et amplifié ; la substance d'un récit peut donc être étirée, divisée, retardée pour faire émerger une ambiance ou une suite d'analyses ou d'observations sur le contexte historique d'une fiction). Dans *The Handmaids' Tale*, il faut attendre le 11^e épisode de la saison 3 pour avoir son attente tant espérée satisfaite. Le récit permet aussi des ellipses concernant des situations où l'on évite d'entrer dans certains détails au profit d'une finalité narrative adaptée à l'intrigue.

« D'une part, une fonction (il prit un repas substantiel) peut économiser toutes les catalyses virtuelles qu'elle recèle (le détail du repas) ; d'autre part, il est possible de réduire une séquence à ses noyaux et une hiérarchie de séquences à ses termes supérieurs, sans altérer le sens de l'histoire : un récit peut être identifié, même si l'on réduit son syntagme total à ses actants et à ses grandes fonctions, telles qu'elles résultent de l'assomption progressive des unités fonctionnelles. Autrement dit, le récit s'offre au résumé (ce qu'on appelait autrefois l'argument). À première vue, il en est ainsi de tout discours ; mais chaque discours a son type de résumé ; le poème lyrique, par exemple, n'étant que la vaste métaphore d'un seul signifié, le résumer, c'est donner ce signifié, et l'opération est si drastique qu'elle fait évanouir l'identité du poème (résumés, les poèmes lyriques se réduisent aux signifiés Amour et Mort) : d'où la conviction que l'on ne peut résumer un poème. Au contraire, le résumé du récit (s'il est conduit selon des critères structuraux) maintient l'individualité du message. Autrement dit, le récit est traductible, sans dommage fondamental : ce qui n'est pas traduisible ne se détermine qu'au dernier niveau, narrationnel : les signifiants de narrativité, par exemple, peuvent difficilement passer du roman au film, qui ne connaît le traitement personnel que très exceptionnellement ; et la dernière couche du niveau narrationnel, à savoir l'écriture, ne peut passer d'une langue à l'autre (ou passe fort mal)¹⁷⁶ ».

¹⁷⁵ *Ibid.*, pp. 23-24.

¹⁷⁶ *Ibid.* p. 25.

Le deuxième processus décrit par Barthes pour définir la communication narrative est l'intégration dont le but est de favoriser les emboitements de séquences vers un niveau supérieur. Alors que les distorsions et les multiplicités articulatoires des contenus permettent de disposer d'une lecture horizontale (des faits et contextes décrivant des séquences emboîtées), l'intégration favorise une lecture verticale :

« Il y a une sorte de "boitement" structural, comme un jeu incessant de potentiels, dont les chutes variées donnent au récit son "tonus" ou son énergie : chaque unité est perçue dans son affleurement et sa profondeur et c'est ainsi que le récit "marche" : par le concours de ces deux voies, la structure se ramifie, prolifère, se découvre — et se ressaisit : le nouveau ne cesse d'être régulier. Il y a, bien sûr, une liberté du récit (comme il y a une liberté de tout locuteur, face à sa langue), mais cette liberté est à la lettre bornée : entre le code fort de la langue et le code fort du récit, s'établit, si l'on peut dire, un creux : la phrase¹⁷⁷ ».

Ce que le fameux sémiologue français tente alors subtilement de décrire et de théoriser, c'est le moteur du récit, la machinerie subtile du langage qui s'offre au lecteur et de la production du sens qui magnétise tant ceux qui se plongent dans un roman que d'autres s'immergeant dans un jeu vidéo ou une série.

4. En conclusion générale de ce cours

On peut laisser la parole à un expert qui résume très bien les enjeux d'une méthodologie bien menée :

« L'analyse statistique ou linguistique des résultats d'une observation, d'une expérience, de l'étude d'une communauté, est d'autant plus fine qu'ils ont une plus grande qualité et ont été obtenus de manière soigneuse. Il est illusoire de croire pouvoir pallier les déficiences de la "lecture" du réel par une technique de calcul ou une analyse de contenu plus puissante ou plus élaborée. Ce serait à celle-ci de faire ce qu'elle ne peut pas et lui conférer un pouvoir de preuve qu'elle ne possède pas. En somme, de même qu'une hypothèse théorique n'est pas destinée, selon l'expression consacrée, à sauver les phénomènes, de même une analyse statistique ou une analyse de contenu n'est pas destinée à "sauver les données" d'une étude. Les confusions qu'on rencontre parfois à cet égard font penser à l'anecdote que raconte Pirandello. Un pauvre campagnard, ayant entendu son curé se plaindre de ne pouvoir lire, faute de lunettes pour savoir lire eut un éclair de génie. Il se rendit donc à la ville, entra chez l'opticien et demanda des "lunettes pour lire". Mais aucune paire de lunettes ne lui permit de déchiffrer la moindre lettre. À la fin l'opticien, impatienté de voir son magasin sens dessus dessous l'interpella : "dites donc, vous savez lire, au moins ?" Et le campagnard de répliquer : "elle est bien bonne ! Si je savais lire, je ne serais pas venu vous voir."

Pour cette raison, les pratiques et les méthodes d'une discipline ont un rôle prioritaire dans la résolution des problèmes, la découverte de phénomènes nouveaux. Elles constituent en définitive le "cœur" du métier, le savoir-faire indispensable à chacun. Les adjuvants visuels, nos analyses statistiques et linguistiques, sont bien entendu indispensables à la mise en valeur, à la finesse, voire à l'élégance que nous apportons à ce savoir-faire. Ces choses-là vont sans dire. Un manuel est une œuvre de transmission. Il a pour tâche de les redire afin qu'on ne les oublie pas et de les répéter afin qu'elles retrouvent leur fraîcheur initiale. C'est là, comme on sait, pour l'art d'enseigner, une indispensable sujétion¹⁷⁸ ».

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 26.

¹⁷⁸ Moscovici Serge et Buschini Fabrice (éd.), *Les Méthodes des Sciences humaines*, Paris, PUF, p. 9.